

Dominique Rouet, Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227), Paris, Éd. du CTHS, 2005, 586 p.

Marlène Hélias-Baron

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2006/2 n° 638 , PAGES 423F À 506F
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130556053

DOI 10.3917/rhis.062.0423f

Date de mise en ligne : 01/12/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2006-2-page-423f?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Hugh Bowden, *Classical Athens and the Delphic Oracle. Divination and Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, xviii-188 p., 12 ill. + cartes.

C'est par une question clairement posée que s'ouvre cet ouvrage à la tournure parfois militante : dans quelle mesure les considérations religieuses affectent-elles les décisions prises par les citoyens dans une démocratie ? Et peu après, en forme de réponse à la question posée, l'A. exprime d'emblée l'idée qui va guider ensuite tout le reste de son travail : la prise de décision dans la démocratie athénienne était fortement conditionnée par la nécessité de suivre la volonté des dieux. Il rappelle la manière dont les fonctions religieuses dans les sociétés antiques sont traditionnellement appréhendées : principalement, on souligne leur rôle dans la régulation des relations sociales à l'intérieur d'une communauté (renforcement des normes sociales, moyens de dépasser les dissensions) ; les oracles, en apportant une sanction aux décisions prises, constituent essentiellement une manière d'établir un consensus dans l'opinion en faveur d'une solution particulière. Cette vision a remplacé une plus ancienne qui donnait une plus grande importance aux oracles mais mettait en avant les phénomènes de manipulation de la part des hommes qui contrôlaient les oracles. La pensée, que l'A. qualifie d'« orthodoxe » et qu'il entend remettre en question, conduit à l'idée que la consultation des oracles n'était pas le moment crucial dans le processus de prise de décision et qu'en cas de désaccord la réponse oraculaire elle-même pouvait être objet d'un débat (un débat sur deux possibilités d'action devenant débat sur le sens à donner à la réponse du dieu).

Contre cette manière de minimiser le rôle des oracles, l'ouvrage défend le parti pris selon lequel Athènes et, par extension, les autres cités grecques consultaient les oracles sur les matières qui ne pouvaient pas être résolues par débat, ou sur les questions majeures qui auraient pu avoir des conséquences importantes pour elles-mêmes ; en outre, ce qui aurait été recherché, ce sont des réponses non ambiguës aux questions posées, et les cités auraient suivi les avis des oracles.

Le premier chapitre entend rappeler les modalités du fonctionnement de l'oracle de Delphes. Les différents éléments connus sur le personnel et, en particulier, sur la Pythie sont alors résumés. Parmi les données nouvelles, on notera l'écho qui est donné aux investigations géologiques qui ont été faites récemment dans le secteur et qui évoquent, en particulier à l'emplacement du temple, la présence de gaz incluant de l'éthylène, connu pour ses effets anesthésiques, et qui pourrait être compatible avec certaines attitudes de la Pythie. En outre, une analyse destinée à mettre en parallèle les motifs connus de consultation (sur la base des travaux de J. Fontenrose) et ceux que, dans une perspective anthropologique, E. E. Evans-Pritchard a dégagés, à la fin des années 1920 pour l'oracle des Azandes, installés au Soudan, conduit à replacer l'oracle de Delphes dans un processus d'une grande simplicité que toute la tradition constituée autour de l'oracle a tendu à masquer : un individu posant une question à une femme, qui lui répond. Ainsi, par exemple, l'élaboration des oracles en vers aurait été destinée non seulement à manifester le pouvoir prophétique et la profondeur du savoir du dieu, mais encore à lui conférer une mystérieuse autorité, à l'instar des rituels accomplis dans le sanctuaire.

Dans les chapitres suivants, l'A. n'a de cesse de démontrer que l'oracle occupait une position essentielle dans la cité d'Athènes. Tout d'abord, il entend montrer que le sanctuaire de Delphes a, tout au long des v^e et iv^e siècles, occupé une place essentielle dans la vie des Athéniens (deuxième chapitre), comme l'indiqueraient à la fois les relations étroites entre leur cité et le sanctuaire de Delphes et la place de Delphes dans le théâtre tragique, où il fait figure non seulement de lieu de l'oracle d'Apollon, mais aussi de soutien à la justice et à l'ordre : Delphes pourrait être en définitive compris comme un élément à part entière de la définition de l'identité athénienne. Ensuite, examinant l'attitude des historiens et des philosophes des v^e et iv^e siècles (troisième chapitre), si l'A. conclut sur la nécessité de prendre avec circonspection les témoignages des historiens Hérodote, Thucydide et Xénophon à propos de l'oracle de Delphes, il met en évidence le fait que les philosophes athéniens tendent à en faire une source de « sagesse divine » et un guide pour bien se conduire. Ainsi, par exemple, dans le dialogue des *Lois* de Platon, la divination apparaît comme une manière d'accéder à des informations qui ne peuvent être découvertes par d'autres moyens ; et, puisque les réponses oraculaires viennent des dieux, elles détiennent une autorité particulière. L'oracle de Delphes y est présenté comme la plus prestigieuse de toutes les formes de divination, et, selon l'A., l'importance que l'Athénien y accorde dans le dialogue serait d'abord le reflet de l'importance de Delphes dans l'Athènes contemporaine.

Pour conforter sa thèse, à la question de savoir comment et pourquoi les Athéniens consultaient l'oracle de Delphes (chap. 4), l'A. répond par l'analyse des dossiers portant sur la mise en culture des terres dans les limites de l'*orgas* sacrée appartenant au sanctuaire de Déméter et de Korè à Éleusis, l'attribution des noms des dix tribus clisthéniennes et les consultations des Athéniens avant la bataille de Salamine (portant entre autres l'« énigme » de la « muraille de bois ») rapportées par Hérodote. Même si le propos se veut nuancé, en conclure que c'est là la preuve que « Delphes était très important pour Athènes » est sans doute en deçà de ce à quoi il est permis de s'attendre et n'éclaire pas véritablement le processus

de l'articulation entre le politique et le religieux. La question posée au chapitre 4, au demeurant, se distingue mal de celle qui constitue la matière du chapitre suivant et qui porte sur ce que les Athéniens demandaient à l'oracle de Delphes. L'A. reprend la typologie qui avait été établie par J. Fontenrose et analyse ainsi les différents sujets sur lesquels les Athéniens ont été amenés à consulter l'oracle. Il réexamine les sources dans chacune des catégories et aboutit à l'idée que, quel que soit le motif de départ (épidémie, guerre, problème de gouvernement, fondation de colonies, etc.), la question revient en définitive à interroger l'oracle sur les relations de la communauté avec les dieux (Quel dieu a été offensé ? Quel rituel de purification faut-il établir ? Comment gagner le soutien des dieux à la guerre ? Peut-on abandonner leurs sanctuaires ? Comment établir de nouveaux cultes et sanctuaires ?). Les consultations montreraient donc à quel point les Athéniens étaient soucieux de connaître la volonté des dieux dans leur prise de décision. En révélant la volonté des dieux qui sont impliqués dans tous les aspects de la communauté, l'oracle de Delphes jouerait donc, de ce fait, un rôle essentiel dans les activités politiques, militaires aussi bien que religieuses des Athéniens. L'idée est reprise dans le dernier chapitre qui vise à montrer que les motivations religieuses jouent un rôle plus important qu'on ne le dit habituellement dans les guerres que les Athéniens ont connues à l'époque classique.

Pour terminer, l'auteur rappelle d'abord l'importance de la place des dieux dans le processus de prise de décision dans des régimes politiques différents, chez les voisins perses et romains. À l'instar du Grand Roi et du Sénat romain, la démocratique Athènes avait ses modalités pour connaître la volonté des dieux et pour s'assurer de leur faveur. La cité consulte l'oracle régulièrement, avec des mécanismes élaborés pour le faire, qui impliquent citoyens et officiels. Et, pour l'ensemble de leurs affaires, les Athéniens comptaient non pas tant sur les jugements des hommes politiques que sur la faveur des dieux. Pour cette raison, ils avaient à connaître ce que les dieux voulaient pour eux, et comment ces derniers pouvaient maintenir leurs faveurs. Autrement dit, dans l'ensemble de l'ouvrage qui réaffirme à l'envi la thèse formulée dès l'introduction, la question complexe de l'articulation entre ce qui procède de la « volonté » de la communauté et de la « volonté » des dieux se trouve non pas tant résolue que tout simplement évacuée.

L'ouvrage, dont le principal mérite est d'ouvrir à nouveau un débat que l'on pensait en partie clos, comporte pour finir deux tableaux en annexes (consultations de l'oracle de Delphes dans la tragédie attique et références des 28 consultations athéniennes répertoriées dans les sources) et une bibliographie à jour.

Pierre SINEUX.

Louise Bruit-Zaidman, *Les Grecs et leurs dieux. Pratiques et représentations religieuses dans la cité à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2005, x-198 p., 23 fig.

Après *Le Commerce des dieux. Eusebeia, essai sur la piété grecque antique* (2001), c'est une nouvelle mise au point sur l'« expérience du religieux » vécue par les Grecs que L. Bruit-Zaidman propose à ses lecteurs et, en particulier, aux étudiants auxquels s'adresse d'abord la collection « U ». D'emblée, les limites sont fixées : il ne s'agit pas d'une étude sur « la religion grecque » fondée sur une approche du pan-

théon, mais bien d'une réflexion sur la manière dont les hommes et les femmes vivant dans les cités grecques à l'époque classique ont noué leurs relations avec leurs dieux : histoire des pratiques d'abord, mais aussi des représentations mentales sur lesquelles ces pratiques s'appuient. Après avoir rappelé que la cité grecque organise la religion tout autant qu'elle est organisée par elle et fidèle à l'idée que la piété des individus s'inscrit dans un modèle de relations avec les dieux qui est celui de la cité, l'A. envisage un parcours qui conduit de la naissance à la mort, sans exclure aucune des occasions au cours desquelles un individu peut être amené à se confronter au divin, y compris en dehors de sa cité.

Le premier chapitre fait état des pratiques religieuses, individuelles et collectives, qui se déroulent au sein de l'*oikos* ou dans les groupements de familles tels que les phratries. Nous trouvons donc une série de mises au point sur les rites qui sont accomplis dans le but de permettre l'intégration d'un nouveau membre à l'*oikos* (Amphidromies), ou bien qui scandent la vie au quotidien de la maisonnée (rites autour des autels de Zeus), ou encore qui sont célébrés lorsque le groupe familial est conduit à s'ouvrir vers l'extérieur (pratiques d'hospitalité, fête des Apaturies, mariages, pratiques rituelles autour de la mort). À de nombreuses reprises, comme dans le reste de l'ouvrage, les sources essentielles sont citées *in extenso*, et leur utilisation justifiée, ce qui est nécessaire en particulier quand elles semblent renvoyer à une réalité qui n'est pas nécessairement celle de la cité à l'époque classique : c'est ainsi que les passages de l'*Odyssee* sur les pratiques de l'hospitalité placés en miroir des extraits de l'*Alceste* d'Euripide conduisent bien à une réflexion sur la signification de ces pratiques au sein de la cité classique.

Le deuxième chapitre, « Fêtes de villages et célébrations civiques », conduit tout d'abord vers Athènes, où sont opposées les fêtes et les célébrations locales aux fêtes et aux cérémonies qui se déroulent « en ville » et qui regroupent la population de l'Attique. Si les fêtes importantes, qui conduisent à la suspension des activités politiques dans la cité, sont analysées de manière précise (fêtes en l'honneur de Dionysos, Panathénées, Thesmophories), on pourra regretter que les calendriers des *dèmes* n'aient pas fait l'objet de plus amples développements. La richesse des calendriers de Thorikos et d'Erchia est, en effet, de nature à faire comprendre non seulement la vitalité de la vie religieuse locale, mais aussi une forme de complémentarité entre cette vie religieuse et les cultes organisés à l'échelle de la cité tout entière dont, il est vrai, l'exemple des fêtes en l'honneur de Dionysos retenu ici fournit un aperçu. Ensuite, l'exemple des Hyakinthia à Sparte permet de montrer que les fêtes « totalisantes » (N. Loraux), destinées à assurer autant le renouvellement de la communauté civique tout entière qu'à fournir une image de ladite communauté au regard de ses propres citoyens et des étrangers, n'est pas le propre d'Athènes. Enfin, l'analyse de certaines fêtes en l'honneur de dieux étrangers (Bendideia à Athènes, par exemple) permet de montrer que, même dans ce cas, le religieux reste mêlé au politique, l'enjeu étant notamment ici pour Athènes, au moment de l'introduction du culte au début de la guerre du Péloponnèse, de souligner l'importance accordée à l'alliance avec les Thraces.

Dans les troisième et quatrième chapitres, le lecteur est conduit vers d'autres formes d'expression des pratiques religieuses des Grecs : consultations oraculaires et consultations des dieux guérisseurs. Une vingtaine de pages sont consacrées à « Delphes-ombilic du monde », au cours desquelles l'A. s'efforce de rendre accessibles les données souvent controversées sur les modalités de la consultation et sur le personnel de l'oracle de Delphes, mais aussi sur le rôle que l'oracle a tenu dans les fondations coloniales (avec la mise en valeur notamment du dossier exceptionnel de la fondation de Cyrène) ainsi que sur l'image que le théâtre tragique a

construite du sanctuaire et du dieu de Delphes. Les sanctuaires d'Asie (Didymes, Claros) et celui de Zeus à Dodone ne sont pas totalement délaissés et font, à la suite, l'objet d'une rapide présentation. Sur les cultes guérisseurs, est privilégiée l'analyse des cas d'Asklépios et d'Amphiaraos. Dans le premier cas, on retiendra l'intérêt qu'il y a à donner un large écho, à la suite d'une description du sanctuaire d'Épidaure, aux travaux de L. R. LiDonnici sur les stèles affichées dans le sanctuaire et à souligner, à côté des pratiques rituelles spécifiques autour de l'incubation, le caractère concerté et construit des récits de guérison. Dans le cas d'Amphiaraos, les sources retenues (des extraits des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle aux règlements culturels provenant du sanctuaire d'Oropos, en passant par les témoignages d'Hérodote, de Pausanias et la comparaison avec le *Ploutos* d'Aristophane) posent le problème de la « destinée », pour le moins exceptionnelle, de ce guerrier devin, devenu, dans les premières années de la guerre du Péloponnèse, guérisseur aux portes de l'Attique (qu'on me permette, pour une approche de l'ensemble de cette question, de renvoyer à mon *Amphiaraos, guerrier, devin et guérisseur*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Vérité des mythes », 2006).

La manière dont les Grecs se représentaient l'au-delà de la mort, et la place que certaines divinités occupaient dans ces représentations fournissent la matière du cinquième chapitre. Après avoir rappelé que les croyances se rapportant au destin des hommes après la mort sont à la fois imprécises et fluctuantes (comme on le voit à travers les représentations du monde des morts dans l'épopée homérique et dans le théâtre tragique), l'A. présente les cultes à mystères dont le point commun est de constituer une forme de préparation individuelle à l'au-delà, une manière pour les initiés d'échapper au sort commun ; aux côtés des Mystères d'Éleusis, dont la présentation est attendue ici, ne sont pas négligés d'autres cas de cultes à mystères (par exemple, culte des « Grands Dieux » de Samothrace ou Mystères de Sabazios). Interrogeant ensuite Platon, l'A. montre alors comment le philosophe, pour transmettre sa propre représentation de l'être humain et de l'immortalité de l'âme, évoque à différents moments de son œuvre les représentations traditionnelles de l'au-delà (voire certaines pratiques qui entourent le traitement des morts comme celles qui se rapportent aux tablettes de malédiction).

Le chapitre 6, intitulé « Des dieux redoutables : colères et châtements », interroge cet aspect particulier de la relation de l'homme au divin qui conduit à l'expression de la *mênis* ou *mênima*, « la colère des dieux », à l'origine du malheur des hommes. Il s'agit d'explorer les différentes formes de la colère des dieux et ce qui la provoque. Ainsi, celle-ci peut apparaître comme l'expression même de la puissance de Zeus chez Hésiode (dans le conflit qui l'oppose à Prométhée), un élément de l'ambivalence de la figure d'Apollon (qui tour à tour dirige sa colère contre Agamemnon, à cause de l'offense faite à son prêtre, ou contre Néoptolème, honoré à Delphes comme un héros à part entière et qui préside à ses côtés aux Théoxénies célébrant l'hospitalité entre les dieux et les hommes), ou encore l'expression de la puissance de Dionysos qui peut se montrer redoutable dans sa volonté d'imposer son culte à des populations récalcitrantes (ce que le Penthée des *Bacchantes* d'Euripide a refusé, dans son aveuglement, de comprendre). La colère peut être aussi le châtement que subit le sacrilège (comme par exemple celui que l'on commet en mettant à mort les suppliants réfugiés dans un sanctuaire) et qui peut prendre les aspects les plus extrêmes (par exemple, la disparition de la cité tout entière comme celle d'Héliké après l'offense faite à Poséidon Hélikonios). S'impose alors l'idée que la divinité oubliée, négligée, voire méprisée, peut à tout moment déchaîner sa colère, nous renvoyant de ce fait une image de l'impiété que l'on peut voir cristallisée, par exemple, sur la figure d'Hippolyte qui, dans la tra-

gédie d'Euripide, ne veut connaître qu'Artémis et ignore Aphrodite. Plus généralement, c'est comme composante irréductible du divin que la colère est analysée ici, en faisant des dieux des êtres par nature terribles aux humains. Les exigences d'Artémis, y compris en sang humain, expriment dans une forme de paroxysme la violence qui gît au cœur des relations entre les hommes et les dieux.

L'ouvrage se termine alors sur la manière qu'il reste aux Grecs, à tous les niveaux de la vie collective, de « cultiver les dieux », par les sacrifices, les offrandes et les prières. Sur l'analyse du sacrifice, on retiendra la volonté de l'A. de donner un certain écho à l'ensemble des études qui ont cherché à nuancer l'opposition traditionnelle, fondée essentiellement sur les textes tardifs, entre sacrifice « olympien » et sacrifice « chthonien ». Différents exemples sont alors présentés qui permettent de prendre la mesure de la diversité de l'expression de la piété grecque, l'ensemble étant clôturé par une analyse de la dimension religieuse de la vie de Xénophon, en particulier à travers différents épisodes de l'*Anabase*.

Cet ouvrage, complété notamment par un choix de références bibliographiques centré sur l'essentiel et par un index, constitue donc un outil de sensibilisation, tout en nuances, aux questions posées par la vie religieuse des Grecs. On peut alors regretter que l'éditeur de l'ouvrage ait laissé, essentiellement dans les notes en bas de page, certaines maladresses formelles : répétition dans une même note de la pagination pour une référence bibliographique, inversion entre le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, disparition des majuscules pour les abréviations de certains titres de revues, noms d'auteur écorchés, référence bibliographique sans lieu ni année d'édition ou simplement ébauchée. Mais ce ne sont là que détails qui pourront être corrigés lors d'une éventuelle réédition.

Pierre SINEUX.

Matthias Becher, Jörg Jarnut (dir.), *Der Dynastiewechsel von 751. Vorgeschichte, Legitimationsstrategien und Erinnerung*, Münster, Scriptorium, 2004, 381 p.

Le changement de dynastie de 751 constitue l'une des rares dates de l'histoire franque à bénéficier d'une certaine notoriété. Grâce à la forte diffusion de la *Vie de Charlemagne* d'Éginhard, la déposition du dernier Mérovingien, sa tonsure et sa relégation dans un monastère font aujourd'hui partie des images d'Épinal. Pourtant, les événements de 751 n'ont que rarement été étudiés en eux-mêmes, éclipsés qu'ils sont souvent par le second couronnement en 754, qui donna lieu à la venue en Gaule du pape Étienne II. Le volume édité par Matthias Becher et Jörg Jarnut, qui constitue les actes d'un colloque tenu à Bonn du 10 au 13 avril 2002, propose de rattraper cette injustice. Les seize contributions proposées, en langues anglaise et allemande, offrent un tableau complet du coup d'État, de sa genèse et de sa justification postérieure. Un index terminal, très complet, facilite grandement l'utilisation de ce volume, notamment en effectuant des renvois pour les différentes graphies d'un même nom.

Le sous-titre choisi pour le recueil – « Antécédents, stratégies de légitimation et mémoire » – s'avère des plus pertinents, dans la mesure où les différentes communications peuvent aisément être rangées sous ces catégories. L'étude des prodromes du coup d'État donne ainsi lieu à des communications, attendues mais originales, sur les thèmes de la christianisation précoce de la monarchie mérovingienne, de la

difficile montée en puissance des maires du palais pippinides et du jeu diplomatique complexe entre les Francs, les Lombards et la papauté. Théo Kölzer exploite également le corpus des diplômes mérovingiens qu'il vient d'achever de publier pour définitivement enterrer le mythe des « rois fainéants » – déjà bien malade, il est vrai. La contribution de Ian Wood sur les usurpateurs à l'époque mérovingienne est plus polémique. En insistant sur toutes les filiations douteuses et les parentés putatives qui permirent à différents prétendants de monter sur le trône franc, il en vient à mettre en doute l'idée d'une identité « biologique » réelle de la famille mérovingienne. La victoire des Carolingiens apparaît alors non comme un changement de dynastie, mais comme l'instauration d'un principe dynastique clair et véritable au sein du royaume franc. Tout aussi originale et subtile est la contribution de Janet Nelson qui, en convoquant tour à tour les rares traces dont on dispose sur la femme de Pépin le Bref avant 754, propose une étude complète du rôle de Berthe dans la préparation du couronnement. Les ressources des *gender studies* vont peut-être tout de même un peu loin. Janet Nelson affirme ainsi (p. 99) que, en août 747, Berthe, consciente d'être enceinte de deux mois, aurait changé d'attitude face à Carloman. Dans la mesure où, à quatre ans près, la date de naissance de Charlemagne reste incertaine, on ne peut qu'appeler à la prudence.

Les communications centrées sur les stratégies de légitimation du coup d'État se consacrent essentiellement à la délicate question du rite employé lors du couronnement de 751. Y a-t-il eu sacre ? Y a-t-il eu onction ? Ou ces rites n'apparaissent-ils que trois ans plus tard, lors du second couronnement ? Josef Semmler a récemment présenté sur le sujet une série d'analyses nouvelles (dont on peut remercier Charles Mériaux d'avoir donné un compte rendu fidèle à destination du public francophone dans les *Mélanges offerts à Nicole Moine et Claire Prévotat*, Langres, sous presse). Semmler ne voit dans les événements de 751 qu'une simple élection royale « traditionnelle », éventuellement accompagnée d'une bénédiction épiscopale ordinaire. Dans sa communication, Arnord Angenendt mène une réfutation de cette thèse et maintient l'idée d'une onction en 751. Par contre, Angenendt s'accorde avec Semmler pour trouver une origine romaine dans le rituel du sacre : c'est, selon toute probabilité, le rite romain de confirmation qui a été imité pour procéder aux premières consécrations royales. La communication de Michael Richter vient d'une certaine façon soutenir ce point de vue, en réduisant à néant l'hypothèse souvent formulée d'une influence de la documentation canonique irlandaise sur le rituel du sacre. On aurait, par contre, voulu savoir si le monde wisigoth, qui connaît également le sacre au moins depuis 672, a exercé une influence sur les usages francs, mais aucune communication ne vient apporter de réponse. Peut-être, tout simplement, les sources manquent-elles. L'onction vient donc bien de Rome – qu'elle parvienne dans le monde franc en 751 ou en 754 n'est finalement qu'un point de détail –, mais nul ne saura si elle a transité par l'Espagne.

La dernière partie du recueil, consacrée à l'historiographie de l'événement, permet à l'école germano-autrichienne de faire une démonstration de sa méthode de déconstruction des textes, mettant à mal les certitudes de l'histoire positive. La communication d'Hans Werner Goetz montre ainsi que, pour des raisons partiales ou non, beaucoup d'historiens et de chroniqueurs médiévaux ont été fortement marqués par le changement de dynastie et en ont rendu compte. Mais tous leurs récits ont été élaborés sur une base documentaire extrêmement mince, surtout marquée par les *Annales royales* – une source rédigée dans les années 780 seulement – et dans une bien moindre mesure par le second continuateur de Frédégaire, un homme de parti pris certes, mais qui avait au moins été contemporain des événements. L'idéologie carolingienne a donc triomphé sur la durée, en assu-

rant la pérennité de la dynastie, mais en gommant également toute possibilité d'un point de vue alternatif sur l'élévation au trône de Pépin.

En refermant ce recueil, le lecteur ne peut manquer de penser que le couronnement de 751 est un événement fuyant. Sa tradition textuelle paraît bien maigre, partielle et discutable. Son déroulement réel reste méconnu. Et, dans tous les cas, ce couronnement a n'a pas provoqué de rupture claire dans l'histoire du monde franc, ni même dans celle de la famille pippino-carolingienne, les césures devant être cherchées plus tôt ou plus tard. Paradoxalement, comme le rappelle le titre même de l'ouvrage, le changement de dynastie de 751 constitue plus un objet de mémoire qu'un objet d'histoire.

Bruno DUMÉZIL.

Brigitte English, *Zeiterfassung und Kalenderprogrammatische in der frühen Karolingerzeit. Das Kalendarium der Hs. Köln DB 83-2 und die Synode von Soissons 744*, Stuttgart, Thorbecke (*Instrumenta*, 8), 2002, 182 p.

Au haut Moyen Âge comme aujourd'hui, le comput a été affaire de spécialistes. L'intérêt majeur de l'ouvrage de Brigitte English est de tenter de sortir la discipline du strict champ de l'érudition et de proposer une démonstration par l'exemple de la richesse historique du matériau étudié. En apparence, le calendrier contenu dans le manuscrit 83-2 de la bibliothèque de la cathédrale de Cologne n'avait pourtant que peu de chances de soulever l'intérêt du profane. Le texte, ici édité avec précision (p. 104-113), est à la fois bref et peu loquace, se limitant principalement à noter les fêtes des saints, la position des constellations principales dans le ciel et l'alternance des saisons. Devant la relative complexité des notations astronomiques, on aurait d'ailleurs aimé bénéficier d'une traduction. Le réel intérêt du texte vient en fait de la date de sa composition, que l'auteur situe vers le milieu du VIII^e siècle, et du lieu de sa rédaction, sans doute la ville de Soissons. Si tel a bien été le cadre de son élaboration – ce que l'A. défend par une longue et parfois complexe démonstration –, le calendrier du manuscrit 83-2 de Cologne prend un sens nouveau. On peut légitimement y voir un document de travail concernant la délicate question du calcul de la date de Pâques, dont un exemplaire aurait pu être présenté devant le concile de Saint-Médard-de-Soissons de 744. Avec le calendrier du manuscrit de Cologne, on assisterait ainsi aux premiers moments de la réforme carolingienne, marqués par un effort d'harmonisation des techniques de calcul du temps liturgique, bien avant l'unification autoritaire des pratiques voulue par Charlemagne. Même si l'on ne souscrit pas à cette séduisante hypothèse, le travail de Brigitte English garde toute sa valeur, notamment par l'exposé clair et nouveau du cheminement géographique d'une méthode de calcul issue de Bède le Vénérable et parvenant sur le continent par l'intermédiaire des missionnaires anglo-saxons, Willibrord d'abord, puis Boniface. Cette technique permettant de recourir corrélativement au calcul et à l'observation devait être finalement adoptée par les prélats francs, puisque le calendrier fut copié et remanié à Cologne, en 805, dans l'entourage de l'archevêque Hildebald. En annexe de l'étude, on trouve un inventaire de 32 calendriers et martyrologes des IV^e-X^e siècles, rappelant les éditions récentes et les dernières hypothèses de datation, et qui, à lui seul, rendra d'éminents services au chercheur.

Bruno DUMÉZIL.

Richard E. Barton, *Lordship in the County of Maine, c. 890-1160*, Woodbridge, The Boydell Press, 2004, 256 p.

Le livre de Richard Barton vise à appréhender la seigneurie à partir d'une analyse anthropologique appliquée à un cas régional, le comté du Maine. L'A. pose d'emblée le principe que, si les textes manœuvrent des termes d'« honneur » et de « prestige », qu'ils préfèrent camoufler derrière le mot de « seigneurie », ces notions sont pourtant celles qui caractérisent le mieux le pouvoir seigneurial. Ce choix conceptuel, fortement revendiqué, a diverses implications dont la première se rapporte à la période retenue : R. Barton s'en prend au modèle de la mutation de l'an mil que, après Dominique Barthélemy et d'autres, il met à mal. Ce modèle ne fonctionne pas dans le Maine, selon lui, car les traits de la seigneurie demeurent traditionnels du X^e au début du XII^e siècle et ils correspondent parfaitement aux mentalités de l'aristocratie. L'A. refuse en effet de considérer la seigneurie sous l'angle juridique qui a longtemps dominé son histoire et qu'il estime inadapté. Il préfère mettre l'accent sur les liens affectifs marquant les relations entre les hommes qui détiennent des droits, ainsi que sur le charisme personnel (avec une référence explicite à Max Weber) lié à la réputation, à l'honneur et au rang social. Il est donc beaucoup question de prestige et d'honneur dans cet ouvrage, aussi les longs passages que l'auteur consacre aux aspects politiques sont-ils eux-mêmes analysés au travers d'une grille anthropologique.

Si R. Barton met l'accent sur la continuité durant toute la période retenue, en réalité celle qui s'étend jusqu'au milieu du XI^e siècle est largement privilégiée dans le livre au détriment de la suivante, ce qui entraîne un léger déséquilibre. Il y décrit les luttes des comtes et des évêques pour la suprématie politique, principalement à partir des *Actus Pontificum Cenomannis*. Selon lui, elles traduisent l'échec des notions carolingiennes de seigneurie administrative et doivent aussi être lues comme une première étape de l'émergence des seigneuries châtelaines au XI^e siècle ; en même temps, elles soulignent le caractère personnel de la seigneurie. La possession d'une cité, qui était centre déterminant de pouvoir au X^e siècle, la mainmise sur la frappe de la monnaie, la captation des reliques sont autant d'éléments, à l'instar du patronage des monastères et des possessions foncières, qui confèrent prestige et haute réputation à son détenteur. L'A. ne cherche pas à faire d'improbables révélations sur les faits politiques du X^e siècle, ce qui ne l'empêche pas d'apporter des appréciations neuves quant au rôle et à la qualité des acteurs ; la pertinence de ses analyses, la clarté et la rigueur des mises au point qui savent éviter de vaines spéculations doivent être saluées.

Après avoir rappelé les étapes de l'établissement du pouvoir comtal et de l'affirmation des seigneuries châtelaines, il démonte la distinction que Georges Duby avait faite, et nombre d'historiens à sa suite, entre pouvoir privé et pouvoir public. Il estime que les changements résident moins dans la nature du pouvoir que dans le nombre de ceux qui l'exercent. Mettant en relation les « mauvaises coutumes » (une des caractéristiques les plus marquantes des nouveaux pouvoirs selon le modèle de la mutation de l'an mil) avec les monastères restaurés et réformés, il note très justement que, si les moines s'en plaignent, c'est souvent parce qu'ils réclament le droit de les détenir aux dépens de tel ou tel seigneur laïc ; ces mentions sont, par conséquent, plus révélatrices du dynamisme de ces établissements que de l'apparition de nouvelles formes, oppressives, de domination.

L'A. analyse également les litiges dans la veine du modèle du « règlement des conflits » issu de l'anthropologie juridique. Les quelques cas étudiés sont révéla-

teurs, selon R. Barton, du consensus social et de la bonne santé de la communauté des habitants plus que du pouvoir arbitraire des seigneurs locaux, ou de l'existence de concepts abstraits et inflexibles de justice. Ceux qui jugeaient cherchaient à assurer l'harmonie sociale par leur attention à restaurer les liens déchirés de l'amitié et de la seigneurie.

Si les qualités de l'ouvrage sont évidentes, le lecteur qui s'attendrait à une étude poussée de la seigneurie mancelle sera cependant peut-être déçu. Suivant la logique de sa démonstration, R. Barton n'accorde en effet qu'une place limitée aux aspects économiques et géographiques. Son livre ne comporte pas de réelles descriptions argumentées et les analyses sérielles ne sont pas légion ; le spectre de la documentation est étendu, ce qui permet à l'auteur de déborder si nécessaire les limites du comté du Maine quand son corpus se révèle étriqué, mais il offre relativement peu de développements à partir d'études de cas. On peut aussi regretter qu'il propose une lecture de la seigneurie à l'aune d'un modèle qu'il revendique plus qu'il ne le discute ou ne le justifie, alors qu'il sait très bien pointer les faiblesses de celui qu'il critique. Par ailleurs, la thèse de la continuité résiste mal à certains traits de mutation que l'A. n'analyse pas : ainsi en va-t-il de l'évolution des droits seigneuriaux et des modes de prélèvement au XII^e siècle qui ne donnent lieu à aucune appréciation.

Les pages sur les conflits ne manquent pas de pertinence mais si R. Barton évoque le filtre des rédacteurs médiévaux, c'est uniquement sous l'angle de la « rhétorique juridique » ; il ne souligne pas que les situations décrites dans les notices sont construites afin de réduire les faits à des cas typiques. Cela aurait peut-être permis de considérer autrement les rapports de force entre les protagonistes, de même qu'une réflexion sur l'utilisation des normes (ce que font les tenants des analyses processuelles auxquels l'A. se réfère) aurait pu montrer les inégalités réelles entre les agents qui sont partie prenante dans le procès et corriger sa vision quelque peu pacifiée des conflits. Les normes sont en effet un enjeu que les auteurs médiévaux placent rarement au premier plan, bien que, par leur manipulation, elles soient un facteur décisif dans la détermination de la cause et dans la résolution du conflit. Enfin, quoiqu'il le cite fréquemment, je pense que R. Barton aurait gagné à s'inspirer davantage des travaux de Stephen White, en particulier lorsque celui-ci invite à analyser plus finement la « rhétorique de la paix » des auteurs médiévaux.

En dépit de ces remarques, même si l'A. privilégie l'analyse politique aux dépens des autres facettes, son livre doit être lu : il représente une étape dans l'appréhension de la seigneurie d'un point de vue anthropologique, bien peu courant dans ce champ d'étude. Son écriture claire, ses réflexions fines et argumentées en font, à partir de l'exemple manceau, un bagage dont il serait dommage de se passer.

Bruno LEMESLE.

Dominique Rouet, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éd. du CTHS, 2005, 586 p.

Objet de la thèse d'École des chartes de Dominique Rouet, l'édition du cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre-de-Préaux dans l'Eure vient pallier un manque : cette abbaye avait été peu étudiée, malgré quelques travaux ponctuels entrepris jadis par Léopold Delisle et plus récemment par Lucien Musset, Véronique Gazeau

et Emily Z. Tabuteau. Restaurée en 1034 par Onfroi de Vieilles, seigneur de Pont-Audemer, avec l'accord du duc de Normandie, l'abbaye de Saint-Pierre-de-Préaux est restée liée à la famille du fondateur jusqu'à son extinction en 1204. Les comtes de Meulan ont été ses principaux bienfaiteurs et ont encouragé leurs cousins et leurs vassaux à la favoriser. Le patrimoine monastique s'est constitué à partir d'un noyau central autour du Préaux et de Pont-Audemer et s'est progressivement étendu en Normandie puis en Angleterre après 1066. Des prieurés ont été créés pour faciliter la surveillance des terres les plus lointaines. Pour agrandir et consolider leur temporel, les moines ont surtout sollicité les dons des laïcs, même s'ils ont fait quelques achats, principalement dans la première moitié du XII^e siècle. Les notices, puis les chartes, transcrites sur le cartulaire sont les témoins de la constitution du patrimoine monastique. En 1204, la Normandie est rattachée au domaine royal : pour Saint-Pierre s'ouvre alors une période d'incertitude qui prend fin sous l'abbatit de Bernard (1221-1227). À cette époque, une réorganisation des archives et du patrimoine est entreprise dont la trace principale est le cartulaire.

Ce dernier, conservé aux Archives départementales de l'Eure sous la cote H 711, a été rédigé en 1227 par un moine de Préaux, le Frère Guillaume, clairement identifié dans deux actes (B6 et B153). Il est un des rares vestiges du chartrier de l'abbaye, avec un autre cartulaire rédigé au XV^e siècle et quelques originaux. Il contient deux parties distinctes : la première est la transcription de 204 chartes copiées dans leur intégralité, s'échelonnant du début du XII^e siècle au mois de juin 1227 ; la seconde regroupe 200 notices relatant des actions juridiques faites entre 1034 et la seconde moitié du XII^e siècle.

Dominique Rouet a préféré intervertir cet ordre dans son édition et ajouter une troisième partie contenant quelques actes absents du cartulaire. Dans son introduction, il donne une histoire sérieuse et précise de l'abbaye depuis sa restauration en 1034 jusqu'aux années 1220. Il fait ensuite une minutieuse analyse codicologique du manuscrit, avant de commenter son contenu. Il s'intéresse enfin à des questions diplomatiques ardues, en particulier à la constitution de la pancarte de fondation entre 1034 et 1078, placée au début de la seconde partie du cartulaire. Après une imposante bibliographie thématique, l'édition des actes proprement dite est facilement consultable grâce au choix de placer les plus anciennes notices en première partie [partie A] et les chartes les plus récentes en deuxième partie [partie B], contrairement au choix du cartulariste. Les 200 actes de la partie A forment une entité cohérente au sein du cartulaire que l'éditeur a scrupuleusement conservée. Une liste chronologique permet de comprendre comment cette partie a été construite (p. 189-203). Elle apparaît alors comme une sorte de chronique. Les 204 chartes de la partie B ont été placées par l'éditeur selon un ordre chronologique approximatif qui ne suit pas toujours celui du cartulaire. Un tableau récapitulatif restitue l'organisation souhaitée en 1227 (p. 437-451). Enfin, une partie C livre à la connaissance du lecteur les quelques traces du chartrier de Saint-Pierre : 19 actes dont 4 sont des faux. De manière traditionnelle, chaque acte, tant notice que charte, est précédé d'une analyse détaillée et d'un tableau complet de la tradition. Les annexes et les *index rerum* et *index nominum et locorum* rendent la consultation des documents plus aisée.

Devant la parenté stylistique des notices de la seconde partie, Dominique Rouet a supposé qu'il existait à Préaux un recueil primitif probablement rédigé sous forme de rouleau. Ce document prenait vraisemblablement la suite de la pancarte de fondation dont la rédaction, commencée en 1034, a été achevée dans les années 1070-1080, après une pause d'une vingtaine d'années dans son élaboration. Il a été ensuite complété par plusieurs moines différents jusqu'aux années 1160,

pour être définitivement abandonné sous l'abbatiat de Michel du Bec (1152-1167). Le cartulaire-rouleau primitif était probablement un aide-mémoire à usage interne, une sorte de chronique des donations, mais il avait aussi une certaine valeur juridique, comme le prouve la présence de *signa* apposés sur le rouleau même par les donateurs. Le cartulariste a probablement recopié ce recueil primitif en 1227 pour constituer sa seconde partie.

La première partie du cartulaire compte un nombre important de chartes confirmatives rédigées au XII^e siècle. Au début de ce siècle, l'abbaye est entrée dans une nouvelle phase de sa vie : après l'ère des acquisitions, vient celle de la consolidation et des confirmations obtenues de façon presque systématique. Cette partie contient des accords datant principalement de la seconde moitié du XII^e et du début du XIII^e siècle. Conclues avec des abbayes concurrentes et des desservants d'églises paroissiales dont Préaux détenait le patronage, ils ont souvent été passés devant des autorités civiles et religieuses. Trois chirographes ont été copiés : ils relatent des compositions passées avec d'autres établissements monastiques. En revanche, les notices sont peu nombreuses dans cette partie : elles ont été utilisées jusqu'au milieu du XII^e siècle et ont disparu par la suite. Les chartes transcrites dans cette partie du cartulaire ont quelques caractéristiques diplomatiques intéressantes : elles ont gardé leur préambule, surtout les chartes épiscopales ; elles ont des clauses de garantie qui tendent à se stéréotyper dans la seconde moitié du XII^e siècle ; les listes de témoins disparaissent durant les années charnières des XII^e et XIII^e siècles devant la diffusion de l'usage des sceaux comme moyen de validation et d'authentification. Si les dates n'étaient pas la préoccupation essentielle des rédacteurs des notices, après la conquête du duché par Philippe-Auguste, les chartes acquièrent une forme de plus en plus stéréotypée avec des dates de plus en plus fréquemment exprimées.

Les deux parties du cartulaire édité sont donc clairement différentes. Dominique Rouet a montré avec succès les spécificités de chacune d'entre elles. Le plus intéressant dans son étude est la mise à jour d'un cartulaire-rouleau primitif qui servit de base à frère Guillaume quand il s'attela à la rédaction de son ouvrage en 1227.

Marlène HELIAS-BARON.

Claire de Haas, *Le Grand Cartulaire de Conches et sa copie*, s.l., janvier 2005, 728 p.

La présentation de ce livre est pour le moins curieuse. Sur la couverture le nom de Claire de Haas, éditrice, apparaît plus nettement que le titre du livre disposé en travers. La date de publication se lit seulement à l'achève d'imprimer ; le lieu manque. Le grand format est malcommode (21 × 30). Le titre est riche de majuscules : était-ce nécessaire ? C'est sur la couverture qu'est mentionné un sous-titre : *Transcription et analyse*, pas à l'intérieur. Pas de société savante en patronage, mais un défenseur acharné (au féminin) de l'abbaye et de son cartulaire – en fait, l'œuvre d'une vie.

La communauté bénéficiaire de cet effort est une abbaye normande : Saint-Pierre de Castillon-les-Conches, dont le nom de Castillon s'efface devant celui de Conches. L'objet de la recherche est un cartulaire copié en 1515 et aujourd'hui perdu. Il en reste par bonheur une copie du XVII^e siècle (Archives départementales de l'Eure, H 262), hélas amputée de 58 feuillets. Par chance, il existe d'autres copies

fragmentaires dispersées dans différents manuscrits et diverses liasses, qui aideront à combler bien des lacunes. Le détail de ces sources complémentaires est donné pour commencer ; il s'agit de plusieurs manuscrits du fonds latin de la BNF. Cet inventaire est incontestablement précieux ; il remplit l'équivalent de la rubrique habituelle des « sources manuscrites » et vient en premier dans le livre. En second, sous le titre malheureux de « Sources imprimées » vient une liste mêlée de dictionnaires, de biographies, d'articles et d'ouvrages. Le grand cartulaire (faut-il donc mettre des majuscules ?) lui-même fait l'objet d'une description détaillée aux pages 29 à 52. Le recueil des actes compte enfin 416 numéros. Un index onomastique a été dressé avec beaucoup de soin ; vient encore un index toponymique où les noms sont lemmatisés. Une place à part est réservée aux « lieux en Angleterre » ; le glossaire de cinq pages s'ouvre aux noms en latin et en français. Dans les brèves annexes se trouve une liste des abbés, qu'on aurait volontiers vu plutôt en tête du livre. La mise en page dévoile des maladresses, notamment des numéros ou des dates isolés en bas de page (cf. les n^{os} 144, 145, 146). C'est, on le voit, un ouvrage important qui est réalisé ici et qui offre un choix significatif d'actes plus ou moins complets, selon ce qu'a pu en livrer l'état dégradé de la copie. Une carte (volante) des possessions rend bien service à qui n'est pas familier de la région d'Évreux.

Le mauvais état de la copie de base a rendu la tâche de l'éditeur bien ardue. Certes d'autres copies et des fragments dispersés ont permis dans bien des cas de retrouver un texte complet ou presque. Par un souci naturel d'érudition, tous les renseignements sont donnés sur les copies reprises, les variantes sont ajoutées. En introduction, il a été montré que les copies étaient fidèles aux originaux, ce qui est important pour la fiabilité des textes. Mais il faut constater que les dégâts sont lourds, tant il y a de textes farcis de points de suspension. Une grande peine a été prise pour donner des analyses qui sont autant de résumés des actes, ce qui rendra bien service à ceux que le latin rebute.

La présentation du cartulaire a montré comment le cartulariste avait regroupé les actes suivant des thèmes ou des régions. On verra paraître d'un coup un paquet de bulles et, vers la fin, de longues pancartes délivrées par les rois d'Angleterre. Le résultat est qu'on aurait aimé avoir un tableau d'équivalences fondé sur une liste chronologique des actes ; on aurait ainsi pu aller directement aux actes les plus anciens, ceux du XII^e siècle. Cela aurait aidé ceux qui veulent se reporter aux débuts de l'abbaye. Car l'histoire de celle-ci, sa fondation, son essor manquent terriblement ; on ne peut se contenter de la liste des abbés pour retracer le destin des moines (sans doute bénédictins) de Castillon (ou de Conches). À l'origine de ce monastère, dans la première moitié du XII^e siècle, figure la famille de Tosny, dont se rapprochent d'autres lignages comme les Courtenay. Au long des actes on recueille nombre d'observations sur ces familles, leurs alliés, leurs sujets. On ne surprendra personne en relevant la richesse de ces textes dans tous les domaines – économique, religieux, culturel, juridique.

Michel PARISSÉ.

Susanne Röhl, *Der Livre de Mandeville im 14. und 15. Jahrhundert*, Munich, Wilhem Fink Verlag (*Mittelalter Studien*, 6), 2004, 275 p.

Le centre de recherches IEMAN de l'Université de Paderborn se consacre à l'étude du Moyen Âge et plus particulièrement à la littérature des voyages, sous la direction du Pr-D^r Ernst Bremer. Il ne pouvait manquer de s'intéresser à Mandeville.

ville sur lequel il a organisé un colloque en 2004 au Deutsches Historisches Institut de Paris. C'est dans le cadre de ces recherches que Susanne Röhl a soutenu en 2001 sa thèse de doctorat en littérature romane, et publié cet ouvrage.

Il existe deux versions françaises importantes du *Livre de Mandeville*, l'insulaire et la continentale (une troisième version, liégeoise, est peu représentée et largement interpolée). Susanne Röhl fait porter son étude sur la version continentale qui, si elle n'est sans doute pas l'originale, est contenue dans le plus ancien manuscrit daté, copié pour Charles V en 1371 (Paris, BNF, Nouvelles acquisitions françaises 4515).

Le livre comporte trois parties : un état des travaux sur Mandeville, une minutieuse étude codicologique des 28 manuscrits de la version continentale et de leur histoire avec une première tentative d'établir un stemma, prélude à une édition critique, enfin une recherche sur la réception de l'ouvrage aux XIV^e et XV^e siècles et à l'extrême fin du Moyen Âge.

L'intérêt du travail de Susanne Röhl est donc double : il peut servir de modèle à tous ceux qui s'intéressent au manuscrit dans sa matérialité ; il offre un panorama très complet des cercles de lecteurs du XIV^e au XVI^e siècle : la cour de France, celle de Milan, celle des ducs de Bourgogne, mais aussi des amateurs moins célèbres dans diverses régions d'Europe occidentale (Espagne, France de l'Est et du Sud-Est). Le nombre et la variété de ces lecteurs expliquent l'influence dans la littérature française d'un livre qui est à la fois encyclopédie et roman de voyage.

Christiane DELUZ.

Montagnes médiévales. XXXIV^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Chambéry, 23-25 mai 2003), Paris, Publications de la Sorbonne (série « Histoire ancienne et médiévale », 79), 2004, 450 p., 29 €.

Ce fort volume de 450 pages rassemble les textes des 20 communications présentées lors du XXXIV^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public tenu à Chambéry durant le printemps 2003 sur le thème de la montagne.

Le lieu, bien sûr, incitait au choix du thème, les temps aussi puisque la montagne est depuis quelques années un thème à la mode comme en témoignent – et pas seulement pour le Moyen Âge – de nombreux programmes de recherches et de nombreuses publications.

Indéniablement, un des apports majeurs de l'ouvrage présenté ici est le bilan historiographique qu'il offre sur le thème de la montagne médiévale, et, à ce titre, l'introduction de Georges Comet et surtout la conclusion de Benoît Cursente sont des temps forts de l'ouvrage. À leurs côtés, d'autres auteurs dressent, à une échelle moindre, un bilan historiographique, démolissant au passage un certain nombre de présupposés historiographiques souvent solidement ancrés parce que prenant parfois leur source dans les auteurs médiévaux eux-mêmes. Ainsi en est-il de l'insoumission et de l'esprit d'indépendance politique des montagnards, dont les cantons suisses pourraient former le paradigme (Anne Lemonde, Georges Bischoff). Les études de Fabrice Mouthon et d'Anne Lemonde relativisent beaucoup l'originalité politique et institutionnelle des communautés alpines et montrent que

leur évolution dans ces domaines durant le bas Moyen Âge est finalement très semblable à celle des régions voisines non montagnardes. Les zones de montagne apparaissent pleinement intégrées dans les grandes principautés de la fin du Moyen Âge. Que l'on songe, par exemple, aux relations étroites des princes d'Armagnac ou des souverains aragonais, comte de Barcelone, avec les aires montagnardes de leurs domaines (Emmanuel Johans, Flocel Sabaté). De même, Nicolas Carrier revient sur le rôle des établissements monastiques dans la mise en valeur des Alpes et dénonce le mythe du « moine défricheur ». En effet, il s'avère que l'apport principal des moines dans cette mise en valeur réside essentiellement dans leur capacité à attirer une part importante de la croissance démographique du temps vers les hautes vallées en faisant appel à de nombreux colons. Le bilan historiographique se fait aussi dans le domaine de l'histoire sociale. Roland Viader y revient, en parcourant trente ans de production historique, sur le poids considérable du concept de « maison » dans l'historiographie pyrénéenne, alors que désormais, dans le cadre du renouvellement que connaît celle-ci depuis plusieurs années, une place nouvelle est accordée aux modalités d'appropriation du sol, à l'importance des biens collectifs ainsi qu'à la grande hiérarchie qui imprègne les rapports sociaux.

Mais, et c'est une évidence de le rappeler, la « montagne » n'est pas une et le pluriel du titre de l'ouvrage le souligne bien. Il y a, en effet, plusieurs « montagnes » au Moyen Âge, et au moins deux émergent : la montagne imaginée, à la fois merveilleuse – au sens médiéval du terme – et redoutée, et la montagne vécue. Et peut-être faut-il introduire là encore une nouvelle distinction, plus contemporaine, entre haute montagne (Alpes, Pyrénées), qui finalement seule provoque l'intérêt des lettrés médiévaux, et la moyenne montagne qui nous apparaît toujours au travers des actes de la pratique, parce qu'elle n'est somme toute ressentie que comme un espace économique singulier en interrelation avec d'autres. Ainsi, au Moyen Âge, le Massif vosgien, malgré des caractéristiques physiques et climatiques typiques, n'est pas perçu comme une entité spécifique, isolée et identitaire, tant il est lié aux activités et à la vie des populations des vallées qu'il domine immédiatement (Odile Kammerer).

Les sources littéraires évoquant la montagne au Moyen Âge sont diverses : que ce soit les itinéraires, les récits de voyage, les traités sur la nature ou encore les cosmographies (Claude Denjean, Christiane Deluz). Les descriptions, entre répulsion et fascination, de ce qui est considéré comme un monde en marge oscillent entre la vision d'un monde désert et d'un monde plein, débordant de mythes dont les habitants présentent des mœurs sauvages répondant à la sauvagerie de leur environnement (Georges Bischoff). Ce sont des lieux où l'on sait que dorment, en attendant l'heure de leur retour, les figures messianiques de quelques souverains anciennement disparus – les « rois de la montagne » – tels que Frédéric II sur le mont Kyffhäuser ou le roi Arthur dans les entrailles de l'Etna (Gilles Lecuppre). Parfois légende et réel s'y confondent pour donner naissance à d'improbables impostures politiques aux relents de soufre et d'hérésie... Politique, montagne et imaginaire forment d'ailleurs un trio commun à fin du Moyen Âge : en Castille notamment, où l'image de la montagne devient dans le discours politique une métaphore du pouvoir (F. Foronda).

Mais la montagne médiévale, c'est aussi, et avant tout à mon sens pour les hommes du Moyen Âge, un espace riche de ressources variées : bois, charbon, gibiers et poissons, eau et force hydraulique, pâturages et produits de l'élevage, minerais de fer et d'argent, pierres d'œuvre, etc. (Flocel Sabaté, Anthony Pinto). Ces ressources sont exploitées individuellement ou collectivement par les commu-

nautés paysannes et bénéficient économiquement à tout un réseau de villes d'altitude qui forment dans le Massif central (Jean-Luc Fray) ou en Cerdagne (Claude Denjean) autant de lieux centraux permettant de contester, ou tout au moins de relativiser, l'idée (très contemporaine en fait...) de retard et d'enclavement de ces régions de montagne au Moyen Âge.

Les zones de montagne fournissent des revenus importants aux souverains et aux grands seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, par leurs productions spécifiques mais aussi par le contrôle du passage des cols et de la circulation des marchandises. En effet, n'oublions pas que les massifs – au premier chef les Alpes et les Pyrénées – sont des zones de contact et d'échange entre nord et sud de l'Europe et même, par-delà, entre Occident et Orient (Yves Coativy), et chaque nouvelle ouverture de col, ainsi celui du Saint-Gothard à la fin des années 1220, est un événement majeur de l'histoire économique européenne (P. Racine). Et ces cols que les hommes traversent, dans des conditions souvent terribles l'hiver, on les a sanctifiés, notamment par l'établissement d'hospices, et ici la figure de saint Bernard de Menthon est incontournable, même s'il est difficile de faire le départ entre légende et réalité (Christopher Lucken). Et les remarquables figures saintes, peintes sur les murs extérieurs de certaines églises des Alpes centrales et orientales (Waltensburg dans les Grisons suisses, par exemple) durant les trois derniers siècles du Moyen Âge, ne sont pas qu'une expression des rivalités villageoises mais elles offrent aussi leur force protectrice et apotropaïque aux habitants du lieu et à l'étranger de passage (Simona Boscani Leoni).

Au final, il s'agit donc d'un ouvrage stimulant où se mêlent les approches sociales, économiques, politiques, juridiques, culturelles, religieuses et anthropologiques de la montagne médiévale. Et, s'il permet de dresser un sérieux bilan, ce livre engage aussi, par les questionnements qu'il suscite, à ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

Pierre-Yves LAFFONT.

Jean-Luc Fray, Céline Pérol (dir.), *L'historien en quête d'espaces*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, coll. « Histoires croisées » (publiée par le Centre d'Histoire « Espaces et cultures »), 2004, 469 p.

L'espace revient en force, depuis quelques années, dans le territoire de l'historien et l'on ne peut que s'en réjouir. Ces actes du colloque organisé à Clermont-Ferrand par le CHEC (Centre d'histoire « Espaces et cultures ») au printemps 2002 attestent cet engouement et les potentialités nouvelles qu'il offre à la recherche. Cette rencontre a voulu dresser un premier bilan des entrées et ouvertures suscitées par la réintroduction de la dimension spatiale dans l'approche des sociétés humaines. Le premier constat est celui de la complexité, voire de la difficulté, à penser et analyser la réalité spatiale dans toute sa globalité et sa multiplicité. Parce qu'il n'existe et ne peut être conçu qu'à travers sa relation à l'homme, l'espace doit être saisi, tant dans sa « *préhension* » et les multiples manières de le matérialiser, que dans son « *appréhension* » et les façons de le concevoir. De fait, le terrain balayé par ce colloque est large et varié : réflexion sur les concepts, les méthodes et les outils, recensement des critères de perception spatiale et des nomenclatures, étude des modes de représentation de l'espace, analyse de la construction et de la

gestion des identités spatiales et des territoires... ; l'espace de la France centrale y est privilégié – c'est le terrain de prédilection des membres du CHEC, majoritaires dans ce colloque – mais l'approche s'est voulue comparative et s'est ouverte à d'autres régions (Savoie, Midi toulousain, Bas-Rhône, Baléares). Elle est aussi diachronique, bien que les périodes médiévale et moderne y soient les plus représentées. La pluralité des champs explorés par les intervenants fait toute la richesse de cette heureuse rencontre de l'espace et du temps ; cependant, elle cache difficilement un éparpillement, que l'ordonnement de l'ouvrage en trois parties thématiques ne parvient pas à dissiper. Ainsi de la première partie consacrée aux « Méthodes de l'analyse spatiale », dont la palette d'interventions laisse la sensation d'une grande hétérogénéité des modes d'approche spatiale, révélant sans doute les tâtonnements actuels en la matière. Plusieurs auteurs proposent une relecture des sources en fonction de l'analyse spatiale : c'est à partir des sources archéologiques, complétées des données géomorphologiques, que Frédéric Trément, Christèle Ballut, Bernard Dousteyssier, Vincent Guichard et Maxence Segard ont entrepris, en suivant une démarche géodynamique, diachronique et spatiale, une étude de la zone humide de la Grande Limagne, de l'âge du fer au Moyen Âge. Plus qu'une méthode d'approche, ils proposent un schéma cohérent des relations habitat/milieus humides et montrent la pérennité de l'occupation de ces terres noires que la maîtrise des techniques de drainage a permis d'assainir. Dans une perspective plus méthodologique, Pierre-Yves Laffont souligne l'intérêt et les potentialités offertes par les sources fiscales à la restitution des espaces ruraux. Il se fonde sur l'exemple des Estimes vivaroises de 1464 et dresse un état des chantiers qu'elles permettent d'ouvrir en matière de réalité spatiale des structures d'encadrement et des formes d'occupation du sol et du peuplement. Antoine Paillet s'appuie sur la culture matérielle pour éclairer la question du contraste des systèmes agraires de la France du Nord et du Sud ; l'observation des techniques agricoles lui permet de faire émerger un troisième pôle, du Centre et de l'Ouest, singulier dans son complexe technique fondé sur l'herbage temporaire, mais nourri d'éléments dispersés des systèmes méridional et septentrional. Thomas Foulleron ouvre le chantier de l'iconographie et s'intéresse à la représentation des espaces révolutionnaires, à partir de l'exemple d'un peintre de Menton durant la II^e République. Bruno Phalip, dans une démonstration très convaincante appliquée aux espaces ecclésiaux auvergnats, montre tout l'intérêt que l'historien de l'art peut retirer de la lecture et de l'analyse spatiale. Il n'est pas sans faire écho au manifeste de Marie Soudan en faveur de l'usage de la carte en histoire. La réflexion de Céline Perol sur la route au Moyen Âge est plus conceptuelle ; elle substitue à notre vision linéaire actuelle la réalité médiévale d'un espace-route formé d'un chevelu de chemins, plutôt que d'une ligne droite, et de lieux constitutifs tels les ponts, les hôpitaux, les auberges... Par sa thématique et son analyse déjà aboutie, elle relève davantage de la seconde partie consacrée aux « Formes d'appropriation et d'aménagement de l'espace ». Là encore, les angles d'approche sont multiples : Valérie Stauner et Mireille Mousnier s'intéressent aux référents spatiaux comme témoins de l'occupation du sol et des structures d'encadrement, la première à partir des archives de l'hôpital d'Ille-sur-Têt au XIII^e siècle, la seconde en fonction du corpus des commanderies hospitalières de la Gascogne toulousaine. Leurs interventions, bien que différenciées dans les modes de lecture et d'analyse, disent assez combien la connaissance de l'espace, que traduisent ces référents, est avant tout une expression du niveau d'appropriation matérielle et mentale ; un constat qui vaut aussi pour le questionnement sur les notions de limite et de frontière que développent, pour l'Époque moderne, Sophie Bentin à propos du Comtat-Venaissin et Natividad Planas pour les îles Baléares. On y mesure combien la définition de la

frontière réside dans le degré de maîtrise et de représentation de l'espace, mais aussi dans le lien entre acteurs frontaliers et autorités souveraines. Patrick Fournier convie davantage à une réflexion sur les politiques d'aménagement de l'espace, à travers l'émergence de la figure des experts, principalement des ingénieurs, dans la période 1750-1850. Plaidant pour une histoire de l'expertise encore à écrire, il montre combien la logique d'aménagement global et pérenne de l'espace, animée par une volonté d'ordonner la nature, est porteuse d'un nouveau regard sur le territoire que véhicule ce corps d'État. Dans une même thématique de contrôle de l'espace, Christine Felicelli analyse la stratégie suivie par Philippe Auguste pour imposer la suprématie capétienne sur la ville de Bourges, au détriment du chapitre cathédral Saint-Étienne. Le souverain a tenté de rééquilibrer en sa faveur les données spatiales en déplaçant le centre de gravité, de la cité épiscopale à un nouveau noyau économique : une stratégie payante sur l'instant mais qui, à terme, n'a fait que confirmer la primauté du quartier cathédral ; preuve, s'il en est, que l'espace échappe souvent à ses concepteurs et reste avant tout le produit de ses utilisateurs.

Sous le titre, quelque peu confus, d'« Espace vécu, espace représenté de l'espace », la troisième partie regroupe, non sans juxtapositions et empiètements sur les parties précédentes, une série de communications sur le vécu et la représentation spatiale. Les deux premiers articles portant sur la nomenclature des rues auraient gagné à être liés aux questionnements sur les référents spatiaux. Les perspectives d'enquête lancées par Josiane Teyssot sur la rue médiévale et le bilan mené par Emmanuel Grélois sur la désignation et la dénomination des rues de Clermont-Ferrand (XIII^e-XV^e siècle), plus que du vécu, parlent de réalité perçue et conçue. La remarque vaut aussi pour l'étude de Stéphane Gomis relative à la délimitation et l'identité paroissiale dans le diocèse de Clermont à la fin de l'Ancien Régime, comme pour celle de Paul Bertrand et Ludovic Viallet sur les modes d'appréhension et de gestion de l'espace par les ordres mendiants. Du champ des représentations, relèvent encore les deux études de métrologie – celle de Pierre Charbonnier, dressant un bilan global des types de mesures et de leur évolution dans l'espace et dans le temps, et celle de Fabrice Mouthon, centrée sur la Savoie –, ainsi que l'analyse effectuée par Catherine Bertho-Lavenir de l'émission télévisuelle « La France défigurée » ; s'y révèle la perception de l'espace national dans les années 1970, en même temps qu'une pédagogie de la démocratie locale incitant les acteurs à agir sur leur territoire.

L'ouvrage s'achève sur une sorte d'essai d'ego-histoire d'Anne Zink, évoquant son parcours « entre l'espace et le temps » ; une invite à cheminer sur les voies ouvertes par ce colloque. Si leur tracé paraît encore touffu et éclaté en de multiples directions, l'essentiel pour l'historien est bien de s'être mis en quête d'espace.

Sandrine LAVAUD.

Benoît Cursente (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Paris, Éd. du CTHS, 2004, 409 p. (Actes du CXXVI^e Congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques).

C'est un bilan riche et fort de contributions de grande qualité qu'offre ce CXXVI^e Congrès du CTHS, réuni à Toulouse en 2001, autour du thème « Habitats et territoires du Sud ». Répondant aux objectifs du Comité de faire de ses réu-

nions un lieu d'observation privilégié des champs disciplinaires, il a proposé un état et une mise en perspective de la recherche sur l'histoire du peuplement et de l'habitat des régions méridionales. Par leur contribution active au renouvellement de la question, l'Université de Toulouse et, notamment, le laboratoire de recherche FRAMESPA dirigé alors par Benoît Cursente étaient particulièrement habilités à accueillir ce congrès et à en réunir les travaux pour publication. La mémoire du maître, Charles Higounet, grand instigateur de l'histoire de l'occupation du sol et du peuplement, est ici bien vivante, et c'est dans la continuité de cet héritage, voire en hommage, que Benoît Cursente, qui a coordonné l'ouvrage, a voulu placer cet état de la question. En prélude à l'efficace historiographie qu'il en dresse pour le Moyen Âge, il énonce la problématique générale retenue : « Existe-t-il un habitat, une occupation du sol, des paysages propres au midi de la France ? » ; en d'autres termes, y a-t-il « méridionalité » de l'habitat des terres du Sud ? Si oui, en quoi réside cette spécificité ?

L'approche choisie, dans l'esprit du CTHS, a voulu faire le pari de l'ouverture et de la globalité ; géographiquement, tout d'abord, en évitant – et on peut parfois le regretter – de définir un Sud, de ce fait, très élastique et informe, du Maghreb jusqu'au Massif central, avec, tout de même, une polarisation accentuée sur les horizons coutumiers des chercheurs toulousains : aires régionales du Midi-Pyrénées et du Languedoc ; chronologiquement ensuite, en privilégiant la diachronie et l'étude sur la longue durée : de l'aménagement des terrasses à la protohistoire jusqu'aux formes actuelles d'habitat ; l'accent est mis sur les phénomènes de continuité et de rupture entre Antiquité et Moyen Âge, en même temps que sont esquissés ceux avec la période moderne. L'article de J.-R. Trochet, qui met en perspective dans une synthèse audacieuse « maisons en hauteur, habitat concentré et sociabilité méridionale », est sans doute, dans cette optique diachronique, la tentative la plus réussie. Enfin, l'étude se veut pluridisciplinaire, mais historiens et archéologues l'emportent de beaucoup. On notera, parmi eux, la part belle faite aux spécialistes du Moyen Âge qui représentent les deux tiers des auteurs... au risque d'en faire un ouvrage pour l'usage exclusif des médiévistes. Les contributions des ethnographes et des sociologues – très intéressantes au demeurant – font ainsi quelque peu figure de « pièces rapportées », sans que la problématique de la « méridionalité » ne parvienne à en assurer le liant. Pour autant, ce pari de l'ouverture a la vertu du croisement des regards, des analyses et des concepts, et témoigne de l'émulation que suscite aujourd'hui le renouvellement des études d'occupation du sol.

Ce foisonnement apparent est traversé par de grandes thématiques que l'on peut rassembler selon un jeu d'échelles spatiales ; émergent, en premier lieu, des entités spatiales de grandes tailles (massifs montagneux, aires régionales), pensées à l'aune d'une dynamique sociale, dans leur mise en valeur, leur aménagement et les formes et degrés de polarisation qui les structurent. L'espace montagnard – avec une prédilection pour les Pyrénées –, qui a fait l'objet, ces dernières années, de travaux décisifs, s'y taille une part de choix. Romana Harfouche en évoque la précocité de la conquête en traitant de la question des terrasses de culture, dont elle fait remonter l'origine au néolithique, bousculant ainsi les visions « modernistes » d'une construction ne remontant qu'à trois ou quatre siècles. Christine Rendu, à partir de l'exemple de la montagne d'Enveig en Cerdagne, montre comment, en appliquant une méthode qui tresse savamment les données textuelles, archéologiques et ethnographiques, il est désormais possible d'historiciser ces espaces longtemps considérés comme anhistoriques.

Cette nouvelle histoire du peuplement se veut attentive aux permanences,

telles qu'en témoigne la pérennité des pôles de peuplement de la Galice occidentale révélée par Jorge Lopez Quiroga, et suffisamment audacieuse pour bousculer les modèles dominants, ainsi que l'atteste la démonstration, par Michel Christol, d'une installation spontanée des populations italiennes dès avant la colonisation césarienne.

La polarisation de l'espace et la question de la centralité sont au cœur de plusieurs interventions : Claude Denjean éclaire la réussite de Puigcerda et de son emprise sur l'espace montagnard cerdan ; Judicaël Petrowiste et Patrick Fournier ont privilégié l'approche comparative qui, sur ces points, se montre si pertinente, l'un sur le réseau des foires et des marchés en Midi-Pyrénées et Poitou-Charente (XI^e-XIV^e siècle), l'autre sur les degrés et les formes de polarisation de l'espace en Comtat-Venaissin et Roussillon (XVIII^e siècle). Véronique Lamazou-Duplan l'envisage, quant à elle, sous l'angle de la microhistoire en étudiant l'emprise foncière d'un riche lignage patricien toulousain à la fin du XV^e siècle.

Approprié, l'espace devient territoire ; la mise au jour et l'analyse de ce phénomène de territorialisation traversent la quasi-totalité de l'ouvrage mais il est plus spécifiquement abordé par trois remarquables études, attentives à l'étude de la terminologie et des glissements sémantiques. Didier Panfili examine l'évolution des modes de localisation dans le Bas-Quercy entre 950 et 1150. Mireille Mousnier restitue, à travers le corpus des chartes de coutumes, l'émergence de circonscriptions centrées et bornées entre le XII^e et le XIV^e siècle. Pour autant, quelle part occupent-elles dans le vécu et les représentations des habitants ? Florent Hautefeuille, à partir de l'exemple de la châtellenie de Castelnau-Montratrier aux XIII^e et XIV^e siècles, montre bien les décalages entre une entité juridique dûment limitée et des espaces vécus flous et changeants.

Glissant à une échelle plus réduite, le village et les formes d'habitat méridionales constituent un thème majeur de réflexion dont le bilan s'imposait. Aux « villages neufs » chers à Charles Higounet se sont ajoutés, avec force depuis trois décennies, le *castrum*, le bourg castral, le village ecclésial ; autant de villages de fondation dont l'approche a été renouvelée par les récentes analyses morphologiques dont les communications de Jean-Loup Abbé et de Pierre Pinon se font écho. L'apport essentiel de l'ouvrage réside cependant, en matière de villages, dans les visions synthétiques proposées tant par Benoît Cursente et son historicisation de la question que par Dominique Baudreu qui dresse un exemplaire tableau des « Formes et formations des villages médiévaux dans le bassin de l'Aude ». L'étude de cas menée pour le village béarnais de Bedous par Anne Berdoy permet d'identifier et de mettre en exergue le rôle de l'aristocratie, acteur occulté jusqu'alors par l'historiographie locale. Dans une même dimension anthropologique mais appliquée à l'habitat dispersé, Jean-Louis Dega évoque le repeuplement des mas rouerguais après la guerre de Cent ans.

Dernier degré d'observation, l'habitat a fait l'objet de l'approche la plus contemporaine ; certes, là encore, le thème est récurrent et diachronique ; cependant, hormis la synthèse de Jean-René Trochet sur l'habitat en hauteur comme élément constitutif de la sociabilité méridionale, les trois contributions de Philippe Graff, Daniel Pinson et Fatima Tahraoui traitent du bâti des deux derniers siècles et de son évolution dans le cadre des dynamiques urbaines. Sans doute est-ce dans cette longue durée (même mal raccordée...) que peuvent se saisir les éléments constitutifs d'une méridionalité que le présent ouvrage nous montre assurée – voire revendiquée – mais toujours en recherche.

Sandrine LAUARD.

Armelle Alduc Le Bagousse (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, Université de Caen - Basse-Normandie (Publications du CRAHM, n° 1), 2004, 217 p. (plans, graphiques et photographies).

L'ouvrage dirigé par Armelle Alduc Le Bagousse se présente comme le premier d'une nouvelle collection publiée par le Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales de Caen. Il se présente comme la réunion d'actes d'une table ronde tenue à l'Université de Caen en 2003 à propos de laquelle 11 communications ont été rassemblées.

L'édifice ou l'établissement religieux constituant un pôle central dans l'encadrement des hommes, le lieu de sépulture revêt immanquablement un rôle d'une très grande portée sociale et culturelle. Tel est le point de départ de cet ouvrage dont la vocation archéologique est nettement affirmée en dépit de quelques travaux purement historiques. Les intentions affirmées concernent l'organisation des espaces funéraires, le croisement de sources de différentes natures, le renouvellement des questionnements, la réunion des données de terrain d'une archéologie de site et l'examen des données textuelles issues des législations et liturgie. L'introduction, rédigée par Armelle Alduc Le Bagousse, est très claire et parfaitement utilisable quant aux principes généraux exprimés. Les problématiques et méthodologies sont ensuite exposées en avant-propos (C. Sapin, C. Treffort) en nous présentant un cadre structuré autour des questions « des lieux et des fonctions », puis des « espaces des vivants et espaces des morts ». Les sources textuelles sont alors envisagées sous l'angle des rituels, de la commémoration et de la nomination des morts (V. Gazeau). En complément, les épitaphes et les inscriptions funéraires sont utilisées pour localiser les sépultures et donnent des signes concrets d'appartenance à une communauté. Les défunts sont ainsi insérés dans un espace sacré commun en vue de commémorer et de glorifier leur mémoire (V. Debiais). L'archéologie est ensuite présente grâce à deux interventions complémentaires montrant la réutilisation funéraire (nécropole et chapelle) d'édifices antiques (*fana* ruraux, *villae* gallo-romaines) en Normandie (J. Le Maho, F. Delacampagne et V. Hincker). L'examen des sépultures repérées dans la cathédrale d'Angers (F. Comte) révèle des pratiques différenciées entre laïcs, princes d'Anjou, évêques et chanoines, même si la localisation ne se fait précisément qu'aux XIV^e et XV^e siècles. Plus complexe, la topographie funéraire médiévale de la cathédrale de Rouen (J. Le Maho et C. Niel) permet la localisation de sanctuaires disparus, des cimetières et leur déplacement au sein du groupe épiscopal. Des sectorisations liées au sexe, à l'âge ou au statut social sont mises en place. Sont également constatés des regroupements de sépultures princières. Sur une séquence chronologique longue, les sépultures de l'abbaye de Landévennec sont ensuite examinées depuis le haut Moyen Âge en vue de mieux connaître les répartitions spatiales et leur évolution (A. Bardel et R. Perennec). Toujours à propos du milieu monastique médiéval, le cas de l'Anjou est envisagé (D. Prigent) en concluant à la fois sur une partition des espaces et sur des églises abbatiales préservées des envahissements de sépultures. Le chœur de l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives est ensuite considéré par le biais de sépultures de laïcs et d'ecclésiastiques organisées autour d'une tombe centrale et d'un pavement orné (A. Alduc Le Bagousse, J. Blondiaux, J. Desloges, C. Manœuvrier). Enfin, la place des morts est envisagée au travers du chevet de l'abbatiale cistercienne de Notre-Dame de Bondeville (J.-Y. Langlois et V. Gallien). Deux faits sont principalement à noter : une grande perméabilité entre l'intérieur de

l'enceinte monastique et l'extérieur de la communauté, le respect de l'espace du chœur pendant près de quatre siècles, mais également la présence complémentaire d'un petit cimetière séparé des autres tombes et réservé aux moniales.

Il faut souligner le grand intérêt de ce petit ouvrage, à la fois pour son introduction et chacune des interventions. Tout au plus peut-on regretter l'absence d'une conclusion permettant d'éviter l'impression d'une trop grande fragmentation des réflexions individuelles.

Bruno PHALIP.

Olivier Guillot, « *Arcana imperii* » (IV^e-XI^e siècle). *Recueil d'articles*, Limoges, PULIM (Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique, n° 10), 2003, 600 p.

Foi chrétienne et églises dans la société politique de l'Occident du haut Moyen Âge (IV^e-XII^e siècle), textes réunis par Jacqueline Hoareau-Dodinou et Pascal Texier, Limoges, PULIM (Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique, n° 11), s.d., 500 p.

Olivier Guillot a donné son enseignement à Limoges, Angers et Paris (Paris IV - Paris-Sorbonne). Son départ à la retraite n'a pas ralenti un effort et des recherches qui l'ont occupé pendant plusieurs décennies. Deux ouvrages ont jalonné sa carrière : sa thèse *Le comte d'Anjou et son entourage* (1972) et sa contribution à un manuel en association avec Yves Sassier : *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, t. I, p. 1-168. Ce sont les deux facettes inséparables de son activité, la recherche et l'enseignement. Dans les deux cas, il est un aspect qui n'apparaît pas spontanément et qui est pourtant fondamental : la convivialité. Cela signifie qu'Olivier Guillot a eu beaucoup de fidèles disciples et non moins d'amis. Ce sont ceux de Limoges qui se sont manifestés doublement pour lui dire toute leur amitié. L'Institut d'anthropologie juridique de Limoges lui a fait deux beaux cadeaux : un gros recueil de quelques-uns de ses articles, d'une part ; un colloque qui a fourni un recueil de mélanges, d'autre part. C'est de cela qu'il va être question ici.

La thèse est, dès l'origine, devenue un classique, il n'est plus nécessaire d'y revenir. On a sans doute trop peu parlé du cours d'institutions. Les manuels font rarement l'objet de recensions ; l'occasion était pourtant bonne de souligner les mérites du professeur. Parce que les théories et les conclusions de ce qui était dit dans des articles passent dorénavant dans la vie courante. C'est ainsi qu'une idée maîtresse d'O. Guillot concerne le pouvoir du princeps et la distribution des *honores*. Le *princeps* – on utilise le vocable latin pour éviter la confusion avec le « prince » au sens ordinaire du terme – émerge avec les Pippinides, qui exercent un pouvoir souverain sans être rois. Charles Martel en est le premier bénéficiaire ; on lui reconnaît ce titre. « Par là, à cause de ses mérites, et sans avoir jamais reçu aucune investiture de quelque roi en titre, il attirait à sa personne les prérogatives les plus éminentes qui distinguaient hier les rois, et leur étaient venues de l'Empire. C'était lui désormais qui les détenait et non plus eux » (*Pouvoirs et institutions*, I, p. 97). On retrouve le *princeps* dans plusieurs articles d'*Arcana* (n° 7, 8 et 11). L'enseignement passe aussi à travers la justice, et les éditeurs ont choisi de placer en second un gros article de 62 pages, reproduisant une contribution aux semaines de Spolète. Il se retrouve encore dans les derniers articles de la série traitant

d'événements particuliers du IX^e siècle ; parmi eux on s'arrêtera aux 56 pages qui réexaminent les deux conciles de Coulaines (843) et de Quierzy (877). Le troisième grand thème d'*Arcana* touche à la sainteté, aux saints, avec, encore, une grosse contribution de 44 pages à Spolète. C'est l'esprit, les symboles, les conceptions chrétiennes qui émergent dans ce thème, qu'illustre encore une étude de plus de 50 pages, « Clovis Auguste, vecteur des conceptions romano-chrétiennes ». La taille imposante de ces études invite à insister sur le soin pris par O. Guillot à développer son érudition au long de ses démonstrations. *Arcana imperii*, ou « Les secrets du pouvoir », s'ajoute comme œuvre savante au manuel mentionné plus haut. Mettre à la disposition des enseignants ces 600 pages d'articles est une œuvre pie. On se prend à espérer que les études portant sur la période suivante viendront bientôt. Peut-être une partie des recherches passeront-elles dans la traduction attendue des Annales de Flodoard qui ont fait les beaux jours d'un séminaire qui a passionné les disciples.

C'est le 18 septembre 2003 que fut remis à Olivier Guillot le recueil de ses articles évoqué à l'instant, le jour où se tint un colloque dont les actes sont parus promptement. Cette fois, ce sont les contributions des amis et des élèves qui emplissent le volume « Foi chrétienne et églises », 26 au total pour 500 pages. Ici les intérêts sont dispersés et on ne saurait reprendre chaque étude. L'ensemble est partagé en trois groupes, comme cela apparaît quand on feuillette le livre, tandis que cela n'apparaît pas dans les tables des matières. Les deux derniers articles illustrent « pouvoir et image » avec une belle démonstration de Dominique Alibert et de Pascal Texier sur la richesse des images et l'intelligence discrète de leurs messages ; la Bible de Charles le Chauve et la Tapissierie de Bayeux servent de supports à ces exemples. Le deuxième groupe, « Pouvoir et idéologie », est la plus grosse part avec 270 pages ; les sujets sont très divers. À défaut de passer tout en revue, on soulignera de façon un peu arbitraire les publications de sources : celle qui illustre la réflexion de Laurent Morelle sur la validation de l'acte royal (p. 287-318), les pièces justificatives de Jacqueline Hoareau à propos d'une condamnation à mort (p. 435-461). La première partie, « Église et pouvoir », comprend 9 contributions qui traitent plutôt d'histoire religieuse, notamment angevine. Parmi elles, on sera particulièrement sensible au long commentaire de statuts épiscopaux de Bourges par Pierre Flandin-Blety (p. 61-104). À la lecture de ce premier groupe de textes, on est assuré qu'O. Guillot a dû apprécier les exemples de ce qu'il avait connu pour sa thèse et qui est alors présenté – le pouvoir épiscopal, la vie des abbayes. Il retrouvera le problème du principat dans les deux premières contributions concernant l'Auvergne (par Anne-Hélène Brunterc'h) et la Gascogne (par Agathe Corre), le rôle des abbayes comme centres de pouvoir (avec Guy Jarousseau). Il appréciera, comme nous, la présentation et la traduction d'une charte de l'évêque Néfingue d'Angers (p. 121-126), l'édition d'actes de l'évêque de Noyon (par Dietrich Lohrmann, p. 140-148). Le bénéficiaire du volume se met lui-même en scène avec une étude, « Autour de la première décrétale pontificale conservée », et la traduction de larges extraits du pape Sirice à Himère. N'aurait-on pas vu l'étude de Teddy Véron, sur les conséquences de la mort de l'évêque Renaud II d'Angers (p. 383-403), plutôt dans le premier groupe que dans le deuxième ? Les éditeurs se sont montrés généreux en acceptant que les articles aient la longueur souhaitée par leurs auteurs, ce qui explique la taille du volume. Olivier Guillot est ainsi largement honoré, et ce n'est que justice.

Michel PARISSE.

Charlotte Denoël, *Saint André : culte et iconographie en France (V^e-XV^e siècle)*, Paris, École des chartes, 2005, 302 p.

C'est dans le cadre d'une thèse de l'École des chartes, publiée dans ces pages, que Charlotte Denoël a poursuivi le projet de s'intéresser à la figure de saint André. Cet apôtre, à la fois célèbre et méconnu, placé dans l'ombre de son frère Pierre, est moins familier en Occident qu'en Orient : la tradition veut en effet qu'il ait évangélisé les Grecs qui lui ont donné le surnom de « prôtoclétos », car il a été le premier à être appelé et à suivre le Christ (Jn 1, 35-42). Le titre du volume fait apparaître d'emblée l'ambition de la recherche : l'étude du culte, durant l'ensemble de la période médiévale, dans l'espace français, en incluant les sources iconographiques. Le résultat vaut au lecteur un ouvrage substantiel, où sont rassemblés bien des éléments du dossier de saint André, suivant une démarche en trois temps. La première partie est consacrée à l'étude du culte à proprement parler ; la deuxième, à l'iconographie ; et la troisième, à cet attribut très spécifique de l'apôtre : la « croix de saint André », en forme de X. Introductions et conclusions générale et partielles marquent clairement (parfois de manière un peu répétitive) les articulations de l'ouvrage et la progression du raisonnement.

La première partie s'organise suivant quatre points. Le premier aborde la composition du dossier hagiographique et la manière dont les *Actes* apocryphes d'André ont pénétré dans la littérature occidentale, depuis Grégoire de Tours jusqu'aux mystères du XV^e siècle, en passant par les plus importants *Légendiers* (Jean de Mailly, Barthélémy de Trente, Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine). Le deuxième volet, centré sur les aspects liturgiques, se fonde sur les mentions au calendrier, le texte de l'office et quelques sermons en l'honneur de saint André. Sous le titre d'« Hagiotoponymie », le troisième chapitre mêle l'étude des toponymes à celle des édifices placés sous la titulature de saint André et à celle de la présence de ses reliques dans telle ou telle église. On comprendra sans peine qu'une matière aussi vaste et délicate à manier, notamment pour la datation des indices, ne peut faire l'objet que de survols, de pistes ouvertes – avoue l'auteur – dont le présent traitement ne satisfait pas pleinement, notamment en égard à la chronologie. On regrettera ainsi que l'étude d'un culte ne se penche pas en propre, cartes et tableaux à l'appui si possible, sur la question des reliques, une réalité dont on connaît l'importance et la complexité dans la piété médiévale. D'une manière analogue, le quatrième chapitre aborde la place d'André dans l'anthroponymie, en exploitant les publications disponibles à ce propos. Plus longuement, le cinquième chapitre se penche sur la manière dont les ducs de Bourgogne se sont approprié la figure d'André alors que s'affirme leur pouvoir. Le choix du frère de Pierre, devenu saint patron de l'ordre de la Toison d'or, s'explique en partie par ses affinités avec l'Orient des croisades. L'A. suit les développements de ce projet sous les règnes des ducs successifs, à travers divers indices : liturgie, frappe de monnaies, emblèmes militaires... On aurait aimé saisir dans quelle mesure cette initiative a rencontré un écho auprès des différentes couches de la population, notamment en Bourgogne, ainsi que le suggère Robert Folz, au témoignage des testaments (cité p. 103).

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'iconographie de saint André. Le corpus qui sert d'assise à l'étude a été brièvement présenté en introduction générale (p. 18). Avouons qu'il aurait été précieux de disposer de tableaux ou listes qui en donnent la répartition chronologique, la provenance géographique et

l'indication du type d'œuvre dont les images sont extraites. L'ensemble se compose de 300 images issues en large majorité de manuscrits : 62 figures sont reproduites en annexe, en couleur et noir et blanc (on regrette cependant que leurs légendes, très précises quant aux manuscrits, n'aient pas identifié les scènes, ce qui eût été précieux notamment pour les cycles narratifs). Le premier chapitre analyse avec soin les relations entre les textes et les images, puis la manière dont saint André se trouve inséré dans des séries comme le *Credo* apostolique où il figure en deuxième place, juste après saint Pierre. Dans un long second chapitre, l'approche se fait thématique. On y découvre avec intérêt l'existence d'un véritable couple (p. 153), composé de Pierre et André, unis de liens affectifs particuliers, le second soutenant le premier avec discrétion et humilité. Les scènes narratives, envisagées ensuite, sont extraites du légendaire : récits de miracles (dont la liste est donnée en annexe), où saint André prolonge la figure du Christ ; scènes du martyre, parmi lesquelles on retiendra la représentation de saint André en adoration devant une croix qui est à la fois celle du Christ et celle de son martyre, ou, plus nombreuses, les scènes de la crucifixion de l'apôtre. Viennent enfin les images de piété où les relations entre le fidèle et le saint s'expriment par les gestes de l'offrande ou de la contemplation, ainsi que les portraits. Compte tenu du rôle dévolu au culte de saint André dans le milieu bourguignon, on se serait attendu à une mise en valeur plus explicite des œuvres qui en sont directement issues, afin de déterminer leurs éventuels caractères spécifiques.

La troisième partie revient sur l'attribut déjà présenté au fil de l'étude iconographique : la croix de saint André. Ces pages, très neuves, démontrent à la suite de quel cheminement complexe s'est fixée la tradition de la « croix de saint André ». Les premières apparitions de la forme en X datent du XIII^e siècle ; les artistes ont ensuite adopté des partis variés, avant que ne se fixe cet usage, au XV^e siècle, sous l'influence de l'emblématique bourguignonne, entre autres. On découvre également comment la réflexion sur cet attribut a été l'occasion de développements théologiques, notamment en raison de sa ressemblance avec le chrisme : l'argument a pu servir à exalter l'identité bourguignonne à l'époque moderne.

Cette étude foisonnante, qui témoigne de vastes recherches menées avec ardeur dans des directions très variées, apporte une contribution tout à fait intéressante à l'histoire de la figure de saint André dans la tradition occidentale. L'épisode bourguignon demeure, à n'en pas douter, un jalon majeur dont on se demande si, à lui seul, il n'aurait pas justifié une première étude, quitte à opérer de substantiels rappels sur l'un ou l'autre point. Par les nouveautés qu'il apporte, ce travail prouve, s'il en était besoin, la nécessité de reconsidérer de près l'histoire du culte et de la représentation des saints, dont bien des éléments sont encore méconnus ou reposent sur des idées reçues. Mais il démontre aussi la complexité de tels dossiers : leurs innombrables ramifications rendent la tâche difficile, si l'on veut examiner de première main toutes les sources. Ainsi, l'analyse du culte de saint André aurait pu encore s'appuyer sur les prières connues à son intention ou sur les confréries fondées sous son vocable. On ne doute pas que l'A., si bien armée, ne puisse poursuivre de fructueuses investigations en ce sens.

Catherine VINCENT.

Prophecy, Apocalypse and the Day of Doom. Proceedings of the 2000 Harlaxton Symposium, éd. Nigel Morgan, Donington, Shaun Tyas (Harlaxton Medieval Studies, XII), 2004, xii-403 p., 91 illustrations en noir et blanc.

Les récits prophétiques et apocalyptiques du Moyen Âge fournissent depuis longtemps un riche terrain d'investigation aux historiens, mais la complexité des liens entre astrologie, prophétie et Apocalypse continue souvent à défier l'analyse. Les contributions réunies dans la dernière livraison des « Études médiévales de Harlaxton » ont pour objet de clarifier ces rapports en mettant notamment en évidence leur évolution. Martha Driver retrace ainsi le processus par lequel la représentation des Sibylles fut associée aux figurations de l'Apocalypse dans les livres d'heures, et Hilary Carey reconstitue les liens entre la théologie des Quatre fins dernières et l'astrologie, rappelant qu'il fallut attendre le xv^e siècle pour voir la science astrologique prendre une place de premier plan dans l'interprétation de la venue des Temps derniers. Quant à Richard Foster, il démontre comment la tradition de l'exégèse des nombres dans la Bible et celle des récits prophétiques populaires au lourd symbolisme zoomorphe furent combinées pour donner des œuvres comme le pavement de l'abbaye de Westminster, terminé en 1268.

Plusieurs contributions rappellent qu'une partie de la tradition apocalyptique, pourtant bien connue, ne reçut un traitement élaboré que de manière tardive. Dans l'art continental, il fallut attendre le xiii^e siècle pour voir des représentations détaillées des peines de l'Enfer (Nigel Morgan). Robert Easting analyse les récits apocalyptiques anciens non canoniques – Paul, Pierre, Zephaniah, Esdras et le Testament d'Abraham – et les récits médiévaux portant sur les jugements individuels afin de mieux cerner la place de ce qu'il appelle « l'Apocalypse personnelle », mais souligne bien que le premier ouvrage de théologie sur le jugement individuel, dû à la plume de Denys le Chartreux, date du milieu du xv^e siècle ; on peut d'ailleurs voir l'écho de la réflexion renouvelée sur le jugement individuel dans le programme sculpté des monuments funéraires anglais du xv^e siècle, analysés par Nicholas Rogers. Martha W. Driver explique qu'il fallut attendre la fin du xv^e siècle pour voir se multiplier les représentations iconographiques des Quinze signes annonçant le Jugement dernier, ce qu'il faut en partie attribuer à la difficulté que les artistes éprouvaient à représenter des signes parfois abstraits. Sue Powell suggère d'ailleurs que le fameux vitrail de l'église d'All Saints à York, qui représente les Quinze signes, dut être un exemple isolé.

Les représentations de l'Apocalypse, du Jugement dernier et de la résurrection pouvaient servir de support à la liturgie, comme le démontre Pamela Tudor-Craig au sujet du programme sculpté de la façade occidentale de la cathédrale de Wells, mais aussi à la méditation. Dans les manuscrits enluminés du xv^e siècle, les images du Jugement dernier guidaient le lecteur dans une méditation qui réorganisait des éléments parfois éclatés, comme la méditation sur le péché ou les bonnes œuvres, méritant ainsi, pour Meg Twycross et Pamela M. King, l'appellation d'« hyper-texte ». Cette fonction de support à la méditation apparaît également bien dans le cas de l'« homme apocalyptique », un dessin inséré dans le *Liber addimendorum* de Matthieu Paris : cette image, due à la main de frère William, un franciscain ami du chroniqueur de Saint-Albans, aurait peut-être acquis, au fil des ans, une valeur d'icône pour Matthieu Paris. Les deux panneaux de Stuttgart représentant l'Apocalypse, associés par les historiens de l'art au cercle de Giotto et attribués au patronage du roi de Naples Robert d'Anjou, qui avait offert un refuge aux francis-

cains spirituels, étaient sans doute destinés à promouvoir l'illumination spirituelle : les panneaux représentent clairement le groupe des fidèles du sixième âge, une allusion aux spirituels dans les écrits de Pierre de Olivi. Le Jugement dernier était en fait un cadre particulièrement souple qui permettait par exemple aux prédicateurs anglais de la fin du Moyen Âge de mettre en évidence des thèmes très divers, en particulier dans la perspective de la réforme des mœurs (Veronica O'Mara). Dans *Pearl*, le fameux poème en moyen anglais, la promesse de la nouvelle Jérusalem est même présentée comme une consolation qui va à l'encontre de la fatalité (Rosalind Field).

La question du patronage ouvre des perspectives nouvelles sur la fonction de l'Apocalypse dans l'art. John Lowden s'attache à la représentation et au commentaire de l'Apocalypse dans les bibles moralisées des Capétiens. Si le genre de la Bible moralisée fut jalousement préservé par la royauté, le commentaire en français de l'Apocalypse, élaboré sans doute par un chapelain royal pour les premières bibles moralisées, fut rapidement connu et diffusé au-delà des cercles de la cour. La question du rapport entre la dynastie des Valois et la tradition de la représentation de l'Apocalypse est traitée par Margaret Manion au sujet des tapisseries d'Angers : terminées vers 1380-1382, les six tapisseries, de plus de 23 m de long chacune, étaient sans doute destinées au public de la cour ducale et durent être exposées dans des cadres ecclésiastiques et séculiers ; surtout, elles étaient une manifestation exemplaire de l'excellence du patronage des Valois, caractérisé par son aspect à la fois savant et somptueux.

Un dernier volet de l'enquête concerne les liens entre prophétie, astrologie, récit apocalyptique et événements politiques. Le caractère subversif de la prophétie en rendait l'exploitation dangereuse. Néanmoins, les événements étaient souvent lus à la lumière des prophéties, et l'on pouvait même détourner, à des fins politiques, les prophéties de leur fonction première : *Insurgent gentes*, une prophétie attribuée à Hildegarde de Bingen, est un faux produit dans l'entourage de Guillaume de Saint-Amour et destiné à dénigrer les Ordres mendiants en tirant parti du prestige de la sainte (Kathryn Kerby-Fulton *et al.*). Et le contenu des prophéties pouvait bien influencer les choix politiques. Michael Bennett suggère ainsi que certaines actions de Richard II, qui se considérait comme le prince de paix de la prophétie, investi d'une haute destinée à l'échelle de la chrétienté, et qui avait été le premier roi à être oint de la « Sainte Huile de saint Thomas », découverte en 1337, purent être dirigées par le recours à l'astrologie et par le sentiment que le roi avait de la place de son règne dans l'histoire britannique et chrétienne. Grâce à l'étude d'un manuscrit au contenu prophétique compilé sur l'ordre de l'évêque de Norwich Henry Despenser, Lesley Coote suggère également d'analyser les raisons qui poussèrent Despenser à prendre la tête de la désastreuse croisade de 1383 à la lumière de l'interprétation prophétique de la révolte des paysans en 1381 : pour beaucoup de ses contemporains, Despenser, qui avait réprimé brutalement la révolte dans son diocèse, avait vaincu Gog et Magog, et son action prenait place dans une sorte d'agenda apocalyptique. La dimension apocalyptique de la répression de 1381-1382 est d'ailleurs rappelée par Andrew Prescott dans son étude des commissions gouvernementales chargées de repérer et de juger les révoltés.

Deux contributions mettent toutefois en garde contre une lecture politique ou sociale trop systématique du matériau prophétique. Comme le montre Anke Holdenried à propos de la diffusion, dans l'Angleterre du XII^e siècle, de la *Sibylla Tiburtina*, un texte élaboré à partir du IV^e siècle, on ne doit pas se hâter de voir dans ce type de récit une prophétie politique : l'analyse des manuscrits où figure l'ouvrage suggère au contraire un contexte et une utilisation uniquement dévotionnels. Et

dans un article salubre qui prend pour exemple la croisade des pasteurs de 1251, Steven Justice met en cause l'analyse des mouvements populaires médiévaux dans une perspective millénariste : celle-ci est, en réalité, le produit d'une rationalité savante caractéristique du récit cléricale.

Frédérique LACHAUD.

Olivier Marin, *L'archevêque, le maître et le dévot. Genèse du mouvement réformateur pragois. Années 1360-1419*, Paris, Honoré Champion, 2005, 605 p.

Ce livre est tiré d'une thèse de doctorat dirigée par M. Jacques Verger et soutenue récemment à l'Université de Paris IV. Olivier Marin entend par « mouvement réformateur pragois » l'ensemble des courants idéologiques apparus à Prague – même s'ils étaient parfois le fait d'hommes nés hors des frontières de la Bohême – et ayant préparé d'une manière ou d'une autre le hussitisme. Son objectif est donc de cerner les origines du mouvement hussite – entendu au sens large, dépassant la personne et l'influence de Jean Hus – en écartant d'emblée les interprétations réductrices, nationalistes notamment, qui entachent trop souvent son histoire. Il s'appuie pour l'essentiel sur les écrits des réformateurs produits dans le cadre universitaire – leurs commentaires, les questions, traités et controverses ou encore les sermons –, en les confrontant, à l'occasion, avec d'autres types de documents (chroniques, législation synodale et littérature pieuse).

L'ouvrage comprend un catalogue des sources assorti de précieuses notices biographiques, une bibliographie abondante (bien que curieusement classée par langues), une chronologie et un plan de la ville de Prague au moment des faits. On n'y trouve aucune pièce justificative, mais cette absence est compensée par les nombreuses citations données en note (en latin) ou dans le corps du texte (en traduction). L'expression est extrêmement soignée – parfois trop, l'A. ayant une affection manifeste pour les formules compassées, le vocabulaire vieilli ou didactique.

Dans son introduction, Olivier Marin plante tout d'abord le décor spatio-temporel. Il retrace l'évolution de la ville de Prague à la fin du Moyen Âge. Il souligne notamment la densité exceptionnelle – surtout pour l'Europe centrale – de son réseau d'établissements ecclésiastiques, en particulier dans la Vieille Ville, véritable « bouillon de culture » qui deviendra la Jérusalem des réformateurs. Il justifie le choix des termes chronologiques du sujet en rappelant que la décennie 1360-1370 correspond à la phase de consolidation de l'Université de Prague, fondée dès 1347-1348. L'année 1419 vit, comme chacun sait, l'éclatement de la révolution hussite et amorce donc un nouveau virage dans l'histoire du mouvement.

La première partie présente certains aspects du contexte dans lequel la réforme vit le jour. L'A. commence par dessiner le profil social des réformateurs pragois. Il s'agit principalement d'enseignants, d'universitaires et de clercs ayant fréquenté les collèges de la capitale tchèque. On ne saurait donc les qualifier de marginaux. Certes, ils éprouaient une certaine frustration à cause de la réduction récente de l'offre en matière de bénéfices ecclésiastiques. On trouve peu d'étudiants parmi eux, et surtout peu d'étudiants ou de diplômés en droit. Il faut dire que les juristes étaient assurés, eux, de faire une belle carrière. Aucun frère mendiant n'est mentionné dans ce groupe, composé de quelques chanoines réguliers mais surtout de clercs séculiers. On compte plusieurs étrangers parmi eux.

Toutefois, l'élément tchèque tendit à se renforcer à la fin du XIV^e siècle, en raison de la multiplication des fondations effectuées par des nobles et des bourgeois tchèques. En outre, les clercs natifs de Bohême acceptaient de plus en plus difficilement de devoir partager leurs fonctions avec des étrangers (surtout allemands, en l'occurrence). L'auteur examine ensuite la « dynamique » de la réforme. Il montre le rôle central du wycliffisme dans sa genèse. Tandis que le conciliarisme n'est jamais parvenu à faire souche en Bohême, le courant né à Oxford arriva à point nommé sur les rives de la Vltava. Il les toucha en effet à une période où le clergé tchèque restait médiocre – les mesures prises dans le sillage de la réforme grégorienne tardaient à produire leurs effets –, ainsi que dans le contexte du Grand Schisme, qui semait le trouble dans les esprits. Le mouvement se nourrit aussi de la volonté chez les maîtres pragois d'accroître l'autonomie de l'Université et son pouvoir spirituel. Pour autant, ses leaders restaient très attachés à la tradition (du moins initialement). En ce sens, le hussitisme ne saurait être compris comme une « réformation prématurée ». La rupture était néanmoins inévitable, car un profond fossé séparait l'élite morale et intellectuelle du clergé – le milieu auquel appartenaient les réformateurs – de la masse des clercs, trop souvent ignares et concubinaires. Comment les réformateurs diffusèrent-ils leurs idées ? Par des moyens on ne peut plus traditionnels. La *disputatio* universitaire (en particulier le *quodlibet*) leur servit à la fois de tribune et de terrain d'affrontement avec leurs adversaires ; la prédication fut également l'un de leurs moyens d'expression favoris. Leur culture, faite de « florilèges et d'abrégés », n'avait rien d'humaniste. On n'y relève ni contestation des autorités, ni apologie de la culture profane, ni promotion de la langue tchèque comme entité intellectuelle autonome. Ils utilisèrent habilement les techniques de diffusion de l'époque : la copie de manuscrits en nombre, les lettres à leurs détracteurs, les manifestes, les placards, mais aussi les peintures murales ou les chants faciles à mémoriser. Une place centrale revient toutefois au sermon, qui avait l'insigne avantage d'établir un lien entre le milieu (pour le moins élitiste) des réformateurs pragois et la masse de la population.

L'auteur analyse dans un deuxième temps la question de la querelle entre séculiers et réguliers. Elle se trouve en effet au cœur du mouvement, puisque tous les réformateurs étaient farouchement opposés aux ordres mendiants. L'Autrichien Conrad de Waldhausen avait rencontré un vif écho en Bohême dans les années 1360, lorsqu'il avait accusé les frères de cupidité, critiqué le dogme de la pauvreté évangélique et s'était indigné du fait qu'ils s'occupaient d'âmes dont ils n'étaient pas responsables. Les dérives récentes de certains couvents tchèques – qui recevaient des rentes, par exemple – et l'amélioration récente du niveau des clercs séculiers contribuèrent à accroître cette hostilité vers la fin du siècle. Les étudiants tchèques ayant séjourné à Paris puisèrent dans les textes célèbres contre les mendiants (notamment les diatribes de Guillaume de Saint-Amour) des armes idéologiques que la haine des réguliers exprimée ouvertement par Wycliff – à une période de rapprochement temporaire entre la Bohême et l'Angleterre – vint renforcer presque simultanément. Elle englobait maintenant tous les ordres monastiques, du moins chez certains réformateurs. Notons que Jean Hus conserva un point de vue purement moral et ne prêcha jamais la dissolution des ordres. Mais, autour de lui, le discours se fit toujours plus virulent et glissa rapidement de l'antimonachisme à l'anticléricalisme. Les frères étant perçus comme des suppôts de la papauté, on arriva très vite à la remise en cause de l'ensemble de la hiérarchie de l'Église.

La Bohême avait connu – comme ailleurs – une multiplication spectaculaire des provisions pontificales au XIV^e siècle ; elle touchait même les bénéfices mineurs. Certes, dans la réalité, les candidats du roi l'emportaient le plus souvent. Toujours

est-il que l'on ne perçoit pas d'antipapisme virulent dans ce royaume avant le Grand Schisme. Ce sont les abus constatés durant celui-ci – en matière fiscale notamment –, ajoutés à la détérioration des relations diplomatiques avec le Saint Siège et plus encore à la confusion engendrée par la coexistence de deux papes, qui ébranlèrent les certitudes ecclésiologiques antérieures. L'idée de suprématie pontificale puis celle, plus subversive encore, selon laquelle le pape n'était pas indispensable à la marche de l'Église firent alors leur chemin chez les réformateurs tchèques. Influencés sur ce point aussi par le wycliffisme, ils considérèrent que c'était au roi de combler le vide. Le monarque devenait ainsi garant du salut de ses sujets. Certains allèrent plus loin en affirmant que, si celui-ci se montrait à son tour défaillant, les nobles devraient le remplacer dans ce rôle. Point d'incitation à la révolte populaire, cependant, dans le discours des réformateurs, mais simplement un appel à la conscience de chacun, qui pouvait commander de désobéir à ses supérieurs. Ces idées s'imprégnèrent d'éléments de conscience nationale qui prirent la forme d'un « patriotisme linguistique ». En effet, les maîtres pragois se montrèrent très attachés à préserver (ou retrouver) la pureté de la langue tchèque – sans pour autant faire preuve de panslavisme, à une époque où ils n'avaient que suspicion pour Byzance et son Église. Ils invoquaient les saints nationaux – en slavisant au passage saint Jérôme –, du moins en tant que modèles à suivre, et non comme intercesseurs. Ils développèrent aussi le concept du royaume tchèque comme « royaume très chrétien ». Il s'épanouit à la faveur de l'antagonisme croissant entre Tchèques et Allemands.

La quatrième et dernière partie s'efforce de déterminer dans quelle mesure les réformateurs ont répondu aux aspirations spirituelles des laïcs, en examinant trois points forts parmi celles-ci. À contre-courant de la restriction officielle de la pratique sacramentelle de la communion, et à la faveur de l'essor du mouvement eucharistique en Bohême, les réformateurs pragois encouragèrent dès le départ la communion fréquente des fidèles. Ils la justifiaient par la volonté d'un « retour aux sources » – entendons : à la pureté de l'Église primitive. Tout juste Jean Hus dénonça-t-il l'imposture que constituait à ses yeux l'hostie miraculeuse de Wilsnack. La hiérarchie, d'abord réticente, finit par leur donner raison, d'ailleurs ; mais ce ne fut pas chose facile car cette revendication les rapprochait des béghards poursuivis pour hérésie. Cette évolution tendait en définitive à décléricaliser le christianisme et à revaloriser la place des laïcs au sein de l'Église. L'utilisation de la langue vernaculaire constitue un deuxième aspect révélateur des liens entre réforme tchèque et piété des laïcs. L'emploi du tchèque avait déjà beaucoup progressé dans les décennies précédentes, à l'initiative des nobles du royaume. On avait commencé à traduire la Bible ; seule la diffusion de ces traductions demeurait controversée. Mais la langue tchèque demeurait discrète dans la liturgie, et les réformateurs eux-mêmes hésitaient à réduire l'usage du latin dans les célébrations. Le troisième critère concerne les femmes. Peut-être en raison du nombre très élevé d'établissements féminins à Prague, certains réformateurs se préoccupèrent du sort spirituel de la gent féminine. Les œuvres de Brigitte de Suède avaient eu un grand succès en Bohême et beaucoup admettaient, depuis, que Dieu puisse parler aux laïcs les plus ignares et les plus faibles – autrement dit, aux femmes. De là à les laisser prendre la parole en public, il y avait un pas que la plupart des maîtres pragois se gardèrent bien de franchir. Au total, conclut l'auteur, s'ils prirent en compte nombre d'aspirations des fidèles qui les entouraient, ceux-ci se montrèrent incapables de définir un véritable modèle de vie chrétienne pour les laïcs.

Le mouvement hussite apparaît donc non comme un dérivé du valdéisme – comme on le lit parfois – ou bien encore du wycliffisme, même si celui-ci exerça

une profonde influence sur sa genèse idéologique –, mais bien comme un courant né à l'intérieur de l'orthodoxie catholique. L'auteur souligne cependant son caractère circonstanciel. Sans la faillite de l'autorité ecclésiastique, sans le vide politique et la crise d'identité nationale qui frappaient alors la Bohême, il n'aurait sans doute jamais pris une telle ampleur. Olivier Marin l'interprète donc comme une « crise de croissance » d'un pays jeune, tard venu dans la Chrétienté et qui ne perdit jamais conscience de son originalité.

Au bilan, le livre d'Olivier Marin apporte une contribution majeure à la connaissance de l'histoire religieuse de l'Europe centrale dans les derniers siècles du Moyen Âge. Il balaye nombre d'idées reçues et replace le pré-hussitisme dans son contexte mental, institutionnel et événementiel. Il a aussi le mérite d'insister bien plus sur les arguments religieux que sur les facteurs ethniques ou nationaux, souvent hypertrophiés dans l'historiographie tchèque. On regrettera seulement que, dans ses développements généraux ou comparatifs sur l'Europe centrale, Olivier Marin ait fait à peu près totalement abstraction de la Hongrie voisine, avec lesquels les échanges religieux, intellectuels ou artistiques, ainsi que les liens diplomatiques étaient pourtant étroits depuis plusieurs siècles. Ils culminèrent en 1419 avec l'avènement, en Bohême, de Sigismond de Luxembourg, déjà roi de Hongrie depuis 1387.

Marie-Madeleine DE CEVINS.

Jean-Marie Moeglin (dir.), *L'intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, Genève, Droz, 2004, 362 p.

Ce livre constitue les actes d'un colloque organisé à Paris en novembre 2000. L'impression que suscite sa lecture est globalement celle d'une unité, à condition de ne pas perdre de vue la problématique principale énoncée par Jean-Marie Moeglin dans une introduction visant à ébaucher un « système de l'intercession dans les sociétés médiévales » (p. 14) et à laquelle fait écho, de façon tout à fait bienvenue, la conclusion de Claude Gauvard. Il s'agit en effet de poser le problème du parallèle entre l'intercession devant Dieu et les processus de médiation sociale, à propos desquels on peut se demander s'ils sont dégagés de toute référence au fonctionnement du monde céleste. Une telle interrogation revient, à un moment ou à un autre, dans la plupart des textes rassemblés, avec une valeur structurante qui, par-delà les siècles, se situe au cœur des mécanismes mis en branle : l'honneur – de celui qui intercède, en faveur de qui l'on intercède ou auprès de qui l'on intercède. L'existence de ces trois sujets, entre lesquels est instaurée une relation de médiation permettant « une requête ou demande de quelque chose non pas pour soi-même, mais pour quelqu'un d'autre », constitue le caractère principal de l'action d'intercession, comme le rappelle Barbara Faes de Mottoni (p. 105) au début de sa communication consacrée à la doctrine de l'intercession dans la théologie de Bonaventure et de Thomas d'Aquin. Le rappel est de bon sens, car il manque à ce volume, pour lui donner une totale cohérence, que soient tracés plus fermement et dès son commencement les contours de son objet d'étude. On y cherche en vain une définition ou, au moins, une tentative de définition claire de l'intercession qui aille un peu plus loin que le constat qu'« il s'agit moins d'une institution que d'une pratique, qui constitue un comportement courant dans le domaine religieux ou social » (Cl. Gauvard, p. 336). La ligne jaune

semble franchie par les trois contributions – fort solides, au demeurant – de Danielle Jacquard et Marilyn Nicoud (« L'office du médecin entre intercession et médiation »), Stéphane Péquignot (« *Interponere partes suas*. Les bons offices de Jacques II d'Aragon entre les cours de Naples et de Majorque (1301-1304) ») et Lucien Bély (« Médiateurs et intercesseurs dans la pratique de la diplomatie à l'époque moderne »). Le premier de ces textes est une mise au point sur la conception du rôle du médecin, *minister naturae* – selon l'expression de Galien – qui doit « se faire l'interprète du trouble et l'arbitre d'une réconciliation entre l'homme et sa santé » (p. 204). Si l'on peut accepter l'idée d'une action de médiation offrant « une alternative à l'intercession des saints » (p. 214), il est légitime de se demander si l'on est bien encore dans le domaine de l'intercession. Quant aux deux autres textes, ils nous font entrer de plain-pied dans les relations entre acteurs du jeu diplomatique occidental, puisque le gros dossier développé par Stéphane Péquignot analyse la façon dont s'est démené le roi d'Aragon afin de favoriser une alliance matrimoniale entre les maisons angevine et majorquine, qui n'étaient alors pas en conflit.

Si cet ouvrage nourrit donc la réflexion du fait même de sa composition, il convient toutefois de souligner la qualité de ses contributions qui, sur la longue durée, apporteront au lecteur bien des pistes problématiques, mais aussi, chemin faisant, de véritables mises au point historiographiques. La communication d'Yvette Duval sur l'intercession dans l'Antiquité chrétienne est représentative de ce double apport, puisqu'elle aborde la question de la correspondance entre ici-bas et l'au-delà à partir des travaux de Peter Brown en les nuanciant, voire en les corrigeant. Dans les sources des V^e-VII^e siècles, le saint est *intercessor*, *advocatus*, surtout *portitor precum* (« porteur des prières ») du fidèle ; mais le lien qui les unit, en forme de « contrat », débouche sur une conversion personnelle et ce résultat « n'a rien à voir avec l'échange mutuel, axé sur le don/contre-don, qui régit les liens de clientèle "sociale" » (p. 39). Pour la fin de la période médiévale, le propos de Catherine Vincent est assez proche lorsqu'elle écrit que, si les pratiques de l'intercession présentent certes « avec la réalité sociale contemporaine des parentés frappantes », ces correspondances ne résultèrent pas d'« un simple démarquage des réalités du monde par celles de la vie religieuse » (p. 191). Les statuts de confrérie témoignent de la façon dont les deux domaines, social et religieux, semblent « avoir été bien distincts dans les esprits – au moins dans ceux des rédacteurs des statuts –, ce qui n'empêcha pas pour autant une circulation d'influence de l'un à l'autre... » (p. 189). En somme, Yvette Duval comme Catherine Vincent nous rappellent que l'intercession répond aux impératifs d'une logique interne à la révélation chrétienne interdisant, quelle que soit la prégnance de la notion « englobante » d'*Ecclesia*, de tout confondre en une totale socialisation du sacré ou une sacralisation du social. Henk Teunis (« L'insulte ajoutée à l'injustice dans les récits de plaidés des pays de Loire aux XI^e et XII^e siècles ») réfute la vision de Koziol selon laquelle le rôle de l'intercesseur dans la sphère politique n'aurait consisté qu'à appliquer à celle-ci le modèle de la pénitence religieuse. Sa contribution, influencée comme celle d'Hermann Kamp (« L'intercession dans les relations politiques du Moyen Âge classique ») par les travaux de Gerd Althoff, examine cinq cas pris dans les récits de plaidés des XI^e-XII^e siècles : chaque « constellation (micro-)politique » (p. 104) invite à mettre au jour un processus complexe de distanciation/rapprochement faisant alterner actes informels et actes publics. En étudiant la correspondance suscitée entre 1628 et 1640 par un décret du Saint-Office interdisant aux inquisiteurs locaux de tenir compte de lettres de recommandation, voire d'en prendre connaissance, Albrecht Burkardt met bien en évidence la part respective

de l'ombre et de la lumière dans le fonctionnement d'une institution qui, en matière de recommandations, ne paraît pas avoir suscité de comportements spécifiques.

Lorsqu'ils sont à l'œuvre entre les hommes, les ressorts de l'intercession sont donc communs ; en revanche, le rapport à la Transcendance ne s'effectue pas à l'identique, même s'il y a là des rapprochements à faire et des perméabilités à mettre en évidence. L'historien doit penser l'articulation entre l'horizontalité et la verticalité, ce qui revient à penser la société médiévale, donc l'Église, corps mystique du Christ. L'une des clefs essentielles réside dans l'idée de la communion des saints, au cœur de la réflexion des théologiens comme du discours des prédicateurs des XII^e-XIII^e siècles sur l'intercession. En scrutant la « rhétorique » puis la « grammaire » de l'intercession dans les sermons de la Toussaint, Nicole Bériou souligne la place occupée dans ces derniers par la représentation du corps mystique et de la communion des saints, sujet mis bien davantage en valeur que la médiation de l'Église des clercs. La prière est donc le lien qui unit les fidèles, les hommes et les saints, les vivants et les morts, depuis le cadre classique du culte des reliques – qu'illustrent les miracles intervenus au printemps 1388 lors de l'ostension du chef de saint Martial et étudiés par Jean-Loup Lemaître – jusqu'à celui des associations de prières créées pendant les synodes ou, moins connu, de la liturgie synodale de commémoration des morts – analysée par Herbert Schneider à partir de huit *Ordines de celebrando concilio* des IX^e-XII^e siècles et de sources narratives. C'est d'ailleurs sans doute davantage en scrutant la prière – « acte de la raison par lequel on fait une demande à un supérieur », selon la définition de Thomas d'Aquin –, dans toutes les formes de discours et d'actes que peuvent en particulier désigner *oro* et *precor*, que l'on cernerait l'intercession, plutôt qu'en considérant celle-ci comme étant principalement définie par l'existence d'un ou plusieurs intermédiaires entre deux parties.

Ludovic VIALLET.

Patrick Gilli (dir.), *Humanisme et Église en Italie et en France méridionale (XV^e-milieu du XVI^e siècle)*, Rome, École française de Rome (Collection de l'EFR, n^o 330), 2004, 475 p., index, résumés des communications.

Comme l'indiquent en introduction l'éditeur des actes de ce colloque, P. Gilli, puis en conclusion M. Vénard, la question du rapport entre l'humanisme et l'Église n'en est pas à son premier examen. À la fin du XIX^e siècle, certains ont opposé les humanistes cicéroniens fascinés par la culture païenne, voire antichrétiens, au magistère de Rome et sa censure éventuellement brutale : cf. la liquidation de l'Académie romaine par Paul II. D'autres ont inversement noté que les premières figures du mouvement entendaient plutôt mettre au service de la foi droite les *studia humanitatis* cultivés en opposition aux spéculations théologiques déviantes du XIII^e siècle. La question était de savoir quelles libertés leur étaient laissées en ce domaine par l'autorité ecclésiale, inquiète des syncrétismes audacieux opérés par exemple entre platonisme et christianisme par un Pic de la Mirandole, et menacée par la critique philologique d'un Lorenzo Valla ou d'un Bruni. Le retour aux sources originales pouvait remettre en cause des vérités intangibles.

Longtemps hégémonique, l'histoire des idées a relégué dans l'ombre les aspects sociaux et institutionnels de la question.

Pour l'éclairer d'un nouveau jour, une vingtaine de contributions mêlant des spécialistes de divers champs disciplinaires apportent des exemples sur l'Italie, mère des *studia humanitatis* et siège de l'autorité ecclésiastique, ainsi que sur la France méridionale, réceptacle des courants de pensée transalpins. Cette adjonction très minoritaire (trois études) n'est pas très convaincante malgré les liens qui demeurent entre Rome et la partie sud du royaume où, comme le remarque J. Verger avec lucidité, la vigueur du mouvement, entretenue d'ailleurs largement par des expatriés italiens, est très relative, en particulier dans le monde universitaire, quelques collègues toulousains ou avignonnais mis à part. Cependant, les choses les plus intéressantes se passent au nord. Intégrer cette aire culturelle aurait sans doute encore alourdi un volume déjà bien épais mais l'aurait aussi équilibré : M. Vénard le suggère en sa conclusion.

Les communications, publiées sans ordre bien défini, se répartissent entre quelques grands thèmes : les idées et leurs expressions, la culture saisie à travers les livres et les bibliothèques, les milieux religieux et leur accueil de l'humanisme, quelques figures méconnues du mouvement. Dans le premier thème se place le travail de P. Gilli sur les formes de l'anticléricalisme humaniste, celui de D. Quagliani sur le droit canon mis au service de l'humanisme par le *De jure* d'Alberti, ceux de M. Deramaix et de M. Leathers-Kuntz sur la dimension prophétique et syncrétique de l'humanisme à Rome et Venise. P. Gilli expose à partir de nombreuses sources les composantes de l'anticléricalisme humaniste aux racines lointaines (XIII^e siècle), aux griefs en rien exclusifs : richesse du clergé, hypocrisie des ordres mendiants et vacuité de leur prédication, dépravation des curiaux, inutilité des contemplatifs à la cité, dommages causés à la culture classique (attaques plus spécifiquement humanistes), voire imposture de l'Église et de ses serviteurs dont l'activité en vient à être décryptée avec détachement puis hargne dans le cas de Machiavel et Guichardin. En même temps, les attaques épargnent l'économie de l'appareil ecclésiastique dont profitent ses censeurs et Gilli finit par penser que l'anticléricalisme humaniste est surtout une posture intellectuelle sans vraie portée sociale ni visée transformatrice. M. Deramaix étudie l'*Historia* de l'Augustin Gilles de Viterbe († 1532) qui glorifie l'Urbs et son résident au moyen de spéculations liées au prophétisme et fait concorder lettres profanes et *studia divinitatis* dans ce que l'auteur appelle joliment une « entreprise d'évangélisation du Parnasse ». Enfin, J. Monfasani rouvre avec clarté et pénétration la question du cicéronianisme, condamné pour idolâtrie paganisante par Érasme – qui est hostile en réalité aux cicéroniens plus qu'à leur doctrine car ils avaient critiqué vertement son latin – mais concilié avec la foi par d'autres auteurs tel Edmund Campion et les Jésuites.

Plusieurs études portent spécifiquement sur des figures de l'humanisme envisagées particulièrement dans leurs rapports avec l'Église. D. de Courcelles livre un fort intéressant article sur Juan de Valdès, courtisan (secrétaire de Charles Quint), philologue et réformateur qui a séjourné entre 1534 et 1541, à Naples, depuis longtemps (XIV^e siècle) un des hauts lieux du mouvement, et qui donne l'exemple de « l'entrelacement de l'Église et de l'humanisme », joignant la *pietas* à l'*eruditio* selon les mots d'Érasme mais à qui son intérêt de laïc pour la théologie étudiée en castillan devait valoir d'être tenu pour hérétique. P. Petitmengin s'intéresse à Latino Latini († 1593), grand connaisseur de la patristique. Sa personnalité est éclairée par une comparaison avec Beatus Rhenanus et par l'examen de ses propres livres (134 ouvrages de textes latins, païens et chrétiens) ainsi que par ses relations avec l'autorité pointilleuse de l'Église post-tridentine. Il concilie respect de

cette dernière et respect de la vérité philologique, bien séparée de la doctrine, tant il est vrai que, « dans l'érudition, l'hérésie n'intervient pas ».

Le volume fait évidemment la part belle aux lectures et aux bibliothèques des humanistes. Spécialiste des relations de l'Église latine avec l'Orient, C. Delacroix-Besnier étudie l'ouverture des clercs lettrés à la patristique grecque, notamment dans l'OFP sensible dès le milieu du XIII^e siècle aux textes orientaux (mais dans une perspective polémique) puis soumettant ceux-ci à un traitement qui annonce la philologie humaniste, avec le souci de recourir directement à des écrits authentiques et purs pour nourrir en particulier l'argumentation ecclésiologique. Les bibliothèques de Paul II (pourtant étiqueté « ennemi » des humanistes) et de ses contemporains sont examinées, spécialement dans leur vocation quasi mécénale de « librairies » ouvertes aux lettrés et dans leur dimension de collection dont la portée proprement intellectuelle est perturbée par la portée sociale, comme c'est manifestement le cas pour le pape Paul II, collectionneur plus que lecteur et héritier avisé plus qu'acqureur éclairé. Lui n'a cure de copier personnellement des manuscrits, à l'inverse de l'évêque de Brescia del Monte dont il a récupéré les ouvrages. L'auteur de la contribution, D. Rundle, s'étonne curieusement de cette addiction à la copie mais elle est recommandée par Pétrarque, ici en conformité avec la culture monastique, à cause de ses vertus imprégnatrices. Rundle n'en fournit pas moins une démonstration supplémentaire de l'équivocité des collections de livres, trésors intellectuels pour les uns, trésors matériels ostentatoires pour les autres. P. Paravy étudie la bibliothèque d'un clerc de bien moindre rang, François du Puy, official grenoblois puis prieur général de la Grande Chartreuse († 1521). À la tête de plus de 200 incunables, l'official, qui est aussi un très bon juriste, incarne l'administrateur et le réformateur ouvert aux humanités mais avec en miroir le modèle bien « médiéval » de saint Bruno, écolâtre puis ermite. Une grande place demeure laissée aux ouvrages juridiques et théologiques, ce qui n'exclut pas la lecture des néo-platoniciens florentins ni des classiques latins et grecs (en traduction latine), sans parler des traités italiens de rhétorique. Ses goûts demeurent assez traditionnels dans le domaine de l'histoire (à cet égard, il n'est pas certain que sa dilection pour la chronique universelle d'Antonin de Florence soit un signe d'humanisme profond), mais le plus intéressant est l'accumulation d'ouvrages rendue possible par l'imprimerie car celle-ci permet à notre homme d'avoir l'équivalent de la bibliothèque d'un pape du début du XV^e siècle mais pas nécessairement l'outillage livresque d'un humaniste de pointe : la France du Midi n'est pas l'Italie et il y a mieux comme retour *ad fontes* sur la vie de saint Bruno qu'il a rédigé que de consulter le saint archevêque Antonin. Rien de comparable avec les lectures de Marcello Cervini (cardinal bibliothécaire puis éphémère Marcel II) et Piero Vettori étudiées par R. Mouren, et certes postérieurs. Le futur pape et le professeur stipendié par le duc de Toscane cultivent la littérature antique, collaborent dans la mise au point d'éditions et correspondent, comparant les versions des textes anciens, en recherchant les meilleures, corrigeant les éditions fautives (*Politique* d'Aristote), promouvant les éditions adéquates à Florence ou Rome qui n'accueille qu'en 1515 les premières presses adéquates. La capitale de la chrétienté est devenue alors un pôle humaniste de première importance mais l'on est déçu de ne pas voir de réflexion sur le rôle du concile de Trente dans ce nouvel élan de tonalité hellénique quand on sait l'importance des conciles de Constance et de Bâle dans l'essor des *studia humanitatis*. Toutefois, comme le souligne R. Mouren, l'amour des lettres grecques et de la philologie reste largement conditionné par des nécessités théologiques en un temps de lutte doctrinale sévère : la censure a sa place et les humanités demeurent les servantes de la foi.

Sans doute les contributions les plus novatrices sont-elles celles qui concernent les cadres institutionnels où s'inscrit l'humanisme, en discordance ou en symbiose. Les études de R. Guidi et A. Rentgen-Tallon montrent l'hostilité mendicante à un mouvement incarné par des clercs peu mus par l'idéal évangélique et des laïcs souvent pleins de mépris à l'encontre des frères ne récusant pas l'ignorance : l'opposition entre Salutati et le Pogge, d'un côté, le Prêcheur observant Giovanni Dominici ennemi des poètes latins qui mentent et fourvoient l'âme, de l'autre, fournit un bel exemple, et l'intérêt scolastique des frères dominicains pour la pensée antique, aristotélicienne notamment, n'a rien à voir avec la passion littéraire des humanistes pour l'Antiquité. Dans une bien remarquable étude, C. Caby réfléchit au contraire sur l'utilisation de l'humanisme par les courants observants soucieux eux aussi de retour *ad fontes* textuelles et spirituelles, notamment chez les Camaldules, avides de retrouver les écrits de la patristique grecque regorgeant de modèles fondés en philologie, et les ermites de saint Augustin prenant exemple sur le célèbre Père de l'Église et sa docte solitude : érudition et piété vont de pair quand les *studia humanitatis* mènent à la connaissance des modèles restitués du passé, et des pôles de culture émergent dans la première moitié du xv^e siècle, à Santa Maria degli Angeli de Florence, par exemple, où viennent aussi des laïcs : un Salutati estime beaucoup ce monastère camaldule florentin pourtant à cent lieues de l'humanisme civique quoique au cœur de la ville : il concilie retraite studieuse propice à l'*otium* intellectuel et contemplation. G. Alberigo et M. Vénard mettent aussi en évidence l'utilisation de l'humanisme par l'Observance et les courants réformateurs monastiques : le moine de Lérins Denis Faucher doit son ouverture d'esprit à ses séjours italiens au début du xvi^e siècle mais il conserve l'optique d'une subalternation des lettres rénovées à la foi sans quoi celles-ci ne sont que pédantisme stérile et orgueilleux, tout comme le pensent les nobles vénitiens retirés chez les Camaldules Querini et Giustiniani dans leur traité de réforme générale de l'Église dédié à Léon X.

La contribution de C. Bianca pose le problème de la Curie, *domicilium sapientiae* et aussi, telles les cours princières, laboratoire de formes et d'idées au service du rayonnement de la majesté pontificale. Celle de R. Fubini s'arrête sur la question de la censure exercée par les autorités de l'Église sur les penseurs depuis Pétrarque jusqu'à Valla, mis en procès devant l'Inquisition en 1444, alors que le monopole éditorial échappe, intellectuellement (depuis Pétrarque) puis bientôt techniquement, à l'Église dont l'autorité recule. *Veritatem secutus sum, non auctoritatem*, dira le Pogge, creusant encore la séparation pétrarquienne entre les domaines de la foi et des lettres. Pourtant, le magistère romain en plein redressement politique ne tolère plus les soustractions d'obéissance intellectuelle. Il instaure la censure préventive en 1487 sous Innocent VIII puis met à l'*index* en 1559 toute une série de penseurs.

Guichardin disait vouer les papes aux gémonies quoiqu'il les ait servis. On est là au cœur de l'ambiguïté des relations entre l'humanisme et l'Église, à la fois pourvoyeuse de rémunérations et de critiques retournées contre elle. Ce n'est pas tant l'inconséquence que la nécessité qu'il faut invoquer. En un monde où les penseurs sont encore loin de disposer de l'autonomie matérielle nécessaire pour vivre de leur plume, l'Église conserve un rôle d'importance dans le soutien, valorisant en termes de prestige, de ces nouveaux « clercs » (au sens intellectuel) que sont les humanistes dont les écrits peuplent la bibliothèque vaticane ouverte au public en 1475. Comme l'indique R. Fubini, les divergences doctrinales entre Église et humanistes ont pu un temps se résorber dans des convergences d'intérêt assorties d'une espèce de dédoublement de la Vérité. Le volume fournit donc un panorama des modes très variés d'articulation entre humanisme et Église. M. Vénard le sou-

ligne en sa conclusion fort claire, il y eut un humanisme anticlérical, voire anti-chrétien, et un humanisme dévot ; il y eut des religieux anti-humanistes (les champions de la scolastique triomphante qu'étaient en particulier les Dominicains) et des religieux conscients des atouts réformateurs et formateurs de l'humanisme ; il y eut des raidissements officiels du magistère romain et, avant 1559 du moins, des accommodements partagés d'ailleurs par les plumes les plus acérées de l'humanisme encore très tributaire des subsides ecclésiastiques.

La publication d'un si riche ensemble est un beau tour de force réalisé par P. Gilli, car *Non est ludus in publicum prodire*, comme déjà l'écrivait Pétrarque à Boccace.

Franck COLLARD.

Vanessa Rousseau, *Le goût du sang. Croyances et polémiques dans la chrétienté occidentale*, Paris, Armand Colin, coll. « L'Histoire à l'œuvre », 2005, 318 p.

L'histoire du sang est peu travaillée. L'ouvrage de Vanessa Rousseau vient apporter une nouvelle synthèse sur la thématique. Élément charnel et émotif, cruel et malin, vital et hautement symbolique, le sang est au centre de tous les interdits et de toutes les polémiques dans la chrétienté occidentale. À la fois partout et nulle part, dans les organes et entre eux, il coule et s'écoule, concentrant en lui les croyances et les peurs liées à la vie et à la mort, au sacré et au profane, au pur et à l'impur. Étudier le sang dans ses mythes et ses pratiques, c'était capter les systèmes de représentations à l'œuvre dans les différents niveaux de pensée qui l'appréhendaient : par l'ambivalence même de son mystère, le sang met aux prises une pensée magique avec une pensée plus rationnelle de type théologique, scientifico-médicale ou culturelle. Pour mieux cerner les systèmes de représentations que révèle le sang, l'A. choisit de traverser trois terrains – le religieux, le médical, le culinaire – présentés en deux temps : 1 / l'histoire des croyances (religieuses) ; 2 / l'histoire des pratiques (médicales et culinaires).

Pour conjurer la peur et la fascination que suscite le fluide vital, les prescriptions rituelles de la religion hébraïque puis chrétienne en codifient l'accès. Parce que Dieu est seul maître de la vie et de la mort, le sang humain ne doit pas être versé, mais, pour la même raison, le sang animal doit être sacrifié. C'est autour du sacrifice, lieu même de l'écoulement du sang, source de purification et de pardon, expérience de continuité entre l'espace humain et l'espace divin, que se multiplient les interdits et les tabous : sont bannies viandes étouffées et viandes suffoquées, animaux impurs et bêtes malades, amputées ou mutilées, cadavres et charognes. Une hiérarchie des animaux est strictement réglementée dans laquelle les poissons, n'ayant pas de sang, sont rejetés, une taxinomie des animaux impurs est édictée. Le porc est honni dans les trois religions monothéistes. Dans la même ligne rituelle et parce qu'il est l'accomplissement des sacrifices de l'Ancienne Alliance, le sacrifice du Christ, prolongé dans l'Eucharistie, est un viatique et un moyen de salut pour celui qui obéit au commandement de « boire mon sang ». Alors que le phénomène le plus remarquable fut probablement le retranchement de la coupe au XV^e siècle dans le cérémonial eucharistique, l'essentiel des polémiques au temps des réformes se concentre sur la Présence réelle du Christ dans le vin : y a-t-il transsubstantiation ou seulement consubstantiation, voire invanation ? L'histoire de

l'eucharistie et celle de ses rites fut jalonnée de croyances toutes liées au sang, à son écoulement et à sa manipulation en vue d'une possible infestation du fluide vital et de son utilisation à des fins magico-religieuses.

Dans la médecine galénienne et hippocratique, la théorie des quatre humeurs, fondée sur les correspondances analogiques entre l'homme et l'univers, fait du sang le principal fluide dans la circulation des humeurs. Pourtant, dès le XVI^e siècle, les nouvelles découvertes de la médecine conduisent à bouleverser les représentations multiséculaires du sang et, partant, les systèmes de croyances qui en dépendent. En effet, les premières circulations sanguines observées par Michel Servet au XVI^e siècle et par William Harvey au XVII^e réorientent les conceptions du sang vers une approche plus physiologique et matérialiste en plaçant l'âme des êtres dans le mouvement du sang et non plus dans le sang lui-même. Au XVIII^e siècle encore, Antoine Van Leewenhoeck, grâce au progrès de l'anatomie, décrit la circulation des globules rouges. Bientôt la première transfusion sanguine dérivée du constat d'un système sanguin général conteste la pratique de la saignée, comme remède à tous les maux. Par cet affrontement argumenté et virulent entre saignée et transfusion, deux formes de pensée s'opposent : l'une fondée sur les croyances ancestrales d'une conception cosmique et magique liée à la théorie humorale ; l'autre, expérimentale et scientifique, appuyée sur les découvertes physiologiques et sur le principe analogique de l'échange vital de la mère et de l'embryon. C'est dans la discipline médicale que, dans la synthèse de l'auteur, les représentations du sang se laissent le plus volontiers saisir dans leur évolution chronologique.

Les usages culinaires, enfin, découlent des régimes de santé, l'alimentation étant affaire de médecine, d'hygiène et de santé. C'est peut-être ici que l'historien capte le mieux la persistance des peurs ancestrales et des « craintes viscérales », malgré l'assouplissement des interdits et les progrès de la gastronomie. Si le sang acquiert en effet le statut d'aliment dès le XII^e siècle, il demeure réputé mauvais et dangereux jusqu'au XVIII^e siècle. Méfiances, réticences et tabous persistent et entachent l'ingurgitation du sang-aliment dans les pratiques culinaires et alimentaires. C'est en matière d'hygiène que les suspicions sont les plus tenaces tant la contagion et la contamination effraient. D'où la rigueur des réglementations des métiers du sang et des contrôles sanitaires pour remédier au dégoût des populations et aux inconvénients pratiques que le sang entraîne. Parallèlement, la codification d'une cuisine du sang – boudins, puddings, pâtés au sang – tourne en art culinaire dans lequel l'innovation poussée par la recherche alchimique atteint un degré de maîtrise qui lui permet de dépasser les répugnances liées au sang-aliment. Désormais, la mode culinaire issue d'un modèle de conduite nobiliaire à la cour de Louis XV édicte les conditions de préparation des mets en statuant sur l'origine de l'animal, le type de cuisson et le stade de coagulation que le sang doit atteindre pour être consommable, autant de critères qualifiant les bons mets et les mauvais.

Ce que l'on aura retenu de l'étude de Vanessa Rousseau, c'est finalement la force d'ambivalence du liquide vital. Entre peur et fascination, le sang recouvre cette ambivalence propre au symbole. Image de vie et manifestation de mort, le sang tue aussi bien qu'il sauve. Pur et impur, il est tantôt le sang vénéré et précieux du Christ en agonie que sainte Catherine de Sienna boit à la source des plaies, tantôt le sang putréfié des femmes en couches ou des cadavres. Christique ou démoniaque, le sang baptise ou condamne celui qui le touche. Dans l'approche étiologique des maladies, il est tantôt le poison, tantôt le remède. Plus généralement, le sang est tabou ou *pharmakon*. L'ambivalence suscitée par le sang est aussi celle des vécus qu'il engendre : attirance ou répugnance, adoration ou dégoût, sanctification ou malédiction. Bref, le sang fascine en ce qu'il reste mystérieux,

d'autant qu'il est souvent mis en lien avec trois autres fluides non moins étranges : la graisse, le lait, le sperme. La graisse est définie comme une substance dérivée d'un sang abondant et huileux ; le lait, très fortement et très symboliquement lié au sang, est envisagé comme un sang superflu blanchi dans les mamelles ; quant au sperme, il joue un rôle complémentaire essentiel dans le processus générationnel et la différence des sexes.

De la fascination à l'effroi, le pas se laisse franchir en un jeu de constructions imaginaires où rumeurs et fables, croyances et superstitions jouent à plein. Le sang est la nourriture du vampire, du lycanthrope et du cannibale. Entre l'humain, le loup et le diable, les hommes buveurs de sang ajoutent à l'horreur de leur cruauté la bestialité de leur sucée buccale : ils boivent le sang cru au sortir des veines et cette omophagie scelle définitivement l'aspect démoniaque de leur gourmandise sanguinaire. Au cœur des représentations populaires, le vampirisme et l'omophagie participent de cette mentalité irrationnelle dont il faut attendre la fin du XVIII^e siècle dans les courants rationalistes et scientifiques pour qu'en soient ruinés les préjugés et les croyances. La thématique du sang retrace bien les profondes mutations d'une histoire culturelle en train de se faire et l'auteur pointe la difficulté d'un tel objet : « Une analyse des croyances relatives au sang permet de percevoir ce qui, sous la pression de la loi, engendre des pratiques saugrenues et irrationnelles persistant dans des gestes fort anciens hérités d'un ailleurs toujours difficile à saisir » (p. 126). Si l'étude a le mérite de balayer un vaste champ disciplinaire, on eût cependant apprécié l'évocation de moments fondateurs dans l'histoire du sang, notamment celui de la civilisation grecque, elle aussi sacrificielle, et pourtant totalement absente du propos. On eût également aimé lire des sources sociales – la thématique du sang bleu des nobles – fondatrices des mentalités médiévales ou des sources littéraires dont le thème du Graal dans les romans de chevalerie a tant façonné les esprits. Quant à la période étudiée, elle se concentre surtout sur les XVI^e-XVIII^e siècles sans restituer le long terme d'une évolution multiséculaire et les mutations qui s'y sont succédé. Pour autant, l'ouvrage aura le mérite d'ouvrir plus encore les champs et les terrains de recherches qu'un tel objet historique polarise.

Bénédicte SÈRE.

Stéphane Mund, « *Orbis Russiarum* ». *Genèse et développement de la représentation du monde « russe » en Occident à la Renaissance*, Genève, Droz, (Travaux d'humanisme et Renaissance, n° CCCLXXXH), 2003, 598 p.

À l'époque des « Grandes Découvertes », l'Europe non seulement découvre d'autres continents, mais elle continue de se découvrir elle-même. La thèse de Stéphane Mund, préparée sous la direction d'Alain Dierkens et soutenue à l'Université libre de Bruxelles, est consacrée à la vision que les hommes de la Renaissance ont pu avoir des confins orientaux, encore très mal connus, du continent européen. L'A. entend, par là, non seulement la Moscovie, mais également les marges orientales de l'Union polono-lituanienne – en d'autres termes, l'ensemble des régions peuplées de Slaves orientaux de rite grec. Dans ce travail d'une grande érudition, il étudie les regards portés par les Européens du XVI^e siècle sur les Russes, les Ukrainiens et les Biélorusses, en privilégiant leur environnement

naturel et leur culture entendue au sens large (murs, religion, structures sociales, organisation du pouvoir politique).

La vaste documentation rassemblée – une soixantaine de manuscrits, et de nombreux textes imprimés – est analysée d’abord sous la forme d’une typologie des sources, suivie d’une étude de leur diffusion et de leur réception dans l’Europe de la Renaissance, puis complétée par une analyse des emprunts qui, mieux encore que les rééditions et les traductions, permettent de cerner l’influence déterminante de quelques ouvrages dans la diffusion des connaissances sur le monde « russe » en Occident, et de retracer le cheminement des représentations qui leur sont liées.

Après une brève introduction rappelant l’histoire des relations entre l’Occident et les Slaves orientaux à la Renaissance, le premier chapitre se penche sur les récits de voyage, source essentielle d’information pour les Occidentaux, d’autant plus que les territoires slaves orientaux ne sont plus, comme c’était le cas au Moyen Âge, de simples lieux de passage vers les lointaines contrées asiatiques, mais deviennent un but de voyage en soi, un objet de curiosité à part entière. Venus de diverses parties de l’Occident, les voyageurs sont dans leur grande majorité des diplomates et des marchands, mais également des techniciens spécialistes (orfèvres, architectes, médecins, etc.), des explorateurs et, beaucoup plus rarement, des personnes voyageant pour leur plaisir. Les premiers et les plus nombreux viennent des pays d’Europe les plus proches : Allemands, Polonais, Lituaniens, Danois, Suédois. À ce premier groupe de voyageurs s’ajoutent les Italiens, notamment des Vénitiens, présents dès la seconde moitié du ^{xv}^e siècle en Moscovie. Les Anglais font une apparition plus tardive, au milieu du ^{xvi}^e siècle, mais ils deviennent dans les décennies suivantes des habitués du voyage à Moscou. Ils sont bientôt suivis par les Hollandais, au cours des années 1560-1570. Les Français, quant à eux, peu nombreux, n’apparaissent qu’à la fin du siècle. Notons l’absence des Ibériques, attirés par d’autres rivages bien plus lointains. Les témoignages de voyageurs parvenus jusqu’à nous sont relativement rares : quelques dizaines sur la centaine de voyages recensés. Le corpus étudié se compose de 20 récits composés par 16 auteurs, dont 14 (7 diplomates, 3 explorateurs, 1 marchand et 3 personnes accompagnant des voyageurs) sont des « auteurs-voyageurs », issus pour la plupart des élites sociales, politiques et intellectuelles de leur pays d’origine. Deux seulement maîtrisent au départ une des langues slaves, mais plusieurs, tels Chancellor et ses compagnons, profitent de leur séjour en Moscovie pour apprendre le russe. L’analyse minutieuse de la préparation du voyage, des itinéraires, des conditions dans lesquelles se déroulent les voyages puis les séjours en Moscovie précède l’étude des textes eux-mêmes. Que le narrateur parle à la première ou à la troisième personne, le récit de voyage, rédigé en général dans une langue vernaculaire, est adressé à un destinataire précis ; s’inscrivant dans la tradition multiséculaire déjà illustrée par Hérodote, les auteurs rapportent ce qu’ils ont vu et entendu, y compris des affirmations peu crédibles, car ils restent marqués par la tradition encyclopédique héritée de l’Antiquité et du Moyen Âge, qui préfère accumuler plutôt que sélectionner. Autre type de source « primaire » après les récits de voyage, les premiers traités de chorographie présentant une description systématique de la Moscovie et de la Ruthénie n’apparaissent qu’au début du ^{xvi}^e siècle, dans un contexte d’intérêt nouveau pour la géographie lié aux « Grandes Découvertes » et à la multiplication des voyages. Parmi les douze traités pris en compte, certains sont particulièrement célèbres, comme le traité de Miechow sur les deux Sarmaties (1517), l’opuscule de Paolo Giovio sur la Moscovie (1525), tels encore l’*Historia de gentibus septentrionalibus* d’Olaus Magnus (1555), et surtout les *Rerum Mos-*

covitarum Commentarii de l'ambassadeur impérial Sigismond von Herberstein (1549). D'origine bourgeoise ou nobiliaire, ces auteurs, plus encore que ceux des récits de voyage, se distinguent par leur excellente formation intellectuelle et leurs fonctions dans l'Église ou la diplomatie. Mais seuls quatre des douze auteurs pris en compte connaissent la Moscovie *de visu* ; les autres tirent leurs renseignements des Russes rencontrés soit à la cour de Pologne, soit à la cour pontificale de Rome. Contrairement aux récits de voyage écrits à l'origine pour un destinataire particulier, les traités visent un large public, mais un public cultivé, car tous ou presque sont rédigés en latin et témoignent des prétentions littéraires de leurs auteurs. Qu'ils aient ou non visité les pays slaves orientaux, qu'ils aient composé leur traité en quelques mois ou en plusieurs années, la plupart des auteurs de ces traités ont mené des recherches pour composer leur ouvrage, et se montrent soucieux de rassembler et de recouper les informations des provenances les plus diverses. Miechow et Herberstein vont jusqu'à consulter des sources écrites « russes », ce qui est rare pour l'époque ; non content d'avoir vu des sources officielles, Herberstein a également consulté des archives privées ; ses correspondants sur place lui fournissent des gravures, des dessins, des cartes, destinés à illustrer son ouvrage et reproduits, pour certains, dans le livre de S. Mund. En dépit de leur souci de manifester leur esprit critique, les auteurs de ces traités, à l'instar de ceux des récits de voyages, continuent de reproduire fidèlement toutes les informations, y compris celles qui leur paraissent fausses ou légendaires, car ils ne peuvent se départir de l'approche cumulative du savoir héritée du Moyen Âge. Une troisième catégorie de sources pour la connaissance des Slaves orientaux se compose de chroniques, de pamphlets et de poèmes panégyriques, mais l'auteur n'y prête pas une très grande attention car ces documents ne fournissent que de rares informations sur les civilisations de ces populations.

Dans une seconde partie, l'A. étudie la diffusion des informations fournies par ces sources. Il constate que les ouvrages les plus publiés appartiennent essentiellement au groupe des traités, dont plusieurs sont insérés dans certains des recueils élaborés dans le contexte des « Grandes Découvertes », tels ceux de Huttich-Grynaeus ou de Hakluyt, pour ne citer que les plus fameux. Toutefois la censure peut s'exercer, à ce niveau tout particulièrement ; c'est ainsi que Hakluyt, dans ses *Principall Navigations* (1589), publie une version très expurgée du *Russe Common Wealth* de Fletcher, afin de ne pas déplaire aux autorités de la Muscovy Company. Les lieux de parution des publications concernant le monde slave oriental sont variés, toutefois certaines villes sont plus souvent citées que d'autres ; il s'agit de Bâle, Francfort, Venise et, dans une moindre mesure, Cracovie et Londres. Le succès de Bâle, notamment, comme lieu d'impression de plusieurs ouvrages traitant de la Moscovie et de la Ruthénie polono-lituanienne, n'est pas dû à un intérêt particulier des libraires-éditeurs de cette ville pour ces contrées lointaines. Il s'explique surtout par le fait que Bâle, important foyer de l'humanisme, bénéficie de l'atmosphère de tolérance régnant dans cette cité et de l'existence d'une censure relativement légère par rapport à d'autres villes, si bien que les auteurs des textes sur la Russie choisissent de s'adresser aux imprimeurs et éditeurs bâlois. Un même ouvrage pouvait d'ailleurs être imprimé à plusieurs endroits différents : ainsi en est-il du traité de Miechow, publié à Cracovie en 1517, et qui sort l'année suivante des presses d'un imprimeur d'Augsbourg, à la demande expresse de Jakob Fugger, lui-même intéressé par cette description de l'Europe orientale où il a fait d'importants investissements.

Le chapitre consacré aux emprunts d'un texte à l'autre fait apparaître distinctement deux époques séparées par la date de 1549, année de l'édition princeps du

traité de Herberstein. Au travers des cosmographies comme celle de Sebastian Münster, des atlas tel celui d'Ortelius, ou de traités de philosophie politique, comme par exemple *Les six livres de la République* de Jean Bodin, la Moscovie, sans faire forcément l'objet d'études particulières, est abordée à maintes reprises. N'ayant pu aller sur place, la plupart des auteurs s'appuient sur des lectures, ou sur des conversations qu'ils ont pu avoir avec des voyageurs dans le cadre des cercles humanistes. Les trois ouvrages les plus copiés ne sont pas des récits de voyage mais, dans l'ordre décroissant, les traités de Herberstein, de Giovio et de Miechow, trois textes qui ont fait, au XVI^e siècle, l'objet d'un grand nombre d'éditions et de traductions. Trois autres ouvrages : le traité d'ethnographie *Omnium gentium mores, leges et ritus* de Boemus, la *Sarmatiae Europaeae descriptio* de Guagnini et la *Moscovia* de Possevino, ont également fait l'objet de nombreux emprunts. Boemus et Guagnini faisant eux-mêmes partie des « auteurs-copieurs », on voit que c'est largement par des copies de copies que se retransmettent les informations sur les Slaves orientaux. D'autres traités, en revanche, n'ont guère été utilisés, soit qu'ils n'aient concerné que de manière marginale le monde russe, soit que leur diffusion – comme pour le traité de Fletcher – ait été interdite ou rendue difficile pour diverses raisons. Les formes prises par les emprunts sont diverses, allant du plagiat pur et simple à la reprise et à la mise à jour des informations contenues dans le ou les textes de référence, en passant par l'amalgame de passages empruntés à différents ouvrages. Les noms des auteurs des textes « empruntés » ne sont pas forcément cités ; certains auteurs – entre autres, Barbaro, Surlius, Thevet – n'avouent pas que leur description de la Moscovie se fonde uniquement sur des textes empruntés. Thevet, qui utilise Herberstein sans le nommer, laisse croire à ses lecteurs qu'il parle de la Moscovie en connaissance.

L'image de la Moscovie ainsi diffusée se caractérise par quelques grands traits qui, à force d'être répétés, se transforment en stéréotypes : l'immensité du pays, de ses fleuves, la rudesse du climat, glacial en hiver et torride en été, la richesse des ressources naturelles, même si le pays ne recèle pas de métaux précieux. Si les villes, construites en bois, ne suscitent guère d'intérêt, Novgorod et surtout Moscou font l'objet de descriptions et de comparaisons avec les villes occidentales. À propos de cette dernière, les auteurs notent son absence d'urbanisme et mettent en évidence le fait que les seuls bâtiments solides et beaux sont l'œuvre d'étrangers, notamment les édifices du Kremlin bâtis par des Italiens. Quant au peuple moscovite, si certains traités évoquent son endurance, ce sont surtout les traits négatifs qui sont mis en lumière : servilité, ivrognerie, immoralité, fourberie, tels sont les traits de caractère invoqués à l'appui de la thèse de la « barbarie » russe, justifiant d'ailleurs le despotisme et la tyrannie des tsars qui règnent sur un peuple d'esclaves. La religion – le christianisme de rite grec – est évoquée amplement, notamment pour souligner l'absence de croyance au Purgatoire, la communion sous les deux espèces, le pain étant fait avec du levain, la richesse et l'inculture du clergé. Moins souvent évoquée, la Ruthénie est dépeinte comme une contrée extraordinairement fertile et multiculturelle, puisque s'y côtoient des Ruthènes orthodoxes, des Arméniens, des Polonais catholiques et des Juifs.

Alors que l'Amérique donne à l'Europe latine la vision de l'enfance de l'Humanité, l'orbe « russe », en revanche, ne pouvait bénéficier de représentations aussi positives. Si les Russes appartiennent à l'Europe, ils restent proches de l'Asie dont ils ne sont séparés par aucune frontière naturelle ; longtemps soumis à des envahisseurs venus des steppes asiatiques, ils ont adopté la soumission servile des populations asiatiques vis-à-vis de souverains tout-puissants au comportement arbitraire. Héritiers également de Byzance, les « Russes », coupés depuis des siècles de héritage latin, sont totalement étrangers, ou presque, aux acquis de l'Humanisme

et de la Renaissance qui enthousiasment la République des Lettres au XVI^e siècle. Finalement, c'est surtout cette dernière, avec ses critères, ses choix, ses préjugés, ses pratiques, que la thèse de S. Mund met particulièrement bien en lumière, plus qu'un monde « russe » qu'elle connaît certes un peu mieux, mais encore très mal.

Marie-Louise PELUS-KAPLAN.

Derek Beales, *Enlightenment and Reform in Eighteenth-Century Europe*, Londres-New York, I. B. Tauris & Co. Ltd, 2005, 326 p.

Derek Beales, professeur émérite à Cambridge, est le grand spécialiste de Joseph II. Douze de ses articles sont ici réunis, parfois traduits et révisés. Les deux premiers concernent le despotisme éclairé dans sa dimension européenne, les suivants apportent des éclairages neufs ou renouvelés sur la monarchie de Vienne, complètent le beau volume qu'il a consacré aux quarante premières années de Joseph II (*Joseph II, I. In the Shadow of Maria Theresa, 1741-1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987) et attisent le désir de voir paraître le second tome consacré à l'*Alleinherrschaft* (1780-1790). La relation entre la politique éclairée et les forces sociales n'est pas aisée à élucider. Les philosophes qui avancent la force des idées, de la raison, de l'évidence (Le Mercier de la Rivière) ou de l'opinion, tout comme leurs adversaires (Rousseau, Linguet), ignorent ces dernières. En Angleterre, en Hollande, en quelques États allemands, le jeu progressiste des forces sociales est bien plus visible au siècle précédent. Quelle est leur implication pour la tolérance, peut-être le seul combat à échelle européenne, pour l'abandon des peines infamantes, de la torture, de la répression de la sorcellerie ? Ne penchent-elles pas aussi souvent du côté du conservatisme, comme en Belgique ? Et, en sens inverse, la politique éclairée, lorsqu'elle supprime les jours fériés, ne profite-t-elle pas d'abord à l'agriculture traditionnelle plus qu'à la proto-industrialisation ? Il n'y a pas de Lumières sans éducation, mais la politique éducative a ses contradictions (Frédéric II contre d'Holbach). Bref, le rapport est ambigu, tout comme celui des rois avec les philosophes au sens français du terme. La vieille idée platonicienne du roi-philosophe, reprise par Leibniz, est l'idéal caressé par Voltaire et d'autres penseurs (les physiocrates, sous la forme du despotisme légal) comme la seule voie des réformes, en dépit des risques qu'elle comporte. Pendant vingt ans, Frédéric II a occupé le terrain avec brio et sans concurrence, en dépit des contradictions de son année inaugurale (l'*Antimachiavel* et l'invasion de la Silésie). Catherine II et son *Nakaz*, Charles III, Joseph II prennent le relais au moment où le roi de Prusse jette le masque avec sa réfutation de D'Holbach (1770). La première mention « despote éclairé » apparaît en 1758 chez Melchior Grimm ; elle est adoptée par Diderot dans ses *Mémoires pour Catherine II* (le danger représenté par un « despote juste et éclairé », néanmoins arbitraire, qui fait oublier aux citoyens l'exercice de leur liberté) et reprise par Raynal. Quant à la théorie élaborée, on la trouve dans *Il vero despotismo* de Giuseppe Gorani, un familier des frères Verri. Tous les historiens qui ont affirmé que le concept n'existait pas au XVIII^e siècle se sont trompés.

Cela ne signifie pas que la philosophie était sur les trônes, et surtout la philosophie au sens français du terme, non chrétienne sinon antichrétienne, héritée de Bayle et diffusée par l'*Encyclopédie*. Ni l'empereur François-Étienne, franc-maçon et

jansénisant, ni son épouse la pieuse Marie-Thérèse pour laquelle ni la raison ni la philosophie ne tenaient quand le cœur parlait, ni leur belle-fille Isabelle de Parme, exaltée et mystique, n'entendaient la philosophie autrement que dans le sens ancien du stoïcisme. Kaunitz fut plus influencé par Wolff que par l'*Encyclopédie* ; Karl von Zinzendorf le converti conjuguait son intérêt pour les Lumières avec un profond sentiment religieux ; le prince de Ligne fut un esprit fort qui reconnaissait néanmoins la force du néo-stoïcisme chrétien. Quant à Joseph II, il n'est plus à prouver qu'il fut un catholique sincère, mais réformateur ; s'il a rendu visite aux tenants des Lumières lors de son voyage en France, à l'exception d'un Voltaire dépité, il n'a jamais correspondu avec les philosophes, à la différence de Frédéric et de Catherine. Et surtout il n'a jamais dit : « J'ai fait de la philosophie la législatrice de mon Empire », devise que nombre d'historiens lui mettent dans la bouche en prêtant foi aux *Neu gesammelte Briefe von Joseph den II. Kaiser der Deutschen* publiés prétendument à Constantinople (pour occulter Klagenfurt) à la mort du souverain. D. B. s'étonne que ces 49 lettres en allemand, alors que Joseph II écrivait presque toujours en français, dont aucune n'a été retrouvée en archives, dont la fausseté d'un grand nombre d'entre elles fut dénoncée dès 1858, aient continué à être utilisées comme authentiques par Pastor, Maass, Tapié, Padover qui les cite 36 fois... L'auteur de ces faux est identifiable, pas Frantz Matthaüs Grossinger, chevalier d'industrie spécialisé dans la littérature plus ou moins autorisée, mais sans doute son frère Joseph, pamphlétaire au service de Joseph II (puis de Léopold II) et de Pergen, avec le dessein propagandiste avoué de présenter le héros des Lumières autrichiennes, un Joseph II plus libéral, tolérant, anticlérical, anti-aristocrate qu'il ne l'avait jamais été. Revenir aux sources, sans les tronquer, c'est ce que propose D. B. en publiant intégralement en traduction anglaise les *Réveries* de Joseph II, dont il détermine exactement la date de rédaction (printemps-été 1763), texte souvent radical dans ses projets de réformes et qu'Arneth comme l'historien Marczali avaient expurgé des attaques sauvages contre la noblesse. On sait combien Arneth, l'archiviste de François-Joseph, a coupé dans sa publication de la correspondance entre l'Impératrice et Marie-Antoinette tout ce qui était trop intime ou de caractère sexuel. Faut-il rapprocher les *Réveries politiques* de Frédéric II, dont le cynisme effraya les éditeurs jusqu'en 1920 ? Dans les deux cas, il ne s'agit pas de chimères, mais bien de plans, d'agrandissement par la guerre dans le cas du roi de Prusse, de réformes par le despotisme dans celui du futur empereur.

En 1765, Joseph II succéda à son père comme corégent, Marie-Thérèse demeurant souveraine absolue de la monarchie des Habsbourg (et non elle aussi corégente). On sait combien la cohabitation politique fut conflictuelle, ponctuée de brouilles, de scènes, de chantage à l'abdication ou à la démission, Kaunitz jouant le rôle d'arbitre ou en « remettant une couche ». Si la corégence dans ses aspects passionnels est complaisamment évoquée, elle ne l'est nullement en termes de pouvoir. D. B. fournit une magnifique démonstration. Cette combinaison politique singulière s'enrichit de la comparaison entre la corégence de François-Étienne et celle de son fils. Au départ, une constatation simple : une femme ne pouvait conduire les armées. En 1740, à l'avènement de son épouse pas du tout préparée à sa tâche, François-Étienne était grand-duc de Toscane et dans l'aire allemande n'était que duc de Teschen et comte de Falkenstein, ce qui lui donnait une bien faible assise pour briguer la couronne impériale et, du côté des Hongrois, bien peu de prestige pour incarner la défense contre les Turcs. La Pragmatique Sanction avait proclamé l'indivisibilité de la monarchie, il était donc impossible d'accorder à François-Étienne une partie du territoire. Restait la solution de la corégence dont il est bien difficile d'apprécier le fonctionnement, surtout lorsque la couronne du

Saint-Empire a été récupérée en 1745. On sait le rôle de François-Étienne dans le domaine des armées, on connaît surtout ses capacités financières. Qui dira si ces attributions ressortissent plus au corégent ou à l'époux adoré ? La situation était très différente en 1765. Élu roi des Romains l'année précédente, Joseph devenait automatiquement empereur, et à Vienne régnait désormais une femme expérimentée. Rien n'obligeait Marie-Thérèse à renouveler l'expérience, une fois qu'elle eût renoncé à la retraite ou à l'abdication, sinon la volonté de donner à l'armée autrichienne un statut impérial, d'imposer Joseph comme souverain futur à une Hongrie qui avait été réticente lors de la corégence de 1740, bien plus encore d'impliquer Joseph dans la politique de la monarchie dont les objectifs pouvaient être contradictoires avec ceux de l'Empire. On le vérifia à propos de l'affaire de San-Remo, de la succession de Bavière, de l'élection de Max-Franz comme Électeur de Trèves. Joseph II compensait-il à Vienne la part de liberté qu'il perdait comme empereur ? Marie-Thérèse tint fermement les rênes, même dans le domaine militaire (les nominations). Mais Joseph était membre du Conseil d'État ; ses voyages lui donnaient une connaissance unique de la monarchie ; sa fonction impériale le qualifiait en politique extérieure ; la fortune héritée de son père pesait dans la gestion de la famille. Le corégent, futur héritier, tout en demeurant subordonné à sa mère dont il respectait scrupuleusement la souveraineté, détenait par ce titre le plus gratifiant des rôles.

La politique ecclésiastique de la mère et du fils, à quoi certains historiens réduisent le josphisme, est l'objet de trois articles. On sait combien la non-opposition de Marie-Thérèse à la suppression des Jésuites fut déterminante dans la prise de décision de Clément XIV. On continue d'affirmer, sur la foi des fausses lettres de Constantinople, que l'Impératrice était projésuite, et Joseph et Kaunitz des adversaires acharnés. Le P. Maass s.j., dans sa fougue vengeresse, affirme que les Habsbourg fourbissaient leurs armes depuis les années 1750, d'aussi loin que les Bourbons. Or, Joseph II ni Kaunitz ne soufflent mot des Jésuites dans des mémorandums de 1765-1766. En 1768, les pères échappent aux suppressions de couvents qui touchent la Lombardie. Cela dit, les jésuites furent l'objet des critiques de l'Impératrice heurtée dans sa souveraineté par l'allégeance au pape, du cardinal Migazzi défenseur des séculiers, du jansénisant protomédicus Van Swieten qui, avec l'accord de Marie-Thérèse, leur enleva la censure et les chaires de théologie. Ce qui fit l'effet d'une bombe fut le remplacement du confesseur jésuite de l'Impératrice, le P. Kampfmüller, vieux, sourd et peut-être indiscret, par un non-Jésuite jansénisant, le P. Müller. Si Marie-Thérèse n'était donc pas une ferme amie des Jésuites, Joseph II n'était apparemment qu'un ennemi assez tiède. Il se déchaîne contre les moines oisifs mais apprécie les éducateurs que sont les pères ; il en place auprès de son neveu, le futur François II, il les vante à Catherine II. Il voudrait qu'ils puissent continuer à enseigner. Rien ne prouve qu'il ait poussé sa mère à donner son aval au pape. La décision finale de l'Impératrice est-elle due à des considérations de politique extérieure plus qu'à des raisons internes ? Et aurait-elle pu sauver l'ordre ? La question demeure ouverte. Depuis les travaux de Dickson, on a des statistiques fiables sur la suppression des ordres contemplatifs, opération la plus radicale en ce domaine avant la Révolution française. Dans les États patrimoniaux allemands, le nombre des couvents passa de 500 à 233 et celui des religieux de 11 000 à 4 500. En Hongrie, les piaristes (enseignants), les mercécaires et les basiliens échappèrent totalement à la vague, ainsi que 81 couvents de franciscains sur 116 et 11 de capucins sur 19, parce qu'ils participaient à l'encadrement paroissial. 136 maisons sur 255 disparurent. Dès 1750, Marie-Thérèse s'était émue de la lourde charge

pour le public que représentaient des maisons qui contenaient beaucoup d'oisifs. Dans son mémorandum de 1765, Joseph s'emporta contre les vœux à 16 ans et le potentiel d'intelligences gaspillées. Mais de façon surprenante, et ceci est soigneusement occulté par Maass, Kaunitz dans sa réponse argumenta, démontra que les religieux étaient difficilement utilisables ailleurs et qu'ils coûtaient trois fois moins cher qu'un séculier ; car il faut mentionner qu'en Allemagne et en Autriche les réguliers assuraient massivement le service paroissial (Melk fournissait à 14 paroisses ; Saint-Florian, à 23). La politique de suppression commença en Lombardie (65 suppressions en 1780 sur 291) et fut poursuivie en Galicie annexée (27 sur 214). Hormis la suppression des maisons jésuites au nombre de 192, rien ne fut tenté sous Marie-Thérèse en Autriche et Hongrie. Joseph II aidé par le conseiller Kressel réactiva la politique des suppressions liée à la création de paroisses. En 1790, l'effectif des 6 500 séculiers s'était accru de 1 178 clercs issus des couvents. Des radicaux comme Ignaz von Bom, Sonnenfels ou Eybel envisageaient un clergé entièrement dépossédé et salarié. Kressel eut, selon le nonce Garampi, une influence modératrice sur Joseph II qui, par ailleurs, protégea certains couvents (Saint-Florian, Strahov à Prague). Il y eut des retards, des négociations. En 1790, il subsistait en gros la moitié des maisons et on trouva facilement les huit abbés capucins pour accompagner le cercueil de Joseph dans la crypte des capucins ! La situation religieuse dans la monarchie était cependant suffisamment grave pour que le pape, qui n'avait pas quitté Rome depuis la fin du Moyen Âge, fit en 1782 le voyage de Vienne. Garampi menaçait de refuser la communion à un Joseph II suspect de jansénisme lors de la Fête-Dieu de 1782. Pie VI voulait éviter le schisme et donna la communion à l'empereur pendant que le nonce ostensiblement célébrait la messe aux Augustins.

Les deux derniers articles élargissent le propos et ont valeur de conclusion. Joseph II fut-il un despote éclairé et fut-il joséphiste ? Après avoir marqué sa préférence pour l'appellation de « despotisme éclairé », plutôt qu'« absolutisme éclairé » – elle est du temps, pas ambiguë puisqu'elle donne l'entier pouvoir de légiférer au prince sans corps intermédiaires ; elle a un correspondant personnalisé avec le despote, à la différence de l'absolutisme –, et défendu l'emploi d'une expression posthume, si jamais on la considérait comme telle, D. B. rappelle le rejet par Joseph II de tout constitutionnalisme, le refus de se faire couronner roi de Hongrie, la façon dont il traita les Pays-Bas en pays vaincu... Assurément il fut un despote, mais pas au sens de Montesquieu : despote non par caprice, mais pour imposer le bien commun. Mais fut-il un homme des Lumières ? Lanjuinais en faisait le monarque accompli ; Voltaire, en dépit de la rebuffade de 1777, le considérait comme des leurs, les philosophes, bien qu'il n'ait pas correspondu avec eux. Les mesures contre l'Église, pour les serfs, la tolérance, la *Lettre pastorale* de 1783, vrai programme éclairé, plaident en faveur de Joseph. Pezzl, dans son *Faustin*, modèle même du roman philosophique, faisait de Vienne un havre pour ceux que l'intolérance avait poursuivis. Certes, Joseph II n'était pas anticatholique, et pour certains historiens anglo-saxons, c'est encore une tare ! Il est vrai qu'un catholique comme Joseph II devait en faire un peu plus qu'un protestant comme Frédéric II (?) pour obtenir son ticket d'entrée dans le cénacle des princes éclairés. Despote, donc, mais éclairé par bien des aspects. À la différence de son rival de Berlin et de la Sémiramis du Nord, il ne fut pas « le Grand », mais il donna son nom à un système, le joséphisme, dont les effets furent durables au siècle suivant. Ce qui est la marque particulière du joséphisme dans le champ de l'absolutisme éclairé, c'est d'abord le poids de la politique ecclésiastique et religieuse, dans une Autriche où l'Église détenait 40 % du sol, où les Jésuites étaient en situation de monopole.

C'est aussi, selon D. B., un despotisme aggravé par rapport à Frédéric qui protégea les nobles, ou à Catherine : une commission législative était impensable chez les Habsbourg. Une centralisation à outrance, des fonctionnaires surmenés vivant dans la peur, un souverain devenu autiste qui s'était aliéné totalement les nobles, même les réformistes, tels furent les traits distinctifs du joséphisme.

Terminons sur de plus aimables notes. Un article, au cœur du recueil, est consacré aux relations entre Mozart et les Habsbourg. Si Marie-Thérèse, pour des raisons d'économie, s'opposa à ce que les archiducs Ferdinand et Max-Franz prisent Mozart à leur service, Joseph II, qui avait reçu une bonne éducation musicale et était bon critique, aimait la musique de Mozart, ne considérait pas qu'il y avait « trop de notes », encouragea le compositeur pour *Le Mariage de Figaro*, alors que la pièce avait été interdite, et lui accorda en 1787 un emploi salarié sans aucune obligation en reconnaissance de son génie, ce qui était inhabituel. Haydn, chez les Esterhazy, était à rude tâche. Mozart fut-il joséphiste et même partisan de la Révolution française ? Il était franc-maçon, ce qui n'était pas incompatible avec l'orthodoxie catholique. Mozart honora nommément quatre fois Joseph II dans ses livrets, dans la cantate *Mauerfreude*, à la veille de la promulgation de la patente sur la franc-maçonnerie (1785), dans une musique pour l'ouverture d'une loge de la nouvelle manière (1786) et dans deux autres pièces à propos de l'ultime guerre du règne contre les Turcs, dont le *Beim Anzug in das Feld*, aux paroles à la fois humanitaires et militaristes et dont D. B. donne la partition. Léopold II, amateur de l'*opera seria*, conserva à Mozart sa sinécure et lui promit même un poste d'organiste à Saint-Étienne.

Tous ces articles sont riches en aperçus nouveaux. Appuyés sur une lecture méticuleuse des sources et non sur des publications tronquées ou fautives, ils mettent en cause bien des idées reçues sur les protagonistes de cette histoire à trois, Marie-Thérèse, Joseph II et Kaunitz, quand ils ne renversent pas les perspectives. Ils constituent une salutaire entreprise de démythification d'une période trop souvent déformée par les passions des historiographies nationales ou partisans, sans pour autant proposer une version aseptisée. Car D. B., sur la monarchie des Habsbourg, est un homme de conviction.

Claude MICHAUD.

Yannick Marek (dir.), *Villes en crise ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines (fin XVII^e - fin XX^e siècle)*, Paris, Créaphis, 2005, 763 p.

Ce riche et imposant volume contient les actes d'un colloque international réuni en novembre 2002 à l'Université de Rouen. Les 54 contributions (pour un quart sur des villes hors de France) sont bien informées, sans longueur inutile. Le problème est abordé dans un esprit pluridisciplinaire, sous des approches complémentaires, par la convergence d'études historiques, géographiques, sociologiques et politologiques. Le champ chronologique se répartit entre le XIX^e et le XX^e siècle. Le champ spatial est également diversifié : à côté de Paris et de Lyon sont examinées 20 villes françaises, et aussi Berlin, Vienne, Bruxelles, Cordoue, Bologne et Turin.

Chacune de ces monographies offre son intérêt propre et mérite l'attention du lecteur qui s'intéresse à la ville étudiée. D'autre part, on s'arrête avec curiosité sur les bilans de personnalités qui ont conquis une notoriété nationale : Édouard Herriot à Lyon, Eugène Claudius-Petit à Firminy, Pierre Pflimlin à Strasbourg. Mais

les analyses particulières ont été heureusement regroupées en ensembles articulés par problèmes, avec des introductions qui dégagent leur acquis commun pour l'histoire sociale.

Le premier axe de recherche est l'examen des « pathologies urbaines ». Jean-Claude Vimont les place sous les auspices d'un livre fameux, *Classes laborieuses, classes dangereuses* (1958), mais il invite à « revisiter » l'interprétation de Louis Chevalier, en évitant les formules trop systématiques. D'autres regards sont portés sur « les régulations municipales et leurs partenaires », à Rouen, au Canada, en Espagne. À ces défis, quelles sont donc « les réponses apportées » ? Des ateliers ont traité parallèlement « le contrôle de l'espace et des populations », « de l'insalubrité à l'hygiénisme », « les réponses éducatives, culturelles et sportives ». Un troisième chapitre confronte la pauvreté et la précarité avec les politiques d'assistance, en s'attachant au fonctionnement des institutions, aux « acteurs et bénéficiaires ». La quatrième démarche est la plus globalisante : elle met en scène les politiques sociales urbaines les plus élaborées, en plaçant à côté de cas français des initiatives belge, italienne et, surtout, autrichienne.

Yannick Marek, initiateur tenace de cette fructueuse rencontre, s'est proposé de « mettre en évidence cette diversité des politiques municipales, même si des formes d'action communes peuvent aussi être repérées selon les époques ». Il relève, « du XVIII^e à la seconde moitié du XX^e siècle, un élargissement des préoccupations et plus lentement des réalisations des autorités municipales ». Il l'attribue à la fois à la croissance démographique et à l'évolution des mentalités. Il enregistre « des difficultés à coordonner les différentes formes d'action menées pour faire face aux pathologies urbaines ».

On a voulu en même temps « relier le présent au passé », faire mieux comprendre des « dysfonctionnements urbains à caractère collectif qui émergent dans l'actualité, mais dont les manifestations peuvent s'inscrire dans l'histoire ». Dans cet esprit, le colloque s'est achevé sur un ultime chapitre centré sur la période récente et sur une table ronde où des maires de l'agglomération rouennaise, aux étiquettes politiques contrastées, ont exprimé leur vœu commun d'une meilleure harmonie dans la ville.

Pierre BARRAL.

Jordi Canal, Gilles Pécout et Maurizio Ridolfi (dir.), *Sociétés rurales du XX^e siècle. France, Italie et Espagne*, Rome, École française de Rome (Collection de l'EFR, n° 331), 2004, 418 p.

Cet ouvrage est le second volet d'une entreprise parrainée par les Universités de Gérone, Vérone et l'ENS Ulm, qui a organisé deux colloques (1997 et 1999). Si le premier volume mettait au cœur de sa réflexion, dès le titre, *La politisation des campagnes au XIX^e siècle* (Rome, Collection de l'EFR, n° 274, 2000), le second volume ne la néglige pas tout en élargissant aux aspects économiques et sociaux ainsi qu'aux changements institutionnels. Il conserve la perspective comparatiste en confrontant les textes sur la France, l'Italie et l'Espagne. Tout comme le premier volume, il publie les textes dans leur langue originale : 8 articles français en 112 pages, 7 articles italiens en 149 pages et 5 espagnols en 112 pages.

L'ouvrage s'ouvre sur un bilan historiographique dressé pour chacun des trois pays (G. Pécout, G. Nenci et R. Villares). En France, l'histoire rurale du XX^e siècle n'a qu'une production discrète en comparaison de la masse des travaux consacrés au

XIX^e siècle. Trois des pistes les mieux explorées sont détaillées : révolution agricole et révolution rurale, histoire politique et histoire des représentations. La situation fut bien différente en Italie et en Espagne où les études furent nombreuses dans le but de comprendre le retard de la modernisation de l'agriculture. La recherche italienne a été très dynamique depuis les années 1950 et les grandes œuvres récentes de Piero Bevilacqua, de Paolo d'Atorre et Alberto De Bernardi sont l'aboutissement de cette période de grande fécondité qui actuellement semble être achevée. L'école espagnole est incontestablement la plus dynamique aujourd'hui : aux études sur la structure de la propriété ont succédé celles sur la gestion de l'exploitation puis une large diversification des champs de recherche touchant tous les aspects de la vie des sociétés rurales, conflits sociaux, associations, politisation, environnement. Après cette mise en perspective historiographique, les textes sont regroupés autour de trois thèmes : le processus de transformation économique et sociale des campagnes, la politique et le processus d'institutionnalisation, enfin les représentations du monde rural.

Les caractères communs à l'Italie et l'Espagne se dégagent bien à la lecture des articles sur les transformations du monde rural. Les historiens tout comme les agronomes du début du XX^e siècle ont voulu comprendre le retard de la modernisation agricole, compris comme le retard sur le modèle anglais dominant, même dans ces pays méditerranéens qui connaissent chaleur et sécheresse. Secouant le joug de ce modèle, les analyses se sont affinées et ont montré les modèles différents de transformation des campagnes. Ainsi, la *mezzadria* qui a modelé le paysage et l'économie d'Italie centrale offre un modèle d'industrialisation originale. Celle-ci ne fut pas déclenchée ici par un facteur unique et déterminant, État ou banque. C'est au cours des années 1950 et dans un univers paysan que le phénomène d'industrialisation s'est développé. Les fils de métayers et les petits propriétaires ont accumulé le capital et ils ont accepté de le transférer en même temps que la main-d'œuvre, de l'agriculture vers l'industrie, dans un processus efficient et de haute productivité (M. Moroni). De même pour l'Espagne, le retard de l'agriculture avant 1950 est attribué, selon un schéma traditionnel (ex. James Simpson), à la taille des exploitations, au retard de l'exode rural, à la faiblesse du commerce extérieur et au peu d'investissement dans la recherche agronomique. Les historiens espagnols avancent actuellement d'autres hypothèses. Alors que le développement de l'irrigation était considéré comme la panacée, certains pensent que la céréaliculture sèche de l'Espagne centrale peut se défendre, est viable écologiquement. Les énormes différences constatées entre les « mille Espagne agraires » et leur attitude face à un même marché d'État montrent que l'État ne peut être à l'origine d'une solution pour impulser le développement agricole et la transformation des sociétés rurales (L. Fernandes Prieto). L'attention des Espagnols se porte aussi sur les réseaux sociaux de parenté et de sociabilité qui fournissent le crédit. Ils sont essentiels pour la transmission des informations, ils sont un canal de diffusion des innovations. Aux yeux d'Alberto Sabio Alcutén, la cohésion de ces réseaux au sein des organisations agraires fut la matrice d'une forme de représentation politique.

La seconde partie de l'ouvrage concerne les associations en milieu rural et la politisation. Outre le texte sur l'Espagne de Primo de Rivera, cinq textes portent sur la France. Présentons-les plus brièvement puisqu'ils sont en français. La politisation n'est plus seulement envisagée comme la pénétration des idées de gauche. Les idéologies de droite ou religieuses sont prises en compte : jeu politique défensif des organisations de propriétaires agrariens sous la dictature de Primo de Rivera, Corporation paysanne sous Vichy, Jeunesse agricole catholique. La gauche subit elle aussi le poids de l'idéologie agrarienne et elle souffre des ambiguïtés doctrinales du « bolchevisme au village ». Les sociétés rurales du XX^e siècle s'inscrivent

toujours dans un contexte international, la Grande Guerre et la bolchevisation en sont d'importantes étapes ; et le texte de G. Noël rappelle les origines de la solidarité agricole européenne née dès la Grande Dépression, qui aboutit peu à peu à la constitution d'une communauté agricole.

Cette idéologie traditionaliste a si bien freiné la transformation des campagnes durant l'entre-deux-guerres qu'il était justifié de lui consacrer un dernier volet de l'ouvrage. La littérature a donné une vision conservatrice, elle fut particulièrement abondante en Italie où le fascisme avait une idéologie ruraliste : dans l'opposition ville-campagne qui reflétait la peur de la modernisation des années 1920, la campagne défendait les traditions des « pays ». Le cinéma, tant italien que français, n'a pas consacré beaucoup d'œuvres aux sociétés rurales, surtout dans les années 1930 où la totalité était souvent limitée à quelques images stéréotypées et à un manifeste pour que l'agriculture ne meure pas. La vision donnée fut toujours simplificatrice, soit dépréciative, soit idyllique et nostalgique.

La prégnance de l'idéologie agrarienne dans les trois pays pendant l'entre-deux-guerres a freiné la transformation des campagnes. Mais, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les changements ont fait irruption et balayé les schémas traditionnels, même si les stéréotypes continuent à imprégner les représentations artistiques. Ces quelques aperçus sur l'ouvrage, fort incomplets, donnent une idée de sa richesse. Sa lecture incite le lecteur à avoir un regard critique pour comparer les démarches historiographiques anciennes et les nouveaux questionnements dans les trois pays, ce qui en fait un ouvrage majeur sur les sociétés rurales.

Nadine VIVIER.

Jean-Marc Guislin, *L'affirmation du parlementarisme au début de la Troisième République : l'exemple du Pas-de-Calais (1871-1875)*, préface de Philippe Levillain, Arras, Artois Presses Université, coll. « Histoire », 2004, 382 p.

Cet ouvrage proposé par Jean-Marc Guislin, maître de conférences à l'Université Charles-de-Gaulle - Lille III et chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Lille, est la publication de sa thèse de doctorat remaniée. Il s'agit d'un travail d'histoire politique très riche et accompli selon une méthode rigoureuse. Il ressort de cet important travail une étude bienvenue et singulière de la Troisième République, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le lecteur dispose ici d'un éclairage subtil de la vie parlementaire en France. Le travail quotidien en commission comme en séance et le poids de l'éloquence dans la délibération sont appréhendés avec justesse. L'étude présentée s'inscrit ainsi dans la dynamique naissante que certains travaux universitaires ont suscitée, à l'instar de ceux de Nicolas Roussellier sur le Bloc national. D'autre part, la période traitée, celle des premières années de la III^e République et singulièrement du temps de l'Assemblée nationale, mérite d'être éclairée. La vie et le fonctionnement de la République sous la III^e ont certes intéressé les historiens, mais les débuts du régime, conduisant aux lois constitutionnelles, restent peu étudiés.

Le travail de Jean-Marc Guislin est aussi une étude régionale, relative à la vie politique locale et départementale du Pas-de-Calais. Il ne sera jamais suffisamment souligné combien les travaux d'histoire locale sont encore trop rares aujourd'hui. Par

là, cette réflexion propose aussi une fresque de géographie électorale, fidèle à la démarche de François Goguel, comme elle est respectueuse des mouvements politiques observés dans ce département, l'un des plus grands, des plus riches et des plus peuplés de la France post-impériale. L'étude des élections partielles (1872 et 1874) est particulièrement éclairante, qui montre comment les bonapartistes firent leur retour dans le département deux années seulement après la chute du Second Empire.

Enfin, le prosopographe se réjouira à la lecture de cette étude sociologique des dix-sept représentants du département précité à l'Assemblée nationale. Le rôle des figures, grandes et petites, assidues ou muettes au Palais-Bourbon, dit beaucoup de la culture politique de ces élus qui appartiennent à plusieurs groupes parlementaires (du centre gauche aux Cheval-Légers). Jean-Marc Guislin étudie avec beaucoup de précision et de plaisir l'univers de ces élus qui, pour la plupart d'entre eux, travaillent en groupe, en oubliant les frontières partisanes lorsque l'intérêt régional est en jeu. Cela permet à l'auteur de proposer une typologie des représentants : les Dussaussoy, Sens, Hamille, Martel et autres de Clercq ou Adam voisinent avec celui qui apparaît comme l'Homme du département : Auguste Paris (1826-1896). Député dynamique du centre droit, avocat comme le tiers de ses collègues parlementaires du département (les deux autres tiers sont propriétaires fonciers ou agriculteurs), il est, selon l'expression de Philippe Levillain, le « paradigme de cette synthèse entre la terre nourricière et la toge engagée ».

L'auteur a fixé trois objectifs à une réflexion développée en 18 chapitres. Il veille tout d'abord à approfondir l'analyse des différents scrutins législatifs du point de vue local, ce qui lui permet d'étudier un segment représentatif du corps électoral français. C'est l'« épreuve de la représentation » qui montre que la conquête républicaine n'a pas eu des résultats homogènes sur tout le territoire, même si les Français exercent tous librement le droit de voter, pour la première fois, depuis 1848-1849. Deuxième temps de l'analyse, le travail parlementaire des élus du Pas-de-Calais est abordé des points de vue politique, législatif et constitutionnel avec les lois de 1875. Cette partie scrute, au fil des années et à travers les grands débats, ce qui fait le quotidien des assemblées, de l'organisation du travail jusqu'aux conditions matérielles. Troisième étape, l'étude de la rhétorique parlementaire est la partie la plus originale. Elle permet de montrer le poids de l'éloquence dans les débats à travers les interventions des députés du Pas-de-Calais parues au *Journal officiel*. Ici, l'art oratoire, la compréhension et la signification des interruptions comme l'analyse du contenu des propos ont été abordés. Le mérite de l'auteur en sort renforcé, dans la mesure où son travail et ses conclusions précieuses n'ont reçu l'aide d'aucun logiciel informatique de traitement systématique des données.

La spécificité des recherches contenues dans cet ouvrage, agrégée à la méthode ternaire ci-dessus indiquée, offre à la connaissance historique de la vie parlementaire française une nouvelle partie, cohérente et fondée, de son vaste puzzle.

Christophe BELLON.

Auguste Rivet, *Politique nationale et politique locale en Haute-Loire (XIX^e-XX^e siècles)*. *Essais*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, numéro spécial 2004, 675 p.

Auguste Rivet avait publié en 1979 aux « Cahiers de la Haute-Loire » une importante thèse de doctorat d'État intitulée *La vie politique en Haute-Loire de 1815*

à 1974. Ce livre alliait une exceptionnelle connaissance des réalités locales à une riche culture de l'histoire politique nationale. Historien, il enseigna longtemps à l'Université de Saint-Étienne ; journaliste, il n'a cessé de collaborer au quotidien du Puy *L'Éveil* ; acteur, parfois, de la vie politique, Auguste Rivet a consacré d'innombrables articles à l'histoire politique, intellectuelle, culturelle, religieuse. Leur bibliographie figure à la fin de cet ouvrage qui réunit un choix d'études sous le nom *Politique nationale et politique locale en Haute-Loire*. Le titre dit le souci de l'auteur de marquer la part des influences nationales et des influences locales. Plus de la moitié du livre est consacrée à des chroniques des élections, de la monarchie censitaire à 2002, et à une histoire de la vie politique en Haute-Loire de 1919 à 1939. S'y détache un article sur Jules Romains, témoin de la vie politique dans un département de montagne, à propos des élections de 1924 où se présente Jerphagnon. Dans ses études électorales, A. Rivet porte son attention à tous les types de consultations – municipales, cantonales, régionales, sénatoriales, législatives, référendaires, présidentielles – témoignant d'une sûre compréhension des mécanismes électoraux et des sensibilités de l'opinion. Il attire l'attention sur une question souvent négligée en suivant, dans le cas de la Haute-Loire, l'évolution des circonscriptions électorales sous le régime du suffrage universel.

Dans la partie intitulée : « Des hommes, des partis, des journaux », l'A. donne, sous le titre « La gauche, la droite : des mots pour le dire », une étude perspicace du vocabulaire politique sous la III^e République. Suivent les profils de personnalités politiques. On retiendra notamment le républicain modéré Charles Dupuy, l'indépendant Eugène Pébeillier, le républicain populaire Noël Barrot, dont le fils Jacques reprit l'héritage. L'étude sur l'Action française en Haute-Loire fait revivre une figure remarquable du mouvement maurrassien, l'avocat Joseph Maizieu. Les deux derniers ensembles du livre, plus brefs, reviennent l'un sur le rapport entre politique et religions, nécessairement déjà évoqué plus haut, l'autre sur des aspects de la géographie territoriale du département.

Ce livre apporte des informations innombrables, rendues aisément accessibles par les index des noms et des noms de lieux. Les 32 illustrations évoquent des personnalités et des scènes de la vie politique. Tous les historiens qui sont convaincus du prix de l'histoire locale pour accéder à une bonne compréhension de l'histoire nationale feront leur fruit du livre d'Auguste Rivet. Sans parti pris, quels qu'aient été ses engagements personnels, Auguste Rivet sait identifier et suivre le destin des cultures politiques présentes dans la Haute-Loire. Il montre que celle-ci, contrairement aux idées reçues, ne vote pas en sens contraire de la France. Elle suit généralement les influences nationales, mais « en les atténuant et comme en les modérant », avec un avantage à la droite. Bon connaisseur de la réalité électorale, A. Rivet sait que les notions de centre et centre droit n'ont qu'une valeur relative : « Si les élus et leurs fidèles font volontiers ces distinctions, les électeurs dans leur ensemble ne les font pas » (p. 8). Il retrouve là l'enseignement d'André Siegfried et de François Goguel. Dans ce département, on n'observe pas de « passages brusques d'une opinion à l'autre », la fidélité des électeurs selon les communes profite à la droite ou à la gauche. Cette stabilité contraste avec la mobilité croissante du corps électoral français. Tient-elle à des moindres mutations économiques et sociales qu'ailleurs, ou au poids plus fort des cultures politiques héritées ? Telle est une des interrogations que pose ce livre.

Jean-Marie MAYEUR.

Maurice Samuels, *The Spectacular Past. Popular History and the Novel in Nineteenth-Century France*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2004, 280 p.

Le premier XIX^e siècle fut marqué par l'émergence d'une « culture de l'histoire », perceptible aussi bien dans la fortune éditoriale des historiens romantiques ou du roman historique que dans l'essor de l'histoire locale autour des sociétés savantes de province. On a beaucoup écrit sur les formes de l'écriture et de la connaissance historiques au XIX^e siècle, sur la professionnalisation des historiens, le rôle de l'histoire dans la fabrique des identités territoriales ou les visions du passé véhiculées tant par l'histoire savante que par l'histoire vulgarisée par le roman et la presse. Le livre de Maurice Samuels s'intéresse tout d'abord à un aspect plus négligé de cette culture de l'histoire, qui est l'essor du divertissement historique et des spectacles d'histoire dans le Paris des premières décennies du XIX^e siècle. L'originalité de son propos tient à la mise en relation entre les nouvelles formes d'écriture de l'histoire sous la Restauration et l'essor de cette histoire « à voir » dans les panoramas, les dioramas ou les cabinets de cire. Maurice Samuels suggère de redéfinir la « renaissance historique française » du début du XIX^e siècle en envisageant toute la production culturelle, savante ou populaire, liée à l'histoire : histoire romantique et panoramas historiques, mélodrames et romans historiques ont en effet tous en commun de chercher à « faire voir » l'histoire et à constituer le passé en spectacle. Les images textuelles saisissantes et les effets pittoresques de l'histoire romantique répondent aux vastes fresques peintes sur les murs des panoramas, aux décors et aux figures des cabinets de cire ou aux apparitions spectrales des fantasmagories de Roberston. Explorant successivement divertissements historiques, livres d'histoire illustrés, romans et pièces de théâtre historiques de la Restauration et de la monarchie de Juillet, Maurice Samuels propose ainsi une « histoire culturelle et matérielle » de la « manière moderne » d'envisager le passé – contrairement à ce qu'indique le titre, l'étude est en réalité limitée à la première moitié du XIX^e siècle. S'inscrivant à la fois dans l'histoire du regard initiée par Jonathan Crary (*L'art de l'observateur. Vision et modernité au XX^e siècle*, traduit de l'anglais par Frédéric Maurin, Nîmes, J. Chambon, 1994) et dans les réflexions sur les formes de la « culture urbaine » issues des travaux de Vanessa Schwartz sur le Paris de la fin du XIX^e siècle (*Spectacular Realities. Early Mass Culture in fin-de-siècle Paris*, Berkeley, University of California Press, 1999), cet ouvrage témoigne du vif intérêt pour la culture visuelle des études historiques américaines actuelles.

Les quatre premiers chapitres du livre sont consacrés à cette « spectacularisation » du passé perceptible dans les divertissements historiques en vogue dès la Révolution, dans les livres d'histoire illustrés, les mises en scène de l'histoire dans le théâtre de boulevard autour de 1830 et le développement du roman historique. Dans le premier chapitre consacré aux spectacles d'histoire, Maurice Samuels, qui utilise notamment les travaux de Patricia Pilbeam (*Madame Tussaud and the History of Waxworks*, London, Hambledon, 2003) et la thèse non publiée de François Robichon sur les panoramas (*Les panoramas en France au XIX^e siècle*, thèse de l'Université de Paris X - Nanterre, 1982), s'intéresse aux dispositifs de ces spectacles ainsi qu'aux expériences des spectateurs confrontés à ces nouvelles techniques de représentation du passé, qui produisent une puissante illusion de réalité. Selon Maurice Samuels, le succès de ces spectacles, dès les premières années de l'Empire, s'explique par une aspiration collective à donner sens et à rendre réelle l'histoire la plus récente : car ce sont les personnages et les scènes de la Révolution, puis les grandes batailles de l'Empire, qui occu-

pent le devant de la scène. Accessibles à un public aux revenus moyens ou modestes, ils montrent l'histoire à un public plus vaste que l'élite capable d'accéder aux productions de l'histoire savante : Maurice Samuels suggère donc combien ces spectacles ont pu contribuer, aux cours des premières décennies du XIX^e siècle, à la diffusion de la conscience historique dans le public.

Maurice Samuels relie le succès de ces spectacles à l'essor du livre d'histoire illustré après 1830 : le livre d'histoire bénéficia largement du renouveau de la gravure sur bois qui permit de multiplier des images dans le corps du texte. Au travers d'études précises (et illustrées) des grands succès éditoriaux de la fin des années 1830, comme l'*Histoire de Napoléon* de Jacques de Norvins et l'*Histoire de l'empereur Napoléon* de Paul-Mathieu Laurent de l'Ardèche, Maurice Samuels montre comment l'irruption de l'image dans le texte transforme le texte historique en véritable spectacle ; loin de la juxtaposition imprécise de textes et d'images propre à certains livres illustrés, ces histoires de Napoléon proposent au lecteur une représentation visuelle immédiate de ce qu'ils lisent : les phrases sont coupées par les images qui fixent au plus vite la description. Maurice Samuels rapproche cette « spectacularisation » de l'histoire par l'image du goût du pittoresque dans l'historiographie romantique : même si Thierry et Michelet opposaient la plus grande réticence à la vogue de l'illustration dans les livres d'histoire, leurs œuvres témoignent, on le sait, de la centralité de l'image dans l'expression historique au début du XIX^e siècle. Les contempteurs des historiens romantiques, comme Alfred Nettement, leur reprochaient d'ailleurs d'oublier la mission traditionnelle du récit historique, qui est moins de donner des aliments à l'imagination que de fournir des modèles d'actions à imiter.

Au lieu d'envisager l'ensemble du théâtre historique du début du XIX^e siècle, champ immense et bien connu des spécialistes du romantisme, Maurice Samuels s'arrête dans un troisième chapitre sur la prolifération de pièces sur Napoléon dans les théâtres des boulevards parisiens après 1830. Que le théâtre « spectacularise » l'histoire n'a, en soi, rien d'étonnant. L'apport de Maurice Samuels, après quelques passages très généraux sur le drame romantique et sa proximité avec le mélodrame, concerne ici surtout la proximité entre les techniques d'illusion mises en œuvre dans les panoramas ou les fantasmagories et celles utilisées dans les « tableaux » de théâtre pour rendre, par exemple, Napoléon présent à un public partiellement composé de vétérans de la Grande armée... Les réflexions de l'auteur sur la dimension politique de cette frénésie napoléonienne au théâtre sont plus convenues, car on sait combien le théâtre a contribué à la diffusion du mythe napoléonien en jouant sur la nostalgie d'une unité et d'une puissance nationales perdues. Il aurait été intéressant que Maurice Samuels situe plus précisément son propos par rapport aux travaux sur la légende napoléonienne, comme ceux de Jean Tulard ou de Bernard Ménager, ou, plus récemment, d'Annie Jourdan et Sudir Hazareesingh.

Dans le chapitre IV, consacré au roman historique, Maurice Samuels revient sur le renouveau de ce genre sous la Restauration et retrace l'apparition de descriptions détaillées et réalistes chez Scott et ses nombreux imitateurs français, comme Frédérique Soulié ou Balzac dans *Les Chouans*. Ces romans ne proposent pas seulement le récit fictionnalisé d'événements passés, mais une « leçon d'épistémologie historique », une nouvelle manière d'envisager l'histoire moins par le récit qu'au travers de descriptions visuelles. Et l'auteur, revenant au thème napoléonien, décidément central, s'arrête longuement sur le roman de Soulié consacré à l'Empereur, *La Lanterne magique* (1838).

Les deux derniers chapitres de *Spectacular History* déplacent le regard du côté de deux romanciers qui, au cours des années 1830 et 1840, interrogèrent depuis la

fiction ce mode de représentation spectaculaire de l'histoire : Balzac et Stendhal. Après *Les Chouans*, qui relèvent bien de la mise en spectacle de l'histoire, Balzac abandonne le roman historique pour une écriture réaliste ancrée dans l'actuel. Il invente, en revanche, des personnages hantés, voire aliénés par cette forme d'imagination historique, comme les héros de la nouvelle intitulée *Adieu* ou bien le colonel Chabert, véritable spectre de fantasmagorie. Balzac désigne l'histoire non plus comme un spectacle à voir mais tel un objet d'obsession caractéristique du temps présent. Stendhal ne fait pas autre chose, en montrant au présent des personnages aliénés par leur rapport à l'histoire, à l'instar du prince de Parme terrifié à l'idée de voir des assassins surgir de derrière son lit comme dans les drames romantiques. L'écriture réaliste moderne reposerait ainsi fondamentalement sur une mise à distance de ce rapport romantique et spectaculaire à l'histoire. L'hypothèse est stimulante, mais relève d'une tout autre problématique que les quatre premiers chapitres. Le livre glisse d'une histoire culturelle consacrée aux productions historiques et à leurs appropriations vers un propos plus théorique sur la dimension critique de la littérature et sur la généalogie du réalisme. Samuels montre de manière très convaincante comment Balzac pense, dans l'écriture romanesque même, la spectacularisation de l'histoire ; on s'interroge néanmoins sur le statut historiographique de cette démonstration : Balzac et Stendhal servent-ils à prouver combien la spectacularisation de l'histoire a été perçue et critiquée par les contemporains, y compris dans des textes littéraires devenus canoniques ? Ou l'étude des spectacles d'histoire ne servait-elle en fait qu'à proposer une contextualisation et une interprétation nouvelles du réalisme littéraire de 1830 ? Cette hésitation sur l'objet du livre est peut-être signalée dès le sous-titre, *Popular History and the Novel*, qui peut indiquer aussi bien une analyse du regard du roman sur les formes populaires d'histoire qu'un intérêt pour les productions romanesques historiques populaires. Histoire des spectacles d'histoire au début du XIX^e siècle ; histoire de la critique de la société du spectacle, de Balzac à Debord et Baudrillard ; nouvelle étude, enfin, de la construction du mythe napoléonien, qui ne se cantonne pas aux grands textes mais se plonge dans le tout-venant de la production culturelle – littéraire, historique ou dramatique – de la Restauration et de la monarchie de Juillet : *The Spectacular Past* mêle trois perspectives qu'il aurait peut-être fallu formuler d'emblée et articuler plus fermement, plutôt que d'adopter un plan qui suggère une linéarité d'analyse. Mais les perspectives ainsi dessinées constituent en tout cas des pistes fondamentales pour une histoire culturelle de l'histoire au XIX^e siècle, qui s'enrichit ici d'un ouvrage important, riche à la fois d'hypothèses stimulantes et d'analyses fines des sources.

Judith LYON-CAEN.

René Rémond, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Audibert, 2005, 271 p.

Cinquante ans après la parution de la première édition de son ouvrage sur les droites, qu'il avait remanié en 1982, René Rémond publie un nouvel essai sur ce sujet, à la fois bilan, mise au point sur les vingt dernières années, parfois inflexiblement des thèses soutenues antérieurement. Les temps semblent propices : le système institutionnel tel qu'il a fonctionné ces dernières années a confirmé et consolidé la bipolarisation ; les droites sont entrées depuis le début des années 1980 dans une phase de recomposition à ce jour inachevée ; les controverses historiques font

rage dans un pays en pleine mutation. Comme l'écrit fort bien l'auteur : « La culture politique d'un pays est faite de son passé indéfiniment relu, indéfiniment réinterprété » (p. 32). Ajoutons enfin que de nombreux travaux, thèses d'État ou HDR, ont permis ces dernières années d'affiner la connaissance que l'on pouvait avoir des droites.

Deux interrogations fondamentales traversent ce travail : la division droite / gauche – la *summa divisio* – est-elle encore pertinente aujourd'hui ? Combien de droites aujourd'hui, s'interroge ensuite l'inventeur des trois droites, qui repousse vigoureusement les accusations d'« essentialisme » portées contre lui par ses adversaires ?

Examinant le premier point, l'auteur analyse les éléments qui pourraient faire pencher vers la négative. La perte du sens dans l'opinion publique des notions de droite et de gauche, attestée par des enquêtes, va de pair avec la caducité des critères traditionnels qui structuraient l'opinion. La référence révolutionnaire ne joue plus ce rôle : elle ne divise plus l'opinion, au sein de laquelle l'influence de la contre-Révolution a pratiquement disparu, tandis que la désacralisation du phénomène révolutionnaire contribue à sa disparition en tant que marqueur politique. Les controverses institutionnelles ne dépassent guère certains cercles : le régime présidentiel instauré par le général de Gaulle semble convenir à la majorité de l'opinion comme de la classe politique. La question religieuse a perdu de son acuité, tant par suite de la « pacification » qui a suivi la Séparation de 1905 que par la progression de l'indifférence en la matière, même si la pratique va souvent de pair avec un vote à droite. L'organisation économique, objet des querelles des années 1970 et du début des années 1980, ne représente pas non plus un facteur décisif : la gauche de la fin des années 1990 a privatisé tout autant que la droite. À cette caducité des critères de clivage, s'ajoutent les brouillages liés aux controverses nouvelles : la décentralisation, l'Europe, la « nouvelle question laïque » – celle suscitée par la présence d'une forte minorité issue d'une culture originaire d'une civilisation non occidentale – partagent les deux camps par des lignes internes parfois plus marquées que celle qui divise la droite et la gauche, même si la querelle scolaire ne fait que prolonger un conflit déjà ancien.

Mais, s'empresse d'ajouter René Rémond, si ces questions concrètes ne jouent plus nettement le rôle de marqueur politique, droite et gauche relèvent bien de deux variétés anthropologiques bien spécifiques. Leurs « valeurs », c'est-à-dire leurs affirmations sur le sens de la vie, divergent sur plusieurs points, leurs conceptions de la famille – valeur sûre pour la droite, mais beaucoup moins pour la gauche, soucieuse de faire prévaloir l'individu sur le groupe –, de l'ordre normatif traditionnel – défendu par la droite, critiqué par la gauche au nom de l'individualisme, du rejet de la morale « bourgeoise » et de l'esprit libertaire – et de la notion d'autorité – célébrée par la droite, souvent récusée par la gauche. Par ailleurs, il démontre que les brouillages idéologiques sont créateurs de fausses convergences : le rejet du « voile » islamique et le refus du traité constitutionnel européen ne procèdent pas de la même inspiration à droite et à gauche : refus identitaire et affirmation de la souveraineté, dans le premier cas ; exigence de laïcité et rejet du libéralisme, dans le second.

Si cette démonstration, menée avec finesse et habileté, emporte sur de nombreux points l'adhésion, il convient d'ajouter que le remplacement d'anciens facteurs de clivage par de nouveaux a toujours été une constante de l'histoire des droites : à la question institutionnelle s'est substituée la question religieuse, puis la question sociale, avec des phénomènes de surimposition. Ainsi, la querelle scolaire des années 1980 peut être lue comme une résurgence de la question laïque aussi

bien que comme une manifestation de consumérisme, tendant à préserver un espace concurrentiel dans le « service » de l'éducation. Si, d'autre part, on examine les facteurs structurants du clivage droite/gauche, on constate que la coupure sociale et économique reste fondamentale – cf. les élections de 1997. Si la propriété collective des biens de production ne fait plus recette, une opposition portant sur la régulation globale, la redistribution des revenus et la place des services publics existe toujours et structure encore le débat. Les débats « sociétaux », en revanche, n'ont pas créé de telles oppositions : relatifs aux « mœurs », les phénomènes concernés investissent l'ensemble du corps social et ne peuvent pas, par conséquent, provoquer une franche rupture en deux camps, même si les droites se sont opposées dans leur majorité – mais pas en totalité – à l'IVG ou au PACS. Et ce d'autant plus que ces questions soulèvent de vifs débats au sein des gauches : à trop mettre en avant le « sociétal », n'en arrive-t-on pas à négliger le « social » ? Mais cela n'enlève rien à la justesse des observations anthropologiques de l'auteur. Il s'agit là d'un niveau implicite, déconnecté du débat politique concret, mais qui n'en reste pas moins une réalité.

Combien de droites aujourd'hui ? On touche ici au noyau central de la thèse de René Rémond. *Quid* des droites « légitimiste », « orléaniste » et « bonapartiste » ? L'auteur poursuit leur histoire, répond aux critiques, retouche sa théorie. Désormais dénommées « contre-révolutionnaire », « libérale » et « gaulliste », ces familles connaissent un destin inégal durant ces cinquante dernières années. La contre-Révolution disparaît du champ politique et survit dans l'intégrisme religieux, auquel l'auteur consacre de nombreuses pages, inspirées par le rapprochement entre les ruptures de 1926 (l'Action française) et celles de 1977 (Mgr Lefebvre). Le gaullisme a pu survivre à son fondateur : l'auteur démonte son histoire singulière, démêlant remarquablement la part du rôle des hommes – en particulier de J. Chirac – et des circonstances, les permanences et les ruptures. Il lui semble, au terme de ces 50 pages et de ces 50 ans, que, « comme expression organisée et composante active du jeu politique », le gaullisme « a fait son temps ». La droite libérale, minoritaire dans les années 1960 face au gaullisme, n'a jamais cessé de s'opposer à lui, comme le montrent les configurations des élections présidentielles depuis 1981 ; mais les idées libérales ont progressé dans les esprits. René Rémond affirme toutefois que ce libéralisme est bien « tempéré » au regard des exemples britannique ou américain. Mais, tout aussi soucieux que le gaullisme d'unité nationale, il s'en différencie par un plus grand respect du pluralisme et de la diversité.

L'auteur ne se contente pas toutefois de reprendre l'histoire des droites pendant les trente dernières années. Chemin faisant, il répond, acceptant ou infirmant, les critiques qui lui ont été adressées. L'enchaînement généalogique construit en 1954 et confirmé en 1982 est-il toujours valable ? Que faire des « nouvelles droites » apparues au fil du temps ? Avec une question subsidiaire : la démocratie chrétienne est-elle à – sinon *de* – droite ? Dans les groupes considérés comme « expression organisée », ne peut-on déceler des « références » culturelles variées, qui rendent difficile l'établissement d'une généalogie claire ?

La généalogie des droites a subi deux critiques de fond, portant sur la postérité du bonapartisme. Zeev Sternhell a contesté la filiation unissant le bonapartisme et le nationalisme ligueur, faisant de celui-ci une force nouvelle, une droite « révolutionnaire », dont l'apparition découlerait des ruptures sociales et culturelles de la fin du XIX^e siècle. L'auteur des trois droites ne rouvre pas la querelle sur ce terrain (éclairé par de récents travaux : il n'y a pas de rupture totale, mais le bonapartisme reste une référence parmi d'autres), son sujet portant sur les droites

« aujourd'hui ». Mais il conteste vigoureusement l'autre thèse de Sternhell selon laquelle le fascisme aurait trouvé son terreau d'origine en France. En revanche, le lien bonapartisme/gaullisme, un temps critiqué, est réaffirmé avec force : si les pratiques diffèrent, étant donné la différence d'époques, les inspirations – aspiration à un pouvoir fort, mais d'origine démocratique, tonalité sociale, souci de modernisation – sont bien les mêmes. C'est là un passage majeur du livre, puisqu'il fonde l'affirmation de la pluralité des droites pendant les trente dernières années sur l'opposition gaullisme/libéralisme.

Un autre reproche portait sur le caractère clos – ou prétendument clos – de la thèse des trois droites. Certaines forces ne pouvaient prendre place dans ce schéma. À cette objection, l'auteur répond clairement : « Ce chiffre de trois n'est pas intangible » (p. 208) ; et plus loin, avant d'aborder la question du Front national : « Au total, quatre ou cinq courants, qui ont chacun une identité propre, avec une doctrine, des références, une sensibilité, des souvenirs, qui composent une personnalité originale » (p. 245). Les deux droites supplémentaires proviennent de deux traditions déjà anciennes, la démocratie chrétienne, dont l'auteur estime que le « basculement » définitif à droite a eu lieu en 1964 (échec de la « Grande Fédération »), et le radicalisme. L'analyse, très fouillée, de la tradition démocrate-chrétienne fait une grande place à la théorie situationnelle – souvent, ces formations se trouvent à droite, bien que n'étant pas *de* droite. C'est ici que l'auteur, soucieux d'échapper au reproche d'« essentialisme », semble admettre une relative discontinuité dans sa construction. Mais faut-il renoncer à tout effort généalogique ? Le cas des démocrates-chrétiens est sans doute difficile. Ne peut-on toutefois mettre l'accent sur leurs origines antilibérales ? Certes, si le libéralisme intellectuel et politique des démocrates-chrétiens contemporains ne peut évidemment être mis en cause, leur distance critique à l'égard du libéralisme économique les situe dans la lignée, même très lointaine, de la droite qui tenait pour une société organique contre l'individualisme libéral.

L'auteur confère une grande place aux phénomènes actuels de recomposition du paysage des droites. Il souligne qu'au sein d'une même force organisée plusieurs traditions peuvent coexister. Ainsi, l'unité apparente de l'UMP, incontestable sur le plan parlementaire, apparaît bien factice sur le plan des idées : « Au lieu de s'exprimer par une pluralité de formations distinctes contractant des alliances, une partie de cette pluralité s'inscrit dans le cadre d'une organisation qui les regroupe » (p. 205). La difficulté de nommer le Front national – est-il « fasciste », « révolutionnaire », « nationaliste », « populiste » ou tout simplement « extrémiste » ? L'auteur finit par le baptiser « droite extrême » – est révélatrice de la complexité de cet objet récemment apparu, au sein duquel coexistent les tenants de l'intégrisme contre-révolutionnaire et les héritiers du nationalisme ligueur. Cette démarche consistant à décomposer les diverses traditions présentes au sein d'une force organisée s'est révélée féconde. Des études récentes ont montré la variété des traditions au sein de la droite ligueuse de la fin du XIX^e siècle, dont certaines étaient originaires de la gauche, comme la coexistence, au sein de la Fédération républicaine, en principe relevant de la droite parlementaire « orléaniste », du libéralisme conservateur et de la tradition organiciste proche de la contre-Révolution. On peut d'ailleurs se demander si, sous forme de « références », les trois droites ne survivent pas. Certes, tous les groupes organisés qui forment les droites se réclament de la liberté économique, en même temps que de la cohésion sociale et de la grandeur de la nation ou simplement du maintien de l'identité nationale. Mais, parmi ces valeurs, les uns et les autres accordent la priorité soit à la nation (les gaullistes, les frontistes, les « souverainistes »), soit au marché (les libéraux), soit à la cohérence sociale fondée sur un

ordre personnaliste défiant à l'égard du libéralisme (la démocratie chrétienne). Ne peut-on, sous ces thématiques, retrouver les trois droites ?

L'ouvrage, en tout état de cause, est un bel exemple de rigueur intellectuelle. Il montre l'étroitesse de la ligne que suit l'analyste, entre la dispersion que suggère l'apparente incohérence des faits observés et l'esprit de système qui aboutirait à une construction intellectuellement satisfaisante, mais éloignée de la réalité. À cet égard, le pari que se fixe l'auteur dans les premières pages de son livre – introduire l'intelligibilité sans trahir le réel – est pleinement tenu.

Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS.

Jean-Noël Jeanneney, *Le duel. Une passion française (1789-1914)*, Paris, Le Seuil, 2004, 230 p

Bien qu'il relève dans l'imaginaire collectif d'une éthique nobiliaire qui a partie liée avec l'Ancien Régime, le duel n'a rien de marginal au siècle du fer, de la vapeur et des premières armes de destruction massives. La persistance du phénomène et son ampleur interrogent ainsi l'historien, qui doit se demander à quelles fonctions correspond cette pratique dans la société de ce temps. Alors que le duel a fait l'objet d'importants travaux de la part des historiens français pour ce qui concerne l'Ancien Régime (François Billacois, *Le duel dans la société française des XVI^e-XVII^e siècles. Essai de psychologie historique*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1986, et, plus récemment, Pascal Briost, Hervé Drévilhon, Pierre Serna, *Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2002), seuls les Américains William Reddy (*The Invisible Code: Honor and Sentiment in Postrevolutionary France, 1814-1848*, Berkeley - Los Angeles - Londres, University of California Press, 1997) et surtout Robert Nye (*Masculinity and Male Code of Honor in Modern France*, New York - Oxford, Oxford University Press, 1993) ont tenté de répondre à ces interrogations pour la France contemporaine. C'est cette lacune de l'historiographie française que Jean-Noël Jeanneney vient combler avec ce livre. La réfutation de la théorie développée à la fin du siècle dernier par le sociologue Gabriel Tarde (Le duel, in *Études pénales et sociales*, Paris, Masson, 1892, p. 1-83) fournit à l'historien le point de départ de son ouvrage. Les « lois de l'imitation », expliquant la persistance du duel dans la société française par un effet de rémanence, malgré la transformation des cadres sociaux ayant permis son épanouissement, ne permettent guère en effet de comprendre tant les ressorts internes de cette pratique que sa prégnance dans le corps social jusqu'à la Première Guerre mondiale. Jean-Noël Jeanneney avance d'autres arguments : l'empreinte du romantisme, qui célèbre un irrationnel dont le duel apparaît comme l'expression, voire le symbole ; la toute-puissance de l'opinion, devant laquelle chacun s'incline et qui vient même à bout de la dérision, que nombre d'auteurs, à commencer par Labiche, ont pourtant maniée avec talent ; la complaisance de la justice, qui attend l'arrêt rendu en 1837 par la Cour de cassation pour faire entrer les conséquences du duel sous l'empire du droit commun et assimiler l'homicide commis au cours d'un combat singulier à l'assassinat, ce que les jurys d'assises auront bien du mal à admettre. Se nourrissant de tous les changements de régime et de toutes les révolutions et connaissant même un « été de la Saint-Martin » sous la III^e République, où il devient un des traits marquants de la vie parlementaire, le duel a une fonction particulière dans le jeu social : pratique distinctive héritée de l'Ancien Régime, il est l'un des moyens de forcer les portes de la notoriété, comme le montre la fréquence des

duels journalistiques, et d'assurer la lisibilité d'une ascension sociale ; à l'inverse, il joue un rôle de verrou à l'égard de ceux qui souhaitent prendre place dans les rangs des classes dominantes. Au-delà, il symbolise l'affirmation d'un individualisme menacé à la fois par l'emprise de l'État et par les pesanteurs sociales à l'âge des foules : une manière de défendre la liberté individuelle, dont Clemenceau, véritable bretteur de la République, est une figure emblématique.

La longévité du duel dans notre pays, qui se rapprocherait dans ce domaine de l'Italie, alors que cette forme d'affrontement disparaît dès le début des années 1850 en Angleterre, relève pour Jean-Noël Jeanneney d'une série de spécificités de la société française. En premier lieu, du rapport entre les deux sexes. Offrant une place particulière à la femme sur la scène publique, où elle est à la fois le juge et l'enjeu des joutes masculines, la culture bourgeoise française est aussi marquée par un code de l'honneur d'essence laïque, qui assoit la supériorité masculine sur un anticléricalisme confondant dans un même rejet valeurs féminines et valeurs religieuses. Outre cet anticléricalisme, qui explique le peu de succès rencontré par l'Église dans sa lutte contre le duel, l'histoire mouvementée de la France au XIX^e siècle, où deux occupations se succèdent, laisse en héritage un « patriotisme meurtri » qui se nourrit d'une imagerie où le duel symbolise la supériorité esthétique et morale d'une race éminemment chevaleresque.

Ultime question, celle de la disparition de cette spécificité française. La Première Guerre mondiale offre une réponse évidente et pourtant nuancée. Ce qui rend le duel insupportable, ce n'est pas seulement qu'il met en jeu la vie des adversaires pour un motif souvent futile, mais qu'il la livre au hasard. En administrant la mort en série, la Grande Guerre signe ainsi la fin de ce refus obstiné que les élites françaises avaient adressé à la modernité, et sa disparition coïncide avec le triomphe des idéologies collectives.

Conçu à partir de sources imprimées, l'ouvrage laisse ainsi en suspens un certain nombre de questions. La première est celle de la diffusion sociale de cette pratique. Le modèle militaire joue à cet égard, avec la formation de l'armée révolutionnaire, un rôle essentiel au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en permettant la diffusion de ce mode de règlement des conflits dans une large fraction des classes urbaines, où il vient rencontrer d'autres formes d'affrontement et répond sans doute à de multiples usages. La persistance de cette pratique témoigne de la vigueur d'une société civile qui résiste opiniâtrement aux injonctions de la loi et pénètre même les cadres de l'État dans la personne des magistrats, souvent bien hésitants à condamner. Ainsi, l'étude du duel permet de poser la question d'une éthique commune, dont il faudrait tracer les contours sociaux, retrouver les ressorts intellectuels et dévoiler l'imaginaire. Terme générique qui recouvre des réalités diverses, le duel peut être considéré comme une épreuve initiatique permettant de tremper, c'est-à-dire de démontrer, l'honneur viril de nombreux groupes sociaux – militaires, étudiants, hommes politiques, mais aussi commerçants ou avocats – et, d'une manière générale, des jeunes hommes, dans des affrontements de nature privée ou publique, parmi lesquels les affrontements politiques ; il s'inscrit dans le contexte d'une société marquée par la violence des rapports sociaux. Son étude pose ainsi la question de l'évolution des pratiques de violence, étudiées notamment par Alain Corbin ou Frédéric Chauvaud. Dans cette perspective, le développement de la presse contribue à la fois à accroître la résonance des combats et à en adoucir les conséquences, moins souvent mortelles. Tout comme la question de la peine de mort, la question du duel est un des moyens les plus pertinents d'interroger la société contemporaine.

François GUILLET.

Marc Martin, *Les grands reporters. Les débuts du journalisme moderne*, Paris, Audibert, 2005, 399 p.

14-18. *Grands reportages*, textes réunis et présentés par Alain Quella-Villéger et Timour Muhidine, Paris, Omnibus, 2005, 834 p.

1905. *Autour de Tsoushima*, romans et récits de la guerre russo-japonaise réunis et présentés par Alain Quella-Villéger et Dany Savelli, Paris, Omnibus, 2005, 1 012 p.

Avec son livre *Les grands reporters*, Marc Martin écrit une nouvelle page de l'histoire du journalisme dont il est un des meilleurs spécialistes. Cent ans après sa mort dans le naufrage du navire qui le ramène de Chine en 1932, Albert Londres demeure le modèle du grand reporter ; mais cette figure, qui s'illustre dans un genre rival des genres nobles que sont alors la chronique et la critique, naît plus tôt en France, dans la presse des années 1880-1890. Et cette apparition du *Sieur de Va-Partout*, comme le nomme Pierre Giffard, ne s'explique pas plus par le naturalisme que par l'imitation de pratiques importées du Nouveau Monde. C'est un phénomène largement endogène, montre de façon convaincante Marc Martin, qui rejoint ici les analyses de Jean-Yves Mollier sur la naissance de la culture de masse. Le grand reportage, corollaire de la libération de la presse, est d'abord fils de la démocratie parlementaire et de la révolution des communications ; les nouveaux moyens de transport et l'élargissement des horizons permettent au lecteur de voyager sans quitter son fauteuil.

La guerre russo-turque de 1877-1878 voit les débuts des envoyés spéciaux français sur les champs de bataille, avant que les correspondants de la presse parisienne ne suivent les expéditions coloniales en Tunisie, au Tonkin ou au Maroc ou ne rendent compte des guerres balkaniques. C'est au Maroc qu'Édouard Helsey, accompagnant le général Gouraud, fait son premier grand reportage en mai 1912 après les massacres d'Européens à Fez. Le premier tournant, toutefois, est antérieur ; en 1904-1905 se déroule « l'un des événements les plus grands de l'histoire contemporaine », disait Lénine : la guerre russo-japonaise qui, notons-le, n'a guère ou pas plus que d'autres donné lieu à des retours, des réexamens ou des commémorations. Gaston Leroux, le reporter le plus réputé du *Matin*, arrive à Saint-Pétersbourg en juin 1904 après avoir interrogé à Port-Saïd les soldats et marins russes qui ont survécu au combat naval de Chemulpo. Alain Quella-Villéger et Dany Savelli, dans leur volume intitulé *1905. Autour de Tsoushima*, reproduisent sa série d'articles, en même temps que celle publiée sous le titre *La Corée en feu* que l'on doit à Jack London, employé par le groupe Hearst. Mais Ludovic Naudeau, envoyé du *Journal*, est le seul journaliste occidental présent à Port-Arthur lors de l'attaque surprise japonaise du 8 février 1904 ; dans ses articles de janvier 1905, *Ils ne savaient pas...*, il donne de la guerre une vision terrifiante et nouvelle à bien des égards. « La guerre actuelle est une guerre de terrassiers », écrit ainsi Raymond Recouly dans *Le Temps* du 12 septembre 1904. La compétition s'aiguise alors entre les journaux établis, entre *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien* et leurs concurrents plus jeunes, *Le Journal* et *Le Matin*.

Avant d'être le créateur de Rouletabille, Gaston Leroux incarne le grand reporter d'avant 1914, qui est « la lorgnette du monde » (*Le Matin*, 1^{er} février 1914) ; alors qu'il n'a toujours pas sa place parmi les hommes de lettres, la figure du reporter, rival du policier – mais jamais son auxiliaire –, devient un personnage de roman avec *Le Mystère de la chambre jaune*. Jules Huret, l'auteur de

l'Enquête sur l'évolution littéraire, est le premier journaliste français à prolonger ses reportages par une publication en librairie.

Marc Martin ne consacre que quelques pages à la Grande Guerre, qui est précisément l'objet d'un volume publié par Omnibus. Les textes réunis par Alain Quella-Villéger et Dany Savelli, avec une introduction et de courtes notices bibliographiques, donnent à voir la diversité des productions contemporaines publiées pendant et après le conflit. Dans ce copieux et original ensemble sont rassemblés des textes de nature différente, ayant trait à la France ou à l'étranger. On y trouve le fameux article d'Albert Londres, « L'agonie de la basilique de Reims », publié dans *Le Matin* du 29 septembre 1914 ; un article de Colette surprise à Saint-Malo par la mobilisation générale précède d'autres textes du même auteur tirés des *Heures longues* de 1917 et les « Voyages au front, de Dunkerque à Belfort » de la romancière Edith Wharton ; cette dernière évoque aussi bien la vie suspendue de Paris par la loi martiale que les impressions recueillies sur les fronts de la Marne, de la Meuse, des Vosges ou du Nord. Des chroniques de la guerre de position, tirées de *L'Écho des tranchées* ou de *L'Écho des marmites*, voisinent avec des textes postérieurs à 1918 ; ainsi « De Strasbourg à Mayence » de Pierre Mac Orlan (1919), ou un extrait de *Mars ou la guerre jugée* d'Alain (1921), ou bien encore *Sœur Philomène* de Blaise Cendrars (1937). À ces écrits plus tardifs, on préférera ceux de H. G. Wells sur le front de l'Isonzo (1916), de Pierre Loti sur « Venise en tenue de guerre » (1917), de Conan Doyle qui donne « un aperçu de l'armée britannique » près de Verdun et décrit comment des malades mentaux semblent « s'être transformés en hommes sous l'influence ambiante ». Il faut savoir gré aux éditeurs du volume d'avoir retrouvé un récit de guerre d'Alexis Tolstoï de 1915, un article d'Albert Londres sur « nos poilus au mont Athos » paru dans *Le Petit Journal* du 12 février 1917, un autre de Myriam Harry sur « nos convalescents musulmans à Royan » (*L'Illustration* du 25 septembre 1915), et d'avoir exhumé des textes d'auteurs turcs sur les combats des Dardanelles ou de Roumanie.

Marc Martin rappelle combien les correspondants de guerre, confrontés à un « système d'informations » vite organisé, sont sous le contrôle d'un Bureau de presse avant que Pétain, en juin 1917, ne mette en place une mission de journalistes qui leur permet de visiter le front sous la conduite d'officiers d'état-major. Mais c'est surtout l'entre-deux-guerres, âge d'or du grand reportage dans la presse française, qui retient l'attention de l'auteur de *Médias et journalistes de la République*, alors même que les conditions de vie des journaux ont changé et que ceux-ci s'arrachent maintenant les grands reporters – on en compte une cinquantaine au début des années 1930 – qui ont gagné un des premiers rangs au sein des rédactions.

Deux noms dominent la période et constituent des emblèmes de la profession, ceux d'Albert Londres et de Joseph Kessel, généreusement rémunérés, auxquels Pierre Assouline et Yves Courrière avaient respectivement consacré une biographie. Le premier court le monde de 1914 à 1932. N'hésitant pas à passer d'un journal à l'autre (*Le Quotidien*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin*, *Excelsior*, *Le Journal...*), il révèle « la vérité sur le bolchevisme », dénonce le bagne de Guyane (*Terre d'ébène*), enquête sur Biribi ou la traite des Blanches, parcourt l'Europe et la Palestine (*Le Juif errant est arrivé*). « Guidé par le souci de la personne », écrit Marc Martin, Londres a pour ambition de « porter la plume dans la plaie ». Ses reportages posent des problèmes de société. Kessel, fasciné par les bas-fonds, fait des reportages sur la Palestine et la Syrie, sur le trafic d'esclaves de l'Éthiopie à l'Arabie, qui permet au *Matin* d'augmenter son tirage de 150 000 exemplaires ; il témoigne de la crise américaine, part sur les traces de Mermoz. Pas plus que Londres, il n'est l'homme d'un seul titre et collabore au *Matin*, au *Journal*, à *Paris-Soir*. L'auteur de

L'Équipage, constamment attaché à la littérature, réécrit ses reportages quand il en fait des livres. À la veille de la Seconde Guerre, il est devenu un grand écrivain populaire.

D'autres écrits, naguère republiés par Francis Lacassin dans la collection « 10/18 », d'autres figures sont évoqués dans l'ouvrage. Celle de Henri Béraud qui, célèbre autant par ses enquêtes dans les capitales européennes que par ses romans, abandonne le reportage en 1933 pour devenir l'éditorialiste de l'antisémite *Gringoire*. Celle de Jules Sauerwein, qui fait plusieurs fois le tour du monde ; il est la vedette du grand reportage politique au *Matin* où il reste trente ans avant d'accepter la proposition de Prouvost de passer à *Paris-Soir* dont il est l'envoyé à la veille de l'élection allemande de 1932. Béraud, Sauerwein ou Mac Orlan, entre autres, interviewent Mussolini ; Titana et Bertrand de Jouvenel interrogent Hitler.

Marc Martin est particulièrement attentif aux tirages des différents titres et aux évolutions de la profession. Tandis que jusqu'au temps de la guerre russo-japonaise les premiers reporters sont des rédacteurs non spécialisés et sans notoriété, le « reporter de guerre », ainsi que l'appelle Jean Tharaud en 1913, est devenu un professionnel qui mérite la considération. De jeunes talents, tel Roger Vailland, sont recrutés dans les années 1930. Est marquée à juste titre toute l'importance que revêt en 1933 la création du prix Albert Londres qui récompense un jeune reporter. Le statut du grand reporter est désormais reconnu au sein de la corporation et le service du grand reportage est devenu dans les années 1930 le fleuron des grandes rédactions. Alors que moins de 3,5 % de femmes figurent dans les effectifs du journalisme, apparaissent les premières femmes grands reporters : Andrée Viollis et Tataÿna, Madeleine Jacob et Simone Téry. Ces femmes, à la différence de leurs collègues masculins, ont fait des études brillantes et parlent plusieurs langues étrangères.

L'A. analyse avec une égale précision la vie du grand reporter dans l'entre-deux-guerres, ses attraits, ses fatigues et ses dangers. Le chapitre spécifique sur les guerres d'Éthiopie et d'Espagne est particulièrement éclairant à cet égard et montre bien la compétition que se livrent les grands journaux et leurs innovations. *Paris-Soir* consent aux plus gros efforts : les Tharaud, envoyés par Pierre Lazareff, sont les premiers à Addis-Abeba ; Henri de Monfreid est du côté italien ; un radio-reportage transmet l'appel lancé par Haïlé Sélassié. Jamais les correspondants de guerre des journaux français ne sont aussi nombreux que durant la guerre d'Espagne : plus de 120 de 1936 à 1939.

À la Libération, les correspondants de guerre réapparaissent : *France-Soir*, *Paris-Presse*, *Le Figaro*, *Le Monde* leur font une belle place. Mais, dans les années 1950, alors qu'est inventé le nagra en 1952, le grand reporter de presse écrite commence à perdre l'originalité qui le distinguait dans l'entre-deux-guerres, même si demeurent quelques grandes figures comme Joseph Kessel ou que surgissent de nouvelles : André Blanchet, James de Coquet, Serge Bromberger, Henri Amoureux, Jean Lartéguy et Lucien Bodard. La nouvelle vedette de la presse écrite devient le journaliste spécialisé. Dans un article du *Monde* du 27 mai 1984, Jean-Claude Guillebaud notait qu'après la guerre pesa sur le journalisme un triple soupçon : universitaire, littéraire, idéologique.

Une caractéristique constante est mise en lumière tout au long des *Grands reporters* : dès ses débuts, le grand reportage est attaché aux traditions littéraires du journalisme français et les journalistes sont aussi préoccupés de bien écrire que de montrer des « choses vues ». Déjà en 1893, Fernand Xau, le fondateur du *Journal*, souhaitait « relever le reportage », en le confiant à des écrivains de talent.

En 1929, Georges Pillement note qu'il n'y a « plus de distinction tranchée entre l'écrivain et le journaliste ». Béraud et Kessel font carrière dans la littérature, Mac Orlan se lance dans le reportage après le succès du *Chant de l'équipage* en 1919, Jérôme et Jean Tharaud sont journalistes et romanciers. « Le grand reportage à la française aime le style », note Marc Martin, qui montre bien comment celui-ci devient un nouveau genre littéraire. Le livre s'alimente dans le journal, qui est devenu un support majeur de la culture de masse.

Michel LEYMARIE.

Jean-François Sirinelli, *Comprendre le XX^e siècle français*, Paris, Fayard, 2005, 527 p.

Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du Centre d'histoire de Sciences Po, codirecteur de la *Revue historique*, Jean-François Sirinelli occupe une place institutionnelle centrale chez les historiens contemporanéistes. Ce recueil de 27 textes, initialement publiés de 1986 à 2003, permet de saisir un parcours de chercheur et offre aux lecteurs une série de contributions qui éclairent de manière décisive le XX^e siècle français. Quatre grandes thématiques, qui constituent l'architecture de ce volume, sont couvertes par ces textes : l'histoire des intellectuels, l'histoire culturelle du politique, le rôle essentiel des guerres et l'histoire de la décennie 1960.

Ces textes sont précédés d'un large avant-propos, titré « La France du siècle dernier », qui se présente comme un essai d'ego-histoire. La formule initiée par Pierre Nora au milieu des années 1980 est ici appropriée avec prudence. Jean-François Sirinelli éclaire surtout son parcours intellectuel et n'évoque que trop rarement l'arrière-plan académique et institutionnel au sein duquel il se développa. Cette réserve n'oblitére pas l'intérêt de l'exercice. L'auteur permet d'entrer au sein de l'atelier de l'historien, souligne les inflexions de son itinéraire dans un texte, au ton particulièrement serein, qui associe réflexions historiographiques, méthodologiques et épistémologiques. Ce parcours d'un historien né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est assez représentatif de celui d'une génération d'historiens contemporanéistes qui ont choisi d'élargir chronologiquement leur questionnement, de l'entre-deux-guerres vers le « temps présent », et de quitter les rives de l'histoire économique et sociale afin de participer à une réhabilitation d'une histoire du politique, bientôt fécondée par la montée en puissance de l'histoire culturelle.

Élève de René Rémond, Jean-François Sirinelli choisit en 1973 un sujet de thèse d'État consacré aux khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres. Centré sur l'engagement, ce travail, soutenu en 1986, est aussi une tentative assumée d'histoire « socioculturelle ». Il est également l'occasion pour l'auteur de mettre en œuvre des outils conceptuels (la mise en lumière de générations, l'étude d'itinéraires croisés, l'observation de structures de sociabilité) qui seront ensuite mobilisés sur d'autres terrains. Cette thèse souvent reçue comme une analyse d'histoire politique, appropriation renforcée par le développement contemporain d'une histoire sociale des intellectuels colorée par la sociologie de Pierre Bourdieu, demeure pourtant très attentive à la question de la mobilité sociale et à l'insertion des intellectuels au sein de la société tertio-républicaine. Jean-François Sirinelli ne reste d'ailleurs pas prisonnier de cette forme d'histoire des intellectuels qu'il a fortement contribué à structurer par la mise en place, en 1985, d'un séminaire à l'Institut d'histoire du temps

présent du CNRS. L'attention portée aux phénomènes de médiation, de circulation et de réception était déjà perceptible dans ce travail de doctorat, et permettait une mise en œuvre sur d'autres terrains. Cette manière de faire allait colorer tout un courant de l'histoire culturelle en France au cours des années 1980 et 1990, notamment chez les spécialistes du XX^e siècle. Jean-François Sirinelli souligne aussi dans cet avant-propos le danger de l'hyperspécialisation qui peut guetter l'enseignant-chercheur, et conduire à une sclérose de la recherche. Le développement de la recherche vers d'autres domaines est présenté comme une réponse à ce risque. Il est aussi une façon d'atteindre un horizon plus large, qui donne son titre à ce volume : *Comprendre le XX^e siècle français*.

À partir des années 1990, Jean-François Sirinelli plaide avec continuité pour une fécondation réciproque entre l'histoire culturelle et l'histoire politique. La notion de « culture politique », empruntée à la science politique, et qu'avec d'autres, comme notamment Serge Berstein, il mobilise largement, permet des avancées historiographiques incontestables. L'auteur est également l'un de ceux qui tentent de mieux asseoir une histoire culturelle ; désormais permise par une conjoncture intellectuelle caractérisée par la réhabilitation du « sujet pensant et agissant ». Cette volonté passe par la construction d'une définition opératoire. Amorcée dans le cadre de *l'Histoire des droites en France*, cette réflexion, au centre du séminaire que Jean-François Sirinelli anime depuis 1989 avec Jean-Pierre Rioux, aboutit en 2005 à une formule plus ramassée : « L'histoire culturelle, c'est-à-dire faire l'histoire de la circulation du sens au sein d'une société, le sens étant entendu tout à la fois comme direction et comme signification. L'une des définitions possibles de l'histoire culturelle est bien, en effet, qu'elle est une double histoire du sens, et l'attention portée sur deux aspects d'un même mot se justifie pleinement : la signification se modifie avec la circulation et les phénomènes de représentations collectives étudiés ne peuvent être dissociés des mouvements cinétiques qui les affectent » (p. 22). Ses recherches se centrent de plus en plus sur l'après-1945. Il est l'un des premiers historiens français à travailler sur les années 1960, et à réfléchir à l'histoire de la « culture de masse ».

Cet investissement historien des années 1960 – aujourd'hui largement relayé par de plus jeunes générations d'historiens – permet à Jean-François Sirinelli de s'interroger sur la possibilité de construire une « histoire du temps présent » qui adopte les démarches de l'anthropologie historique. La réponse apportée est prudemment réservée. Le « pacte anthropologique » est fondé, rappelle l'auteur, sur l'éloignement, géographique ou chronologique. La montée en puissance d'une ethnologie de la France, qui a progressivement quitté l'analyse des sociétés rurales pour celle de « la France réelle » (Christian Bromberger), permet peut-être moins de prudence ? Il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit probablement là, comme l'indique Jean-François Sirinelli, de l'un des principaux enjeux historiographiques des années à venir. Ajoutons que la relation aux autres sciences sociales est l'un des défis qui se posent à l'historien du temps présent. Cette situation, pointée par les historiens depuis deux décennies, est un paramètre d'autant plus sensible que les historiens abordent des périodes, des années 1960 à aujourd'hui, qui ont fait l'objet d'une large investigation des sciences sociales, notamment la sociologie qui s'institutionnalise en France à la fin des années 1950. Le développement de l'histoire culturelle contribue à déplacer des clôtures disciplinaires qui ne correspondent plus toujours aux pratiques des chercheurs, même si elles conservent toute leur légitimité et leur efficacité académiques.

L'ouvrage permet aussi de comprendre la manière dont les historiens travaillent. L'article, souvent publié dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, est presque tou-

jours soit la matrice d'un ouvrage à venir, soit une synthèse qui permet de diffuser les acquis d'une recherche plus ample. L'édition collective – *Histoire des droites en France* (1992), *Histoire générale des systèmes politiques* (1997-1998) – fonctionne comme un véritable laboratoire. De même, le séminaire, lieu du débat entre collègues, lieu aussi de la confrontation et de la capillarité entre générations historiennes, souvent animé avec son aîné Jean-Pierre Rioux, suscite un ouvrage de référence : *Pour une histoire culturelle* (1997), *La culture de masse de France de la Belle Époque à aujourd'hui* (2003). Le manuel, destiné au large lectorat des étudiants, permet une large diffusion des acquis de la recherche : *Les intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours* (1986), *La France de 1914 à nos jours* (1993). Les synthèses – *Histoire culturelle de la France* (1997-1998) – et les ouvrages encyclopédiques (*Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle* (1995), *La France et les Français* (1999), *La France d'un siècle à l'autre* (1999) – touchent un public cultivé. La recherche individuelle n'en demeure pas moins centrale – *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres* (1988), *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle* (1990), *Sartre et Aron, deux intellectuels dans le siècle* (1995), *Les baby-boomers* (2003) –, constitue le cœur d'une démarche intellectuelle, et reste essentielle pour l'évaluation par les pairs.

Cet ouvrage rendra de grands services. Une liste des publications de l'auteur qui compte 139 numéros, dont 27 ouvrages, permet de mieux situer l'œuvre de Jean-François Sirinelli au sein de l'école historique française. Le lecteur accèdera, sous une forme condensée, à une œuvre dense qui illustre l'une des formes d'histoire culturelle et politique désormais bien installée au sein du paysage historiographique français. L'écart est grand avec les courants anglo-saxons influencés par le *linguistic turn* et les *cultural studies*. Jean-François Sirinelli est, avec Jean-Pierre Rioux et Pascal Ory, le chef de file d'une histoire culturelle à la française qui reste conçue comme une forme d'histoire sociale. Cette forme d'histoire culturelle n'est d'ailleurs pas impérialiste. Elle coexiste avec d'autres approches – même chez les contemporanéistes – dans le cadre d'un paysage historiographique dont l'éclectisme et la diversité n'échappent plus aux observateurs attentifs. Jean-François Sirinelli n'a d'ailleurs jamais affiché une position impérialiste. Cette posture assumée, qui récuse les excommunications et favorise le libre débat avec les autres écoles historiques, est au cœur d'une conception du métier d'enseignant-chercheur et d'historien que ce volume permet de mieux apprécier.

Philippe POIRRIER.

Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 2004, 435 p. ; Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2004, 127 p.

Depuis la fin des années 1970, Clio donne à voir la montée inexorable de l'histoire culturelle, consacrée peu à peu par la multiplication de séminaires, l'apparition d'ouvrages pionniers de synthèse (*Pour une histoire culturelle* en 1997 sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli) ou la tenue de colloques fondateurs (le colloque de Cerisy en 2004, *L'histoire culturelle du contemporain*, organisé par Laurent Venayre et Laurent Martin). Ce « tournant culturel » de l'historiographie française, après la longue domination du paradigme économique durant les Trente Glorieuses, pouvait laisser sceptique devant la libre prolifération de travaux lancés à la conquête des terrains les plus divers, ici de l'histoire des

physiciens français (Dominique Pestre) à l'histoire du jazz en France (Ludovic Tournès), là de l'histoire des sensibilités (Alain Corbin) à l'histoire des politiques culturelles (thèse fondatrice de Pascal Ory). Dans un paysage devenu inextricable, sans doute le temps était-il venu d'apporter cartes, boussoles et divers instruments de repères. Avec un remarquable brio respectif, les deux auteurs, essentiellement attachés à l'histoire contemporaine, dessinent la singulière diagonale tracée par l'histoire culturelle à travers le champ de la discipline historique qu'elle a contribué à puissamment remodeler. L'ouvrage de Pascal Ory témoigne d'une rare acuité intellectuelle et d'une virtuosité concise et concentrée qui résulte d'une longue méditation ; celui de Philippe Poirrier, à la fois plus exhaustif et plus didactique, se révèle un très érudit panorama, élégant et toujours parfaitement informé (grâce notamment à une remarquable bibliographie infrapaginale et finale) des multiples enjeux de l'histoire culturelle. Par ailleurs, une même posture, plutôt méfiante à l'égard de la théorisation (la définition de « représentation » est assez floue) et assez irénique dans ses conclusions réunit les deux auteurs.

Un premier point d'analyse possible touche à la définition de ladite histoire et aux raisons de son expansionnisme. Pascal Ory, en s'inspirant sans doute d'un article de Roger Chartier en 1989 (« le monde comme représentation »), parle d'une histoire des « représentations sociales » projetées dans des idéologies ou des images tout aussi bien que dans des comportements quotidiens et ancrées dans les pratiques d'acteurs (trilogie déployée par Pascal Ory des « créateurs », « diffuseurs », « récepteurs »). Une approche anthropologique de la culture sert de guide (un peu comme dans l'ancienne histoire des mentalités), sans exclure toutefois les représentations nées d'œuvres singulières (la définition classiquement intellectuelle de culture), et dont le pouvoir d'exemplarité est reconnu réel (travaux d'histoire politique « conceptuelle » d'un Pierre Rosanvallon). Selon Pascal Ory, le *mesurable* sera privilégié, sans fétichisme du nombre toutefois, et qui explique, par exemple, la mise en œuvre au début des années 1980 d'une histoire de l'Édition française à la place d'une classique histoire de la littérature française, ainsi que le *médiatisable* (circulation et diffusion des œuvres et des imageries dans la sphère sociale). On le voit à ces deux critères, par-delà l'éclatement de l'histoire culturelle, et quelles que soient ses plurielles composantes auxquelles Philippe Poirrier tente, parfois, de donner des esquisses de fiches signalétiques (EHESS, avec Roger Chartier et l'insistance sur les clivages sociaux ; Sciences Po, avec Jean-François Sirinelli et Jean-Pierre Rioux et la prédilection, plutôt, pour les travaux sur les institutions et politiques culturelles ; Centre culturel de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'articulation fine de l'économique du social et du culturel), cette dernière tiendrait prioritairement à articuler le symbolique et le social dans la mesure où les représentations exhiberaient plus ou moins ouvertement les traces de la division sociale. Elle se définit alors très largement contre le *linguistic turn* anglo-saxon accusé d'évacuer la « réalité » au nom d'un textualisme sans référence extérieure à lui-même. Donc, tout en récusant, après les critiques de Roger Chartier, Carlo Ginzburg ou Geoffrey Lloyd, l'histoire des mentalités qui avait maintenu le primat de l'économique sur les autres niveaux de compréhension du social en postulant *a priori* une homologie entre niveaux de fortune et niveaux de culture, l'histoire culturelle pratique dans l'ensemble de ses multiples courants une forme renouvelée d'histoire sociale, envisagée très souvent à l'échelle micro de l'individu, de l'œuvre, de l'événement, du local (influence des travaux de Carlo Ginzburg, d'un Michel de Certeau), tournée vers l'exploration des luttes symboliques et des formes d'appropriation sociale des codes et des usages. On comprend ainsi que l'histoire du livre, illustrée depuis trente ans avant

tout par un Roger Chartier ou un Jean-Yves Mollier, ait servi de « discipline carrefour » dans sa capacité à nouer tous les fils, économiques et techniques, d'un côté (l'histoire du livre), sociaux et intellectuels, de l'autre (l'histoire du lire). Cette histoire culturelle du livre reste d'ailleurs plurielle avec, par exemple, l'attention aux textes et à leur circulation afin de dessiner les configurations sociales de lecture ainsi réalisées ou alors le souci de repérer les incidences de lecture et d'écriture sur les opérations du savoir (travaux sur la signature de Béatrice Fraenkel). Une définition aussi souple des représentations et de la « culture », et qui combine les deux acceptions usuelles, explique aussi l'agacement de certains devant le « panculturalisme » de l'histoire culturelle (chez les historiens de l'art en particulier) ; mais cette ouverture inépuisable de son champ s'avère fondée avant tout sur une conviction : avant d'être un « domaine », elle se présenterait d'abord comme un « regard » (J.-P. Rioux). À ce titre, l'histoire culturelle soit « cannibalise » (Laurence Bertrand-Dorléac) les disciplines voisines en écartant leurs pré-supposés cognitifs traditionnels (le Vrai, le Beau) au profit d'une interrogation pragmatique sur les *effets* des images (études de Maurice Agullhon sur la symbolique publique et travaux sur les politiques culturelles) ou sur les conditions réelles de fonctionnement du savoir scientifique (rôle du laboratoire et de ses pratiques dans la production d'énoncés scientifiques) ; soit elle innerve à peu près tous les sous-champs de l'histoire comme le montre fort bien Philippe Poirrier dans plusieurs chapitres, de l'histoire religieuse (histoire des intellectuels catholiques de Denis Pelletier) à l'histoire des relations internationales (travaux sur la diplomatie culturelle, histoire des transferts culturels).

Un second point d'analyse concernerait le riche éventail de sources sollicité par l'histoire culturelle et le renouvellement des méthodes et outils qu'elle met en jeu. Le rôle très large conféré à l'image retient particulièrement l'attention. De la caricature étudiée dans le cadre des études révolutionnaires (Claude Langlois, Amie Duprat) à la carte postale examinée par les spécialistes des « cultures de guerre » (Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau), des images de celluloid à la statuaire de la III^e République (Loïc Vadelorge, Philippe Poirrier), l'imagerie sous ses différentes formes se trouve ainsi assez systématiquement explorée. L'écrit lui-même fait l'objet d'un renouvellement des sources, de la « littérature du trottoir » étudiée par Jean-Yves Mollier aux pétitions intellectuelles analysées par Jean-François Sirinelli dans le cadre de l'histoire des intellectuels, de la littérature « grise » produite dans les laboratoires aux journaux intimes utilisés par les historiens des sensibilités ou ceux des cultures de guerre. Quant aux méthodes, on peut d'une part souligner de manière très générale la force des échanges méthodologiques (avec la sociologie des sciences, la sociologie de la culture d'un Bourdieu ou d'un Howard Becker, l'histoire de l'art) ou leur relatif déficit (avec la théorie littéraire et la littérature qui sont, significativement, à peine abordées par les deux livres) au sein de l'histoire culturelle, et leur reconfiguration eu égard à la tradition des premières et secondes *Annales* qui avaient privilégié les alliances avec la géographie et l'économie. D'autre part – c'est là un point capital pour comprendre l'élargissement de la dynamique historique impulsée par les travaux d'histoire culturelle –, on peut constater le fort courant *herméneutique* dans la mesure où il s'agit, en effet, d'une histoire réflexive, au second degré (dont les *Lieux de mémoire* de Pierre Nora sont l'expression type), attentive à décrypter l'« autoreprésentation politique » (Antoine de Baecque), au moment présent de l'événement étudié, puis à travers la succession des époques (son histoire mémorielle). Comment les sociétés se construisent elles-mêmes, avec quels effets de sens, sédimentés dans quels « discours » (archive, textes écrits, oralité, images, interprétations successives), diffusés

dans quels cercles de réception – la compréhension (ou définition de soi) des acteurs se trouve au cœur de l'histoire culturelle.

Enfin, à ce stade, commencent les interrogations que ces deux ouvrages n'avaient certainement pas l'ambition de traiter et que nous nous contenterons de pointer du doigt. L'approche de la notion de représentation, d'« histoire culturelle du social », serait ainsi un peu différente selon les types de travaux ; chez un Roger Charrier avec l'idée, malgré tout, des déterminismes sociologiques incorporés aux individus et sous-jacents aux représentations, on se retrouve assez éloigné d'un M. Gauchet ou d'un P. Rosanvallon qui insisteront sur une définition intellectualiste du concept (la part réfléchie dans la conduite de l'acteur). De même, on peut s'interroger sur la notion de « compréhension » de soi. L'herméneutique n'est peut-être pas l'unique voie de la compréhension. De cette réserve, la tendance antitextualiste française, ultramajoritaire dans la corporation, paraît certes intimement convaincue sans trop y voir de près. En tout état de cause, on peut et doit adjoindre à l'herméneutique la notion de comparaison, si importante dans l'étude des transferts culturels ou des cultures de guerre par exemple. Enfin, on pourrait s'interroger plus largement sur les démarches en cours dans l'histoire culturelle et leur relation avec l'ensemble des sciences sociales ; s'agit-il là d'une simple évolution interne, spécifique à l'histoire, ou d'un mouvement plus large, d'un changement de paradigme (de type qualitatif, centré sur une philosophie de l'acteur), au sein des sciences de l'homme ? Quoi qu'il en soit, ainsi que l'indiquait C. E. Schorske, l'histoire culturelle a fait cohabiter en son sein beaucoup de microcosmes extrahistoriques (sociologie, anthropologie, ethnologie, histoire littéraire, économie) qui reflètent tout autant la forte interdisciplinarité à l'œuvre en son sein que l'impossibilité de produire aujourd'hui un cadre macroscopique et des périodisations synthétiques. Cet éclat, qui n'est pas contradictoire, toutefois, avec l'ambition chez certains de saisir la globalité perçue dorénavant à une échelle locale et non plus régionale, ces deux ouvrages nous en donnent au final une excellente compréhension grâce à leur sérénité de ton et leur talent d'exposition. Ils sont eux-mêmes les meilleurs exemples de la libre curiosité intellectuelle qui aujourd'hui inspire l'ensemble des historiens culturalistes et, en particulier, les contemporanéistes soucieux de rattraper par ce biais un certain retard épistémologique et méthodologique. L'histoire culturelle se révèle au final, et heureusement pour elle, autre chose qu'une mode plaisante, mais bien plutôt un moment important de l'histoire des sociétés contemporaines et de leur fondamentale *réflexivité* selon la définition heuristique d'Anthony Giddens.

François CHAUBET.

Gilles Pécout (dir.), *Penser les frontières de l'Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, Paris, PUF-Éd. de la Rue d'Ulm, 2004, 372 p.

Il faut rendre hommage à Gilles Pécout d'avoir organisé, en mars 2003, à l'École normale supérieure, ce colloque *Penser les frontières de l'Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, d'où est issue cette publication actualisée et assurée conjointement par les Éditions de la Rue d'Ulm et les PUF. Au moment où le récent élargissement de l'Europe de mai 2004 a vu les pays de l'« autre Europe » rejoindre ceux de la « vieille Europe », au moment où tant de questions se posent sur les limites de l'Europe et sur les élargissements – ceux prévus en 2007 (Bulgarie, Roumanie) et

ceux à venir –, cet ouvrage vient vraiment à point nommé. Alors que de nombreuses voix s'élèvent au sein de l'Union européenne pour tenter de limiter, au risque d'y perdre son âme, ses élargissements infinis et pour définir une nouvelle politique de voisinage avec les pays frontaliers, il est salutaire de donner la parole à des historiens, des géographes, des juristes et des économistes de l'Europe des Vingt-cinq pour replacer les enjeux dans le long terme, les mettre en perspective et apporter ainsi leurs points de vue dans les controverses actuelles.

L'ouvrage, qui rassemble une vingtaine de contributions, après une brillante introduction de Gilles Pécout distinguant trois référents pour les études européennes (l'Europe comme continent géographique, comme construction politique et comme métaphore de la civilisation occidentale), aborde les problématiques sous un angle triple. Sont d'abord évoqués, par les auteurs, les héritages européens en rappelant le poids des réseaux intellectuels de l'Europe des Lumières jusqu'à la fin du XIX^e siècle, puis les articles s'attachent aux perceptions plurielles des espaces européens depuis le XIX^e siècle avant de s'achever sur un fructueux dialogue noué avec des représentants des nouveaux pays ou des pays candidats sur la validité et la signification pour eux du concept d'euroanéité.

Un des grands mérites de l'ouvrage réside dans sa vocation à retrouver les fondements historiques des débats actuels sur les visions géographiques de l'Europe ; il ne s'agit nullement de vouloir faire coïncider à tout prix le tracé de l'Union européenne et les différentes acceptations débusquées, mais de décliner la variété des frontières envisagées et de rendre compte des réflexions suscitées, depuis le XIX^e siècle, sur ce qu'a représenté l'Europe en tant que territoire. « Le fil conducteur est l'analyse des critères d'inclusion et d'exclusion de cet ensemble. » Pour ce faire, les auteurs entament leurs réflexions au XIX^e siècle, tandis que triomphe l'Europe des nationalités et des empires, et montrent avec profit à quel point cette Europe unitaire qui n'existe pourtant pas a été vécue comme une légitimation des revendications nationales alors qu'au siècle suivant il s'agissait plutôt de les dépasser... Dès cette époque, le discours géographique est à la recherche des frontières de l'Europe et conclut souvent qu'elle n'a d'autres limites que les confins de la civilisation occidentale... Déjà l'Europe est « polémique », puisque l'inclusion ou non de la Russie et de la Turquie passionne et engendre de nombreuses discussions. À partir de là, des définitions variables (l'exemplarité des frontières balkaniques est, à cet égard, tout à fait probante), antagonistes et même virtuelles (Rome, capitale de l'Europe) s'ébauchent, tandis que s'élaborent progressivement des règles internationales (Europe des juristes). La relation des débats contemporains sur les élargissements successifs apporte encore des éclaircissements suggestifs : c'est non seulement le problème des limites qui est alors posé, mais encore celui, en filigrane, de l'identité européenne prise dans sa sphère culturelle. Or il est juste de constater que l'identité européenne ne doit pas être confondue avec la conscience européenne (c'est-à-dire le besoin ressenti de construire l'Europe) et que l'euroanéité ne se transforme pas inéluctablement en européisme. En outre, le dernier grand élargissement a bien démontré à quel point l'identité européenne avait du mal à se distinguer de l'identité occidentale...

Au total, nous ne pouvons formuler qu'un regret, le manque de propos conclusif à cette quête passionnante des frontières de l'Europe. La lecture s'avère vraiment incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux questions européennes et tout simplement à l'éclairage des chemins de l'intégration européenne.

Christine MANIGAND.

Anne Dulphy, Christine Manigand (éd.), *Les opinions publiques face à l'Europe communautaire. Entre cultures nationales et horizons européens*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2004, 228 p.

Les référendums sur le traité constitutionnel de l'Union européenne, les péripéties de l'ouverture des négociations d'adhésion éventuelle de la Turquie ont vu s'affirmer, dans plusieurs pays de l'Union, une hostilité de l'opinion à l'égard de dispositions décidées par les gouvernements. Dans une certaine mesure, ces manifestations s'inscrivent dans une nette diminution du soutien de l'opinion publique à l'intégration européenne depuis le début des années 1990 qui peut s'expliquer par le passage d'une approbation de principe des idéaux et des objectifs de la construction européenne à une attitude plus critique devant les réalisations et les politiques. Mais les attitudes restent très différentes entre les pays.

D'où l'attrait de l'intéressant ouvrage dirigé par Anne Delphy et Christine Manigand qui vise à expliquer l'évolution des attitudes par une approche pluridisciplinaire, historique et politologique. Les 25 États de l'Union ne pouvant tous être étudiés, la sélection se base sur l'ancienneté d'appartenance à l'Union. Ont été retenus, parmi les six pays fondateurs : la France, l'Allemagne, la Belgique ; pour le premier élargissement de 1973, la Grande-Bretagne, le Danemark et la Norvège (bien qu'elle ait finalement refusé d'adhérer) ; pour celui de 1985 aux pays ibériques, le Portugal ; l'Autriche, pour l'élargissement de 1995 aux pays neutres ; enfin, la Hongrie et la République tchèque pour le dernier élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale en 2004. Cette méthode a toutefois ses limites du fait de l'échantillonnage même. Ainsi, la réticence caractérisant l'attitude des pays retenus de la première vague d'élargissement (Grande-Bretagne, Danemark, Norvège) n'a pas été le fait de l'Irlande, restée en dehors de l'étude. De même pour l'entrée des pays ibériques, le Portugal ne manifestant qu'un appui modéré, alors que l'Espagne, non étudiée, est beaucoup plus enthousiaste. L'explication par l'ancienneté d'appartenance à l'Union, donc d'accoutumance à l'intégration européenne, ne semble pas très convaincante.

La méthode comparative permet en revanche de dégager quelques facteurs agissant sur les attitudes à l'égard de l'Europe et qui se manifestent d'un pays à l'autre avec une intensité variable. Le statut social reste très important, les catégories bénéficiant de revenus et d'instruction supérieurs étant depuis le début plus favorables à l'intégration européenne que les ouvriers et employés, avec toutefois des nuances (la cassure est moins marquée en Italie, en Autriche ; elle l'est davantage en Norvège). L'âge ne semble pas jouer un rôle distinct du niveau d'instruction. Ni le sexe, les femmes se montrant moins réservées à l'égard de l'Europe. L'appartenance politique joue, de façon différente selon les pays, selon la position des partis sur l'Europe.

En fin de compte, c'est la nationalité qui apparaît comme le facteur le plus déterminant, la façon dont le citoyen perçoit la compatibilité de l'intégration européenne avec l'identité nationale et l'intérêt national. D'où l'importance de la façon dont les gouvernants présentent la politique européenne aux citoyens. À cet égard, la contribution relative à la Grande-Bretagne montre bien comment la classe politique et la presse ont présenté l'Europe comme une inévitable nécessité, l'essentiel étant de préserver la souveraineté britannique. On peut remarquer que dans d'autres pays, particulièrement en France, les gouvernements ont tendance à faire de l'Union le bouc émissaire de leurs propres insuffisances. Dans ces

conditions, comment favoriser dans l'opinion la prise de conscience d'une citoyenneté européenne ?

Les monographies réunies dans cet ouvrage – celle consacrée à la France étant particulièrement développée – montrent bien le lien étroit entre les attitudes à l'égard de l'Europe et les caractéristiques propres à chaque pays.

Pierre GERBET.

Benoît Pellistrandi, *Un discours national ? La Real Academia de la Historia entre science et politique (1847-1987)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004, 466 p.

Comme Benoît Pellistrandi le fait observer en introduction, l'objet de son livre consiste à « explorer l'une des modalités de mise en forme de l'histoire nationale espagnole dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La question est redevenue d'une actualité certaine : elle rejoint les interrogations actuelles sur l'identité de l'Espagne, le discours historiographique qui la porte et les enjeux politiques qu'il suppose ». En effet, lorsque l'auteur a commencé sa recherche, il était difficile de trouver des travaux sur le nationalisme espagnol et l'idée de nation espagnole au sein de la production historiographique ; la question de l'identité nationale n'occupait pas dans l'actualité politique la place qui est la sienne à présent. Les années suivantes ont vu, au contraire, la publication de quelques ouvrages traitant précisément de ce thème, parmi lesquels ceux de Inman Fox, *La invención de España. Nacionalismo liberal e identidad nacional* (1997), y de José Álvarez Junco, *Mater dolorosa. La idea de España en el siglo XIX* (2001). La question plus spécifique de l'histoire conçue par la *Real Academia de la Historia* a été abordée par Gonzalo Pasamar et Ignacio Peiró au cours des années 1990 également, dans des études auxquelles se réfère d'ailleurs opportunément Benoît Pellistrandi. Entre la fin de cette recherche et sa publication, la production éditoriale sur le thème du nationalisme espagnol s'est accrue – et demeure importante actuellement – sans pour autant qu'aucun autre auteur se penche sur la question abordée par le présent ouvrage.

L'originalité du questionnement central que pose l'auteur – « L'idée d'Espagne existe-t-elle ? » – réside tout d'abord dans la source choisie pour y répondre mais surtout dans le traitement opéré. B. Pellistrandi s'est centré sur les travaux de la *Real Academia de la Historia* depuis sa réorganisation en 1847 jusqu'en 1897, à la veille du Désastre de 1898, qui influença considérablement la vision que les Espagnols avaient d'eux-mêmes. Concrètement, l'auteur analyse les discours des impétrants à l'assemblée des académiciens et les réponses que leur font les membres désignés pour la circonstance : un nombre total de 63 cérémonies d'entrée constitue la matière première des réflexions qui alimentent la seconde partie de cette thèse. Dans une première partie, l'auteur a auparavant procédé à une synthèse novatrice et brillante sur la manière de faire de la politique et l'histoire dans l'Espagne du XIX^e siècle.

Le résultat de l'ensemble, constitué de manière équilibrée et harmonieuse, surprend quelque peu le lecteur : on assiste à l'élaboration d'un portrait de groupe des académiciens de l'époque, magnifique tableau qui apporte beaucoup sur la façon de mettre en histoire le travail intellectuel. En outre, *Un discours national ?* est l'occasion d'une analyse à la fois originale et détaillée d'une certaine manière de comprendre un pays et une époque. Cet assemblage et cette imbrication mutuelle

des deux aspects de l'ouvrage, l'auteur en explique lui-même la raison en une phrase lapidaire : « En parlant de la nation, ces hommes parlent avant tout d'eux-mêmes et de leur temps » (p. 326). L'un des aspects sans doute les plus intéressants de cet ouvrage tient au fait qu'il contribue à la définition de cette façon particulière de comprendre un pays et une époque. Cette définition correspond moins à un objectif direct qu'elle n'est la conséquence d'une ambiance ou d'une certaine lumière qui imprègne l'ensemble du récit. En définitive, l'ouvrage s'interroge sur la manière de connaître les personnes plus encore que sur la manière de connaître les idées. Une autre de ses réussites les plus remarquables sur les plans méthodologique et formel tient à la description d'un fait complexe : comment l'élite libérale a-t-elle compris et construit sa nation ? L'utilisation de l'histoire comme argument politique occupe une place de choix dans ce processus tout au long du XIX^e siècle, un siècle où l'élite dirigeante se révèle pleine de passion pour l'histoire, selon B. Pellistrandi. La double implication du faire de la politique et du faire de l'histoire que l'auteur découvre dans les discours des académiciens espagnols l'amène à résumer en une autre formule heureuse le type d'usage qui est fait du discours historique : « Nous avons affaire à une histoire censitaire » (p. 327).

La référence à l'utilisation de l'histoire est aussi l'occasion d'aborder la question des modalités de la construction du métier d'historien et de l'histoire comme science dans l'Espagne de ces années-là. B. Pellistrandi traite la question à partir au moins de trois angles différents, qui correspondent à autant de chapitres consacrés respectivement à « L'Histoire comme esthétique », « L'Histoire entre culture et professionnalisation », et « *La Real Academia de la Historia* et le métier d'historien ». Cette vision polygonale, qui constitue en soi un tracé intéressant du cadre global applicable à ce sujet sur tout le siècle, est servie par la manière dont sont introduites les citations des discours des académiciens dans la seconde partie du travail. Celles-ci permettent en effet de percevoir comment ces personnes sentaient l'histoire qu'ils construisaient. Un exemple le montre : « L'histoire, hier esclave des intérêts religieux, l'est aujourd'hui des intérêts politiques ; elle a rompu les chaînes de son ancien esclavage pour traîner, aujourd'hui, celles, non moins légères, de sa captivité moderne » (Antonio Moreno Sánchez Moguer, discours de réception [1888], n. 112, p. 266).

Une des questions de fond que l'ouvrage soulève réside dans une quête des éléments qui permettent de caractériser l'Espagne et de ce qui est par essence espagnol. Lorsqu'il parle de la politique ou de la production historiographique, B. Pellistrandi n'oublie pas de souligner la forte influence française qui ne nous était certes pas inconnue mais dont nous pouvons maintenant faire état avec davantage d'arguments. Mais il ne s'en tient pas là et procède à une recherche détaillée d'éléments mettant en évidence les particularités et les originalités propres à ce qui est espagnol, au sein d'un ensemble européen dont la construction s'est également faite à partir des actions et des paroles espagnoles.

Les éléments les plus remarquables mis en évidence dans cet essai sont probablement, en premier lieu, le sens de mission que ces Espagnols attribuent à leur propre passé : ils considèrent l'Espagne comme ayant une certaine unité qui domine l'histoire et lui attribuent une destinée de vecteur civilisateur dans l'histoire universelle. On observe en deuxième lieu la place centrale du religieux dans la compréhension que les Espagnols avaient d'eux-mêmes ; cela est monnaie courante dans les diverses interprétations qu'ils se donnaient du passé national et de sa cohérence. En dernier lieu, la décadence apparaît comme une notion centrale pour comprendre le devenir historique espagnol. Le dernier chapitre, « L'Espagne, entre gloire et décadence », est particulièrement éclairant et s'ouvre sur l'affirmation que gloire et déca-

dence sont des réalités spécifiquement espagnoles. Cette évocation de la manière dont les académiciens entendirent ce devenir, leur représentation de l'histoire de la nation comme un chemin ascendant vers la gloire puis de décadence, et enfin peut-être de retour à la gloire, correspond à l'un des passages les plus éclairants et provocateurs du livre ainsi qu'à l'un de ceux qui reflètent le mieux l'ambiance intellectuelle et politique de l'Espagne de ces années.

Pour toutes ces raisons, *Un discours national ?* laisse cette impression propre aux œuvres profondes : il jette une lumière sur les réalités humaines d'une façon semble-t-il étrangère à toute implication personnelle ; et pourtant on découvre à la fin une identification intime de l'auteur aux questions qu'il formule ; la description et l'interprétation des faits comme la méthode permettent de donner une forme modérée, pondérée, rationnelle à un discours au fort intérêt pour ce qu'il étudie. *Un discours national ?* présente une vision claire, suggestive et, sur bien des aspects, novatrice de la réalité espagnole du XIX^e siècle. Il place en même temps le lecteur face à de nouvelles interrogations ou des interrogations renouvelées sur l'Espagne, sur notre manière de connaître le passé et de relier cette connaissance au présent, sur ce qu'est l'histoire et sur la tâche de l'historien, et sur le rôle que jouent dans sa vie les relations professionnelles ou personnelles et les amitiés.

Les discours de la *Real Academia de la Historia* au XIX^e siècle ont donc trouvé en Benoît Pellistrandi un lecteur capable de les pénétrer en les rendant intéressants aux lecteurs du XXI^e siècle, en y recherchant les fibres avec lesquelles s'est tissée la façon de comprendre la nation espagnole chez ceux qui la dirigèrent à cette époque, et que nous conservons encore aujourd'hui comme un de leurs héritages dans nos pensées et nos conceptions politiques. L'historiographie relative à l'Espagne s'est ainsi enrichie d'une œuvre sereine et claire, créative, dans sa manière de faire et dans les questions qu'elle pose, questions qui supposent un apport substantiel à la connaissance du passé d'une nation déjà vieille. Une fois encore, nous le devons à une intelligence et à une plume françaises. Qui sait si les historiens du XXI^e siècle n'y verront pas une autre spécificité espagnole, celle d'une dette et d'une gratitude envers nos voisins ?

Pablo PÉREZ LÓPEZ.

Michel Kérautret, *Histoire de la Prusse*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2005, 510 p.

Depuis longtemps, aucun ouvrage d'ensemble n'a été publié en langue française sur l'État prussien et la Prusse. Entre 1871 et 1914, Lavisé et les historiens de sa génération avaient ausculté l'État prussien de l'époque moderne ; puis les études françaises sur la Prusse sont devenues plus rares, pour se limiter à d'honorables contributions liées à des commémorations comme celle du refuge huguenot. En 1985, la traduction du brillant essai de Rudolf von Thadden, *La Prusse en question. Histoire d'un État perdu*, est passée presque inaperçue. Michel Kérautret a le mérite de proposer aux lecteurs français une histoire qui embrasse l'existence de la Prusse dans sa totalité, de ses origines médiévales jusqu'à sa disparition effective, consécutive à une décision du Conseil interallié du 25 février 1947.

Quand commence véritablement l'histoire de la Prusse ? En 1701, quand Frédéric I^{er} de Hohenzollern devient le roi d'un État qui s'appelle le royaume de

Prusse ? En vérité, il faut remonter plus haut avec l'installation d'une famille princière, les Hohenzollern, dans l'électorat de Brandebourg. La Prusse a une préhistoire qui éclaire son histoire ultérieure. L'auteur met l'accent sur Frédéric II, le grand Frédéric, qui a marqué de son empreinte l'histoire de la Prusse sur laquelle il a régné pendant quarante-six ans. Il le dégage de sa légende. S'il était légitime de lui rattacher ses successeurs, était-il judicieux d'inclure le roi-sergent dont on connaît les relations orageuses avec son fils et successeur ? L'auteur s'en explique d'une façon convaincante et brosse un tableau nuancé tant de l'État Frédéricien que du rôle politique et culturel du roi dans l'Europe de son temps.

Après la catastrophe militaire de 1806 suivie de l'entrée victorieuse de Napoléon dans Berlin, le relèvement de la Prusse avait été un thème classique de l'historiographie française et allemande ; puis les Français l'avait négligée. Michel Kérautret fait la synthèse de l'importante bibliographie allemande parue sur le sujet. Il analyse la nature et la portée des réformes de Stein, Scharnhorst et Gneisenau, fait le point sur la guerre de Libération de 1813 et trace un portrait en demi-teinte de la personne du roi Frédéric-Guillaume III et de ses principaux ministres dont le chancelier Hardenberg. En 1815, la Prusse s'installe sur le Rhin ; cette décision du Congrès de Vienne a des conséquences considérables sur l'histoire de l'Allemagne et des relations franco-allemandes. Jusque-là, la Prusse était un pays lointain, situé au nord-est de l'Allemagne ; elle devient désormais un État qui a des frontières communes avec la France et qui, au nom des puissances européennes, monte la garde sur le Rhin. Pourtant, dans l'immédiat, cette installation de la Prusse n'est pas perçue comme un danger. Le rôle de la Prusse dans l'unification de l'Allemagne est traité plus rapidement. Pourquoi Bismarck, *Urprouse* selon la juste formule d'Ernst Englebert, a-t-il engagé la Prusse dans le processus qui conduit à la *Reichsgründung* de 1871 ? Cette démarche, qui, à terme, a entraîné la dissolution de la vieille Prusse dans l'Allemagne plus que la prussianisation de l'Allemagne, aurait peut-être mérité un développement plus étoffé. Au moment où la vieille Prusse se fond peu à peu dans l'Allemagne impériale et reste à l'écart du cœur économique de la puissance allemande, jamais l'esprit prussien n'a jamais autant été invoqué. Avec Théodore Fontane, la Prusse a trouvé un écrivain qui a su exprimer ses paysages, ses habitants, ses valeurs et son déclin. Ses *Promenades à travers la Marche de Brandebourg* et son roman *Der Stechlin* sont de précieux témoignages sur la vieille Prusse. C'est cet esprit prussien que l'un des derniers chanceliers de l'Empire, Bethmann-Hollweg invoque comme pour conjurer une disparition qu'il pressent et déplore. C'est cet esprit prussien qui est la culture profonde du maréchal-président Hindenburg et de son entourage. C'est en Prusse orientale, dans sa terre de Neudeck, que le vieux maréchal choisit de mourir en juillet 1934. À ce moment même, malgré ses invocations à l'esprit de la vieille Prusse et la mise en scène de Potsdam, le national-socialisme précipite un mouvement déjà bien engagé avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir et que la catastrophe de 1945 achève. Sans coup férir, la Russie soviétique annexe la Prusse orientale et octroie à la Pologne plusieurs provinces prussiennes. Ce démembrement de la Prusse prépare la décision du Conseil interallié de 1947. Il s'accompagne de la fuite et de la spoliation des populations et de l'éradication de la propriété privée dans la partie demeurée allemande, le Brandebourg et la Poméranie. La noblesse prussienne est dépossédée de l'enracinement territorial et culturel qui était le sien depuis plus de deux siècles. Ses descendants doivent s'orienter vers de nouvelles activités. Marion Dönhoff, éditrice puis éditorialiste de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*, est un exemple parmi d'autres de ces reconversions réussies. On lui doit de délicates et émouvantes

évoqueries de la vie noble et paysanne, des forêts et des lacs de la Prusse orientale, un pays à jamais perdu.

Au-delà de l'histoire événementielle, ce livre pose quelques questions importantes. Dans quelle mesure la Prusse est-elle un État ? La réponse est largement positive. Comment s'est constituée sa population ? L'auteur montre qu'à partir d'un vieux fond slave les Prussiens sont formés de strates successives et composites attirées par les souverains et parmi lesquelles il faut retenir les huguenots français accueillis par le roi Frédéric I^{er} ; ceux-ci sont devenus les serviteurs de la monarchie prussienne puis, le siècle suivant, les meilleurs des Allemands. Pourquoi la Prusse a-t-elle réussi à s'imposer à l'Allemagne ? C'est le rapport complexe entre le mouvement national allemand et la monarchie prussienne. Cette rencontre ambiguë a donné à la *deutsche Frage* une solution qui n'était pas acquise d'avance, celle de l'Empire allemand.

Au fil des pages se dessinent de multiples réflexions sur les relations que les Français ont entretenues avec la Prusse : les écrivains et les publicistes des années 1750-1790 ont développé à l'égard de la Prusse, cet État éclairé, un préjugé favorable, préjugé dont la mission de Mirabeau à Berlin dans les derniers mois du règne du grand Frédéric éclaire les ressorts et aussi les limites. Après 1815, ce préjugé favorable se prolonge chez les universitaires comme Victor Cousin, chez les libéraux, chez une partie des bonapartistes. Pendant quinze ans, Napoléon III rêve d'une alliance impossible avec la Prusse, jusqu'à la catastrophe diplomatique de 1866 et dont la catastrophe militaire de 1870 a été le prolongement. Pour des raisons confessionnelles, seuls les catholiques se sont toujours sentis éloignés de la vieille Prusse protestante. Après 1870-1871, l'admiration à l'égard de la Prusse se mue en détestation ; le mythe s'inverse ; la Prusse est devenue le mauvais génie et le malheur de l'Allemagne ; les Prussiens sont des barbares, des brutes qui brûlent, pillent, se livrent à des exécutions sommaires. Pour les républicains, l'État prussien a cessé d'être un modèle ; c'est une monarchie de droit divin, réactionnaire et militariste, dominée par une caste de hobereaux. Cette détestation de la Prusse se comprend ; elle n'en repose pas moins sur une foule de préjugés. Les Français ne sont pas les seuls à détester la fêrule et le militarisme prussien que symbolise le casque à pointe. Toutefois les autres Allemands ne le font ni de la même manière ni avec le même ressentiment que les Français. Les Bavares se rebellent longtemps contre Berlin et le *Preussentum* ; les Rhénans, inclus depuis 1815 dans le royaume de Prusse, se défendent contre l'esprit de vieille Prusse. Un homme comme Konrad Adenauer, né Prussien, maire prussien de Cologne, président du Conseil d'État prussien au temps de la première république, a prudemment cherché à s'émanciper de la Prusse, sans y parvenir. Ce sont les événements – la tyrannie national-socialiste, la défaite de 1945, l'annexion de plus de la moitié des territoires de la vieille Prusse à l'URSS et à la Pologne, la formation des deux États allemands séparés par le rideau de fer – qui ont permis à Konrad Adenauer d'établir la République fédérale sur des bases idéologiques, constitutionnelles et juridiques ; la République de Bonn marque une rupture non seulement avec la dictature national-socialiste, mais aussi avec l'esprit prussien qui n'avait jamais permis l'établissement d'un État de droit. N'est-il pas utile de rappeler que les électeurs de la vieille Prusse (à l'exception de Berlin) ont voté largement pour le NSDAP en 1932, 1933 et favorisé ainsi l'établissement de la dictature ? Doit-on aussi souligner que les élites prussiennes, nobles et bourgeoises, ont contribué à l'arrivée au pouvoir d'Hitler et des nazis, même si ensuite elles en ont été les victimes ? Rapidement on retrouve une partie d'entre elles dans l'église confessante. Le théologien protestant Dietrich

Bonhoeffer, pendu en avril 1945, a poussé jusqu'au sacrifice de sa vie son attachement aux valeurs éthiques et chrétiennes, une des composantes du *Preussentum*. Parmi les participants au complot manqué du 20 juillet 1944, on retrouve beaucoup de noms appartenant aux vieilles familles prussiennes. La plupart d'entre eux ont payé cette « trahison » de leur vie ; ces hommes ont sauvé l'honneur et de l'Allemagne et de la Prusse.

Trop souvent les Français ont réduit cette longue histoire au militarisme brutal et au mépris du droit ; on ne doit ni les masquer ni les oublier, à une condition toutefois, celle de relever aussi les valeurs positives du *Preussentum* : le souci d'une administration régulière et efficace, le sens de l'État et de l'intérêt général dont les fonctionnaires prussiens s'estimaient les dépositaires, et surtout les valeurs éthiques que les Prussiens les plus remarquables ont incorporées à la culture allemande et universelle. Le livre de Michel Kérautret permet une relecture équilibrée de ce versant de l'histoire de l'Allemagne.

François ROTH.

Alois Schmid, Katherina Weigand (dir.), *Bayern Mitten in Europa. Von Frühmittelalter bis ins 20. Jahrhundert*, Munich, C. H. Beck, 2005, 480 p.

Der Freistaat Bayern. Sur une carte de l'Europe des Vingt-cinq on cherche vainement la Bavière. En effet, l'État libre n'a pas d'identité nationale car il est l'un des *Länder* de la République fédérale allemande, le second après la Rhénanie-Westphalie, si l'on retient le critère démographique. Les 25 contributions de ce volume parcourent du haut Moyen Âge jusqu'à nos jours l'espace territorial devenu au fil des siècles la Bavière. Leur objectif est de montrer la place que la Bavière occupe au milieu de l'Europe et les influences successives qu'elle a reçues et incorporées depuis les moines irlandais (Knut Görich) au VII^e siècle jusqu'aux immigrants italiens des années 1950-1960. Plusieurs contributions, aussi intéressantes soient-elles, ne sont pas significatives : le voyage du général de Gaulle à Munich en 1962 (Ferdinand Kramer) ne relève-t-il pas du fait divers politique sans lendemain ? Le séjour de Lénine à Munich (Andreas Wirsching) mérite-t-il plus qu'un savant article ? L'accession d'un Wittelsbach au trône de la Grèce (Katherina Weigand) redevenue indépendante a-t-elle modifié le cours de l'histoire ? L'installation de colons bavarois dans la Sierra Morena (Alois Schmid) est une aventure intéressante, sans plus.

Les relations de la Bavière avec ses voisins d'Autriche et de Hongrie méritent de retenir l'attention ; deux articles consacrés au rapport de la Bavière avec l'Autriche de Marie-Thérèse puis de Metternich apportent de précieuses informations et réflexions. Plus encore, ce sont les rapports constants avec l'Italie, avec la Lombardie et surtout avec la papauté qui retiennent l'attention. L'un des événements majeurs de cette histoire est le refus des princes bavarois d'adopter la réforme de Luther. La Bavière, restée fidèle au catholicisme romain, devient l'un des bastions de la Réforme catholique dont les Jésuites (Reinhold Baumstark) sont les tenaces et efficaces artisans ; elle reste perméable à l'influence artistique de l'Italie et devient une terre d'élection de l'art baroque (Frank Büttner). Depuis un demi-millénaire, du XVI^e siècle à Karl Ratzinger devenu récemment le pape Benoît XVI, le catholicisme a façonné les croyances, les comportements et les

mentalités de la majorité des Bavarois. Les représentations de la Passion à Oberammergau en sont l'une des expressions les plus connues. Les relations entre la France et la Bavière sont plus discontinues. Un article rappelle la personnalité d'Isabeau de Bavière (Claudia Märtil), la femme de Charles VI et régente du royaume au début du XV^e siècle ; un autre, un voyage du général de Gaulle à Munich en 1962 ; un troisième, l'influence française politique et culturelle à la jonction des XVIII^e et XIX^e siècles. C'est Napoléon qui fait de la Bavière un royaume dont le comte de Montgellas, un ministre éclairé, modernise l'administration (Winfried Schulze) et favorise l'émergence d'un État moderne. Le destin de l'État bavarois se joue aux traités de Vienne. En apparence, il sort indemne des bouleversements consécutifs à la fin de l'aventure napoléonienne ; il est même agrandi, car il acquiert sur le Rhin le Palatinat et entre dans la Confédération germanique. La Bavière est devenue le principal État de l'Allemagne du Sud, avec un souverain, des institutions, des lois, une armée, une représentation diplomatique. Peut-elle devenir un État indépendant ? En réalité, à moyen terme, la Bavière est prise en tenaille entre l'Empire d'Autriche et le royaume de Prusse. Au cours des années 1860, le talent de Bismarck brise toutes ces virtualités ; malgré un tenace réflexe antiprussien, la Bavière séparée de l'Autriche doit en 1870-1871 participer à la *Reichsgründung* et entrer, poings et mains liés, dans le nouvel Empire allemand. En concédant à la Bavière des droits réservés – un service postal, une armée royale, un nonce du pape –, Bismarck prend soin de ménager les apparences ; ce ne sont plus que des apparences. La Bavière est désormais incluse dans le *Reich* allemand et a perdu toute visibilité internationale. C'est une orientation irréversible. Louis II, le roi fou, s'en console en construisant ses étranges châteaux, maintenant un haut lieu du tourisme international. La place particulière tenue par la Bavière dans l'ensemble allemand mériterait des analyses spécifiques. Beaucoup d'autres sujets auraient pu être abordés. On peut regretter que les relations de la Bavière avec la Bohême n'aient pas été plus directement évoquées. Après 1945, la Bavière, séparée de l'Europe de l'Est par le rideau de fer, doit incorporer les réfugiés des Sudètes, problème autrement crucial que la place à faire aux immigrants italiens. Pendant quarante ans, face au monde soviétique, il apparaît comme un bastion et une vitrine du « monde libre ». Au terme de ce volume, on peut, comme le suggère Hans-Michael Körner dans la conclusion, poser cette question : la Bavière a-t-elle vraiment cultivé sa dimension européenne ? N'est-elle pas, plutôt que « Mitten in Europa » comme l'annonce le titre, « Innerhalb Deutschlands », à l'intérieur de l'Allemagne ? Nous laissons cette interrogation ouverte.

François ROTH.

C. G. John Röhl, *Wilhelm II. The Kaiser's Personal Monarchy, 1888-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, XXI-1 287 p.

En l'espace de deux générations, la connaissance de l'Empire allemand a été complètement renouvelée. Les historiens ont multiplié les recherches dans les domaines les plus divers, principalement l'histoire sociale et les groupes sociaux, les associations et les représentations. Le personnel dirigeant, les chanceliers et les souverains et leur entourage sont restés à l'arrière-plan dans les recherches et publica-

tions de l'école structurelle dont Hans Ulrich Wehler est le chef de file. Avec les biographies de Lothar Gall et d'Ernst Engelbert dont seule la première a été traduite en français, les études bismarckiennes ont aussi progressé. En ce qui concerne Guillaume II, les historiens avaient plus mis l'accent sur ses responsabilités dans la crise de juillet 1914 et sur l'affaiblissement de son rôle durant la Première Guerre mondiale que sur ses premières années de règne.

Depuis une trentaine d'années, C. G. J. Röhl a multiplié les publications en allemand et en anglais sur Guillaume II dont il est devenu le spécialiste mondial incontesté. Il a entrepris une biographie monumentale du personnage. Le premier tome, consacré à l'enfance, à la formation et à la jeunesse du prince Guillaume, a paru en 1993. Le livre dont nous rendons compte ici est la traduction anglaise du second volume dont l'édition allemande a été publiée en 2001 sous le titre *Der Aufbau der persönlichen Monarchie*. L'auteur analyse les douze premières années du règne du jeune empereur, de son avènement en 1888 jusqu'en 1900. Cette tranche de douze années de règne est divisée en 33 chapitres selon un plan principalement chronologique. L'auteur se fonde sur un inventaire aussi exhaustif que possible des sources imprimées, archives publiques et privées. Il s'appuie sur de nombreux documents privés : la version originale du journal de Waldersee, les papiers de Philip Eulenburg, l'ami très proche, ceux de la mère de Guillaume, l'impératrice, désolée d'avoir un tel fils, les correspondances entre Guillaume et la famille royale anglaise. De tous ces textes dont beaucoup sont inédits, Röhl fait de longues citations. Les 165 pages de notes et de références prouvent l'ampleur de la recherche érudite. Une iconographie de qualité (55 illustrations en noir) montre le *Kaiser* dans ses différentes activités et vêtu des uniformes très variés qu'il affectionnait de porter.

Le début de règne est marqué par un événement politique majeur où Guillaume II joue un rôle déterminant : le renvoi de Bismarck. Les 300 premières pages sont consacrées à la naissance du conflit entre le jeune empereur de 30 ans et le vieux chancelier qu'il poursuit d'une haine tenace, à ses développements complexes et à la chute du chancelier en mars 1890. Le rôle de l'entourage est clairement analysé et les multiples raisons qui conduisent au « débarquement du pilote » peuvent se résumer en une seule : la volonté de l'empereur d'exercer seul le pouvoir et de ne supporter aucune tutelle. La « monarchie personnelle » est en route. Avec Caprivi, le premier successeur de Bismarck, on peut parler de « dualisme », au moins au début ; le chancelier doit gérer les relations avec les assemblées et les parlementaires que, pour sa part, le *Kaiser* ignore superbement. Avec Hohenlohe, un vieillard fragile que l'empereur traite comme un chambellan ou une marionnette, la chancellerie est démantelée. Hohenlohe est dépourvu d'autorité sur les secrétaires d'État comme Bulow, Posadowski et Tirpitz qui ont noué des relations directes avec l'empereur et son entourage. Guillaume s'est arrogé la maîtrise absolue des nominations civiles et militaires, ce dont Röhl donne de nombreux exemples. De temps en temps, parfois pour une raison futile, un conflit surgit et le fidèle serviteur placé en porte à faux est désavoué par le souverain et contraint de démissionner ; les victimes civiles et militaires sont nombreuses : le chef d'état-major Waldersee, pourtant longtemps l'un de ses proches ; le chancelier Caprivi, qui n'avait pas démerité ; le ministre de la Guerre Bronsart von Schellendorf ; le secrétaire d'État Marshall. Parmi ceux qui avaient des responsabilités moindres (comme Koeller), on pourrait allonger la liste de ceux qui ont été sacrifiés à l'humeur du souverain. Ce pouvoir personnel de type autocratique sans limite et sans contrepoids atteint son apogée après le renvoi de Bronsart. En 1898, selon Holstein qui le rapporte, il se serait, un jour, exclamé : « Je ne connais pas de constitution. Je connais seulement ce que je

veux. » Tout le problème est de savoir si Guillaume II a les capacités de gérer l'héritage bismarckien et d'imprimer au-delà des mots un vrai « nouveau cours » à l'Empire allemand. La réponse est rapidement fournie : en dépit des apparences qui peuvent un temps faire illusion, Guillaume II est inapte à gouverner sérieusement ; s'il peut donner des impulsions ou prendre des décisions rapidement, ce touche-à-tout superficiel et inconséquent est incapable de suivre une affaire ou un dossier dans la durée. Dans la coulisse, Philip Eulenburg, l'ami le plus proche du souverain, joue un rôle occulte souvent décisif. L'un des rouages clés de ce gouvernement personnel est le cabinet impérial, avec ses deux têtes principales, le cabinet civil confié au fidèle et discret Lucanus et le cabinet militaire dirigé par le général von Hanke. Tout ce qui concerne l'armée échappe aux ministres civils ; les affaires se règlent sous l'autorité impériale entre le chef d'état-major, le ministre prussien de la Guerre et le cabinet militaire. Ce n'est pas nouveau. Il en était déjà ainsi au temps de Guillaume I^{er}.

Par rapport à la période bismarckienne, le changement est radical dans la conduite de la politique étrangère. Désormais l'empereur intervient et décide. Au cours des années 1890, il prend deux décisions majeures : le passage de la politique continentale à la politique mondiale et la construction d'une flotte de guerre. Guillaume II intervient par des déclarations publiques, des discours ou des conversations privées lors de ses rencontres avec les autres souverains. Ses initiatives, dont souvent il n'a prévenu personne, contrarient parfois la politique officielle de la *Wilhelmstrasse* dirigée successivement par Marschall puis Bülow et dont le conseiller référendaire Holstein est longtemps un rouage essentiel. Le chancelier et les secrétaires d'État sont des exécutants auxquels il incombe de faire voter par le *Reichstag* les crédits nécessaires. Au début du règne, les relations avec la Grande-Bretagne, pourtant à l'extérieur du système allemand d'alliance, sont une grande préoccupation à laquelle Röhl consacre deux chapitres très informés. Guillaume caresse le projet d'une alliance avec la Grande-Bretagne. Devant les réticences anglaises, il prend la décision de construire une flotte de guerre, ce qui est perçu par les Anglais comme une menace. Ce projet poursuivi dans la durée et quelques gesticulations intempestives comme le télégramme à Kruger, président des Boers, éloignent la Grande-Bretagne et favorisent une nouvelle configuration de l'Europe, défavorable à l'Allemagne. Avec la Russie qui avait été un sujet de désaccord avec Bismarck, les relations sont complexes ; militairement elle est perçue comme un ennemi potentiel comme le prouvent les fortifications de la frontière de l'est et les dispositions du plan Schlieffen. L'Allemagne ne réussit pas à empêcher le traité franco-russe ; pour en neutraliser les effets, Guillaume compte sur les éléments germanophiles qui gardent des positions dans les milieux dirigeants russes ; il se montre très attentionné à l'égard du jeune tsar Nicolas II, marié à une princesse allemande et qu'il tente de prendre sous son aile. Les relations franco-allemandes sont le parent pauvre de ce livre, un peu plus de deux pages seulement (de 501 à 503).

Röhl consacre de nombreuses pages aux affaires familiales de Guillaume II, à ses multiples interventions dans les familles princières comme chef de famille, à ses démêlés avec sa mère l'impératrice. Dans cette Europe monarchique où la République française est une exception, les relations entre souverains et familles régnantes occupent une place que l'on a du mal à imaginer aujourd'hui. Grâce aux archives anglaises, Röhl éclaire les relations difficiles de Guillaume avec sa grand-mère Victoria et son oncle le prince de Galles, le futur Édouard VII.

Plusieurs questions majeures traversent ce livre : tout d'abord, le processus de mise en place de cette « monarchie personnelle », ses modalités, ses pratiques et ses limites ; ensuite, les rapports de Guillaume avec ses collaborateurs et ses ministres.

tres, les orientations qu'il donne à l'Allemagne ; enfin, sa perception par les Allemands et par les peuples étrangers. On ne s'étonnera pas que, malgré la propagande et le culte officiel de l'empereur, cette perception soit devenue rapidement plutôt négative. On s'interroge sur le caractère et le tempérament de l'empereur, sur ses sautes d'humeur, sa brusquerie, ses déclarations intempestives, et pas seulement les adversaires de la monarchie et de la dynastie des Hohenzollern. Les plus proches sont aussi inquiets et déconcertés. Le dernier chapitre du livre de Röhl est un inventaire très précis avec de très nombreux témoignages venant d'horizons les plus divers ; il avance des hypothèses sur la maladie mentale dont serait affecté Guillaume II. Cette maladie du métabolisme, appelée porphyrie, serait un héritage génétique venant du roi anglais Georges III et aurait touché également son dernier fils Joachim qui s'est suicidé en 1919. Quel que soit le diagnostic exact, l'état mental de l'empereur avec ses phases d'excitabilité et de dépression pèse sur le gouvernement de l'Allemagne.

Au début du ^{xx} siècle, Guillaume II a plus de 40 ans ; il a encore un avenir qu'il ignore et que nous, aujourd'hui, nous connaissons. Au moment où s'achève ce second volume s'ouvre le ^{xx} siècle. Les journaux bruissent des péripéties de l'expédition militaire internationale envoyée en Chine pour délivrer les légations occidentales assiégées à Pékin par les Boxers. Guillaume II a joué un rôle important dans la décision d'intervention des puissances ; il a obtenu que les différents contingents soient commandés par le maréchal allemand Waldersee ; il ponctue enfin la réussite de l'opération militaire par un discours étonnant, le « discours des Huns », où il s'érige en défenseur de la civilisation européenne contre la « barbarie » asiatique sans cesse renaissante. À l'automne 1900, il appelle à la chancellerie du *Reich* le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Bernard de Bülow, dont il avait dit : un jour, « Bülow sera mon Bismarck. » Aucune de ces attentes ne se sont réalisées : Guillaume II et l'Allemagne n'ont pas pris la tête de l'Europe, pas plus que Bülow n'a été un fondateur comme Bismarck l'avait été en son temps. Bien au contraire, ce sont les années postérieures à celles auxquelles ce livre est consacré, qui ont façonné l'image très négative du *Kaiser*, celle que l'histoire a retenue. Il faut féliciter C. G. J. Röhl d'avoir fait beaucoup d'efforts pour échapper à ce déterminisme ; il a pris le *Kaiser* au début de son parcours de souverain allemand et cependant il a posé avec pertinence et sans concession les questions indispensables permettant d'éclairer les comportements d'une personnalité aussi fantasque que déconcertante.

Au terme d'une telle somme érudite et d'une biographie aussi monumentale qui est un très long parcours pour le lecteur, on est convaincu que Guillaume II ne s'est pas marginalisé, qu'il est loin d'être un « empereur de l'ombre », qu'il est la « figure centrale » de la politique allemande, quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur ses orientations et ses actes. N'oublions jamais que la *Weltpolitik* avait rencontré un écho favorable dans la fraction « nationale » de la bourgeoisie allemande et dans les milieux liés à l'industrie et au monde des affaires. Au cours de la lecture, deux interrogations viennent à l'esprit. La première concerne la conception de la biographie. La biographie doit-elle être analytique, doit-elle suivre pas à pas son personnage et rendre compte de ses moindres faits et gestes ? Si l'historien doit apporter des preuves critiquées de ce qu'il avance, et sur ce point l'auteur est irréprochable, l'accumulation érudite est-elle la voie privilégiée d'une meilleure approche de son personnage ? On peut préférer une autre démarche. La seconde interrogation concerne l'environnement du personnage ; dans son cas, c'est l'Allemagne et le peuple allemand, dans sa diversité religieuse et sociale mais aussi dans son aspiration à être reconnu comme une grande puissance

européenne et mondiale. La rédaction de C. G. J. Röhl laisse l'Allemagne et les Allemands trop à l'arrière-plan. Enfin, on constate un fossé croissant entre une pratique du pouvoir qui reste autocratique, militaire et de droit divin, et une société qui se modernise et qui est traversée par d'autres aspirations dont celle de se rapprocher des autres sociétés européennes avancées comme celle de la Grande-Bretagne. Sur cette donnée décisive, malgré certaines facettes « modernes » de sa personnalité, Guillaume II n'a rien compris, et sans en avoir conscience, il a été la figure allemande sur le chemin fatal qui de Bismarck conduit à Hitler. Ce constat que nous pouvons faire aujourd'hui est un jugement d'historien un siècle après. Qui, en 1900, au moment du discours des Huns, de l'inauguration du canal de Kiel et de l'arrivée de Bülow à la chancellerie, aurait été en mesure d'imaginer un tel enchaînement ? Pas même les pires adversaires de Guillaume II et du régime impérial.

François ROTH.

Gérard Cholvy, Yves-Marie Hilaire, avec le concours de Danielle Delmaire et Sébastien Fath, *Le fait religieux aujourd'hui en France. Les trente dernières années (1974-2004)*, Paris, Le Cerf, 2004, 412 p.

Les deux historiens auxquels nous devons les trois tomes de la précieuse *Histoire religieuse de la France contemporaine* pour les deux cents dernières années ont repris la plume pour leur donner une suite qui prolonge la perspective jusqu'à aujourd'hui. Si le propos est le même, les problèmes que suscite la proximité dans le temps sont d'une nature différente : nos deux auteurs le savent et c'est en connaissance de cause qu'ils revendiquent l'honneur et la responsabilité d'être les historiens du très contemporain. La spécificité du fait religieux ne simplifie pas la tâche. Arrêtons-nous un instant sur cette expression, qui donne son titre à l'ouvrage et en désigne le sujet, de « fait religieux ». Je gage que les futurs historiens de la langue et des concepts relèveront que cette formule a été introduite dans le vocabulaire courant et notamment politique par le rapport de Régis Debray sur l'enseignement de cette sorte de connaissances dans les programmes de l'enseignement ; elle avait été, il est vrai, déjà employée par le ministre de l'Éducation nationale dans la lettre de mission qu'il adressait au philosophe. Ils noteront aussi qu'elle a aussitôt reçu un accueil unanime, comme si elle venait combler une attente et remplir un vide. Elle doit probablement son succès à sa relative imprécision qui avait l'avantage d'englober toutes les formes et expressions de la religion, foi personnelle et manifestations collectives, énoncés dogmatiques et dévotions, piété populaire et recherche intellectuelle... « Fait religieux » a aussi le mérite de la neutralité épistémologique : il exclut tout jugement de valeur : simple constat, il prend acte de l'existence de la généralité, peut-être même de l'universalité d'un type de phénomènes sociaux qui s'impose d'autant plus aujourd'hui comme une évidence qu'on observe un retour sur la scène politique du religieux, ce qui ne signifie pas forcément un retour au religieux. Enfin, dernier atout pour cette expression, « fait religieux » n'instaure aucune hiérarchie entre les expériences qui se réclament du religieux et a pour conséquence de ne pas réduire le champ de l'observation aux seules grandes religions instituées.

C'est effectivement un des mérites de ce quatrième tome de s'intéresser à toutes les expressions du fait religieux : grâce aux concours que les auteurs se sont assurés,

on y trouve des notices bien informées, des aperçus fort riches sur les confessions chrétiennes autres que le catholicisme. Mais aussi sur le judaïsme et l'islam et sur les religions venues d'Asie et encore sur les sectes et même sur les sociétés de pensée antireligieuses ou irréligieuses, telle la franc-maçonnerie. Le panorama est complet : rien n'y manque. Sa variété fait prendre conscience d'un fait majeur, la pluralité actuelle du religieux, et du changement profond qui s'est effectué en moins d'un siècle : au début du XX^e, il y avait encore en France une quasi-unanimité autour du christianisme et une écrasante prédominance du catholicisme : aujourd'hui toutes les variantes du fait religieux sont présentes. C'est un aspect et un effet de la mondialisation. Sur tous ces aspects, le livre apporte une information abondante, précise, vérifiée : c'est une petite encyclopédie et, avec les bibliographies qui accompagnent chaque chapitre, un précieux instrument de travail.

Conscients des liens qui unissent particulièrement religion et culture, convaincus aussi du rôle des débats d'idées dans l'évolution des convictions, les auteurs ont choisi judicieusement de faire un sort particulier à quelques livres dont la parution a ponctué l'histoire intellectuelle de ces trois décennies, soit qu'ils aient reflété des mouvements d'idées, soit qu'ils les aient déclenchés ou précipités.

Ces trente années qui dessinent le cadre chronologique du livre ont été pour le fait religieux dans son ensemble une période de grands et profonds changements et, pour les Églises historiques, de bouleversements qui ont imposé l'évidence d'une crise comme l'a bien montré le beau livre de Denis Pelletier sur la crise catholique. L'application du concept de crise au religieux appelle une élucidation : est-elle de même nature que d'autres crises, politiques ou sociales ? La chose, en tout cas, est indubitable. C'est probablement pour partie la conséquence de la mutation qu'a connue la société française entre le début des années 1960 et la décennie 1980. La pérennité du fait religieux s'inscrit dans la durée la plus longue et repose sur la transmission de génération en génération. Or le changement de société qui s'est produit dans ces années-là a interrompu la transmission du patrimoine culturel, y compris du religieux qui en faisait partie. Ni la famille, ni l'enseignement, ni les médias n'assurent plus régulièrement le passage entre générations. La transmission ne se fait plus que par des initiatives personnelles, plus aléatoires. Ajoutons que, du fait des aspirations nouvelles, la relation individuelle du fidèle à son Église s'est trouvée transformée ainsi que celles des Églises avec la société civile aussi bien que politique.

Est-ce donc la fin du religieux ? Le christianisme est-il appelé à disparaître ? La question n'est pas académique : quantité d'indices concordants lui donnent une vraie consistance. Jean Delumeau la posait déjà au début de ces trente années. Elle est aujourd'hui plus actuelle et pressante que jamais. On attend des historiens qu'ils apportent des éléments de réponse objectifs. Sont-ils en mesure de le faire ? Disposent-ils des moyens de satisfaire une curiosité légitime ? Pour apprécier la portée des évolutions, l'historien bute sur une difficulté qui est inhérente à un trait spécifique du fait religieux : l'historien se prononce sur des faits collectifs qui ont une dimension sociale ; or le religieux relève par nature de l'ordre de la conscience individuelle qui échappe à une appréhension purement quantitative. Une chose est le dénombrement des comportements et une autre l'interprétation des motivations personnelles et la perception de leur signification. Ainsi, il n'est pas contestable pour le catholicisme que le nombre des fidèles qui se font une règle de se conformer au commandement de l'Église d'assister chaque dimanche à la messe paroissiale a subi dans ces trente dernières années une régression massive. Devons-nous en conclure à une désaffection du religieux dans la même proportion et considérer que ceux qui ne s'en font plus une obligation de conscience ont entendu rompre

avec l'Église ? On n'eût pas manqué, il y a encore un demi-siècle, d'en tirer cette conclusion. Mais on observe que nombre d'entre eux continuent d'entretenir une relation intermittente avec l'Église et vont irrégulièrement à la messe : ils n'ont donc pas rompu toute relation. C'est seulement que ce qui était pour leurs aînés obligation de conscience a perdu pour eux son caractère impératif. Ce qui a changé, c'est la relation à l'institution et en particulier le rapport entre l'autorité de celle-ci et l'initiative individuelle. À l'obéissance inconditionnelle, qui était le critère de la foi et sur laquelle reposait le fonctionnement de la communauté religieuse, se sont substituées une revendication et une attitude d'indépendance qui conduisent à se faire juge soi-même de ce qu'il convient en toute circonstance de faire ou de ne point faire.

S'attachant à déchiffrer le sens des évolutions de ces trente années, nos auteurs proposent une explication globale qui ordonne la vision d'ensemble : à la crise des années 1970 qui aurait entraîné une décomposition, aurait succédé depuis un renouveau du religieux annoncé par l'efflorescence de communautés nouvelles. La thèse qui éclaire plus d'un aspect a aussi le mérite essentiel de rappeler un principe essentiel : les évolutions historiques en tous domaines, mais plus encore peut-être pour le religieux, ne sont pas linéaires : il serait donc imprudent de raisonner sur l'avenir en prolongeant simplement les courbes et d'extrapoler à partir des données révolues. L'histoire n'est pas écrite.

Sur quelques points, on a envie de prolonger la discussion. Ainsi, l'influence du marxisme n'est-elle pas majorée, comme elle l'est souvent par les descriptions du monde intellectuel ? S'il est indéniable que le communisme a exercé une séduction sur des minorités engagées et fasciné des intellectuels, le gros du clergé et la masse des fidèles sont restés réfractaires à son infiltration. De même, ou à l'inverse, l'importance du phénomène charismatique, qui n'est certes pas niable, n'est-elle pas, elle aussi, surestimée ainsi que les communautés qui s'en inspirent et en procèdent ? C'est toute la question du rôle historique des minorités, qui est particulièrement décisif dans l'ordre du religieux où toutes les évolutions ont été amorcées et engagées par des personnalités ou de petits groupes. Peut-être l'opposition un peu forcée entre la clairvoyance dont il est fait crédit à Rome, la lucidité prêtée aux pontifes, leur fermeté pour défendre la vérité et les hésitations attribuées aux évêques français, à leurs tergiversations, ne fait-elle pas une part suffisante aux difficultés qu'une situation tout à fait inédite a causés à une génération d'évêques et à leurs initiatives. Que la synthèse suscite sur certains points des interrogations ou des nuances montre que ce livre, déjà précieux par la somme d'informations objectives qu'il apporte, s'impose aussi à l'attention par la démarche qui s'attache à donner un sens à cette histoire. Longtemps, pour définir cette période, on se référera à la synthèse de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire.

René RÉMOND.